

SYNTHESE DU RAPPORT DU DELEGATAIRE COMMISSION CONSULTATIVE DES LOCAUX

■ Présentation du rapport d'activité 2016 du délégataire de Service Public pour l'exploitation du service public pour la desserte maritime de l'archipel du Frioul.

La Société Frioul If Express a remis son rapport annuel 2016 relatif à l'exploitation de la ligne maritime du Frioul. Celui-ci se décompose en deux parties ci-après exposées.

I – Compte rendu technique

1/ Une offre de service stable

L'offre de service proposée en 2015 a été reconduite pour l'année 2016.

Par ailleurs, les pics de fréquentation sur les de juillet et août, ainsi que d'arrière-saison (octobre) ont entraîné une légère augmentation du nombre de rotations.

Le délégataire a ainsi réalisé 6 394 contre 6296 rotations en 2015.

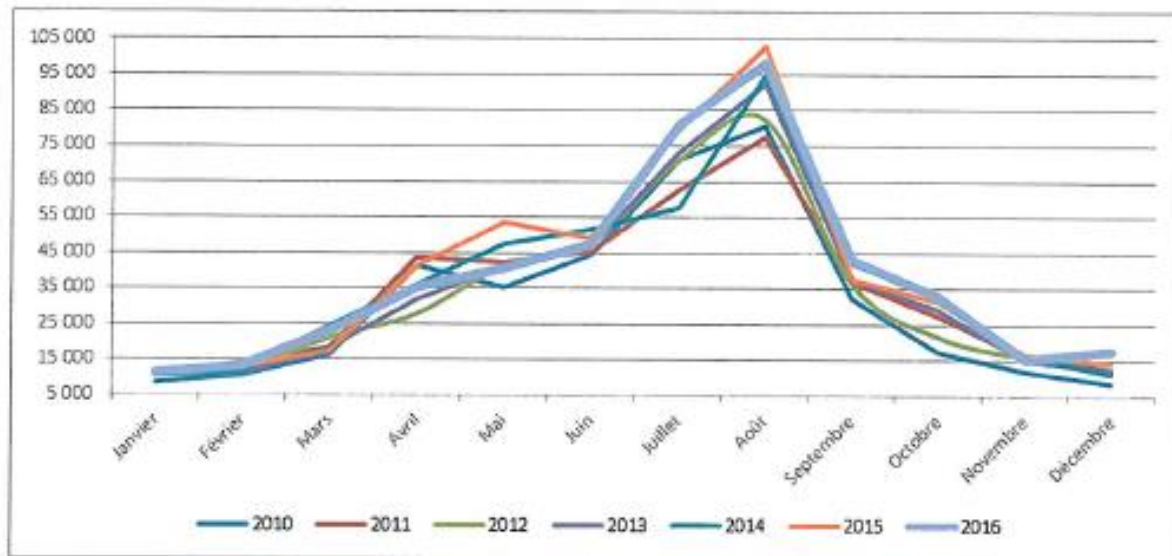
Période	Fréquence des services	Nombre de rotations réalisées
Du 1er janvier au 01 avril	12 rotations par jour	1 109
Du 02 avril au 05 juillet	19 rotations par jours + 1 rotation en soirée le vendredi, le samedi et veille jours fériés à partir du 02 avril	1 861
Du 06 juillet au 31 aout	21 rotations par jours + 2 rotations du 06.07 au 31.08	1 573
Du 01 septembre au 25 septembre	19 rotations par jours + 1 rotation en soirée le vendredi et le samedi et veille jours fériés	519
Du 26 septembre au 30 octobre	12 rotations par jour du lundi au vendredi 18 rotations par jour le week end	551
Du 31 octobre au 31 décembre	12 rotations par jour	781

Néanmoins, les 75 rotations réalisées en plus par rapport aux 6319 rotations prévues, n'entraînent pas l'application des dispositions de l'article 19 de l'avenant 4 prévoyant une participation financière de MPM en cas de modification de l'offre de service dans une fourchette de + ou - 3%.

2/ Une fréquentation en légère baisse :

La fréquentation des navettes est inférieure à celle de l'année précédente avec 457 971 voyages A/R contre 468 192 en 2015, soit une baisse de 2.18%.

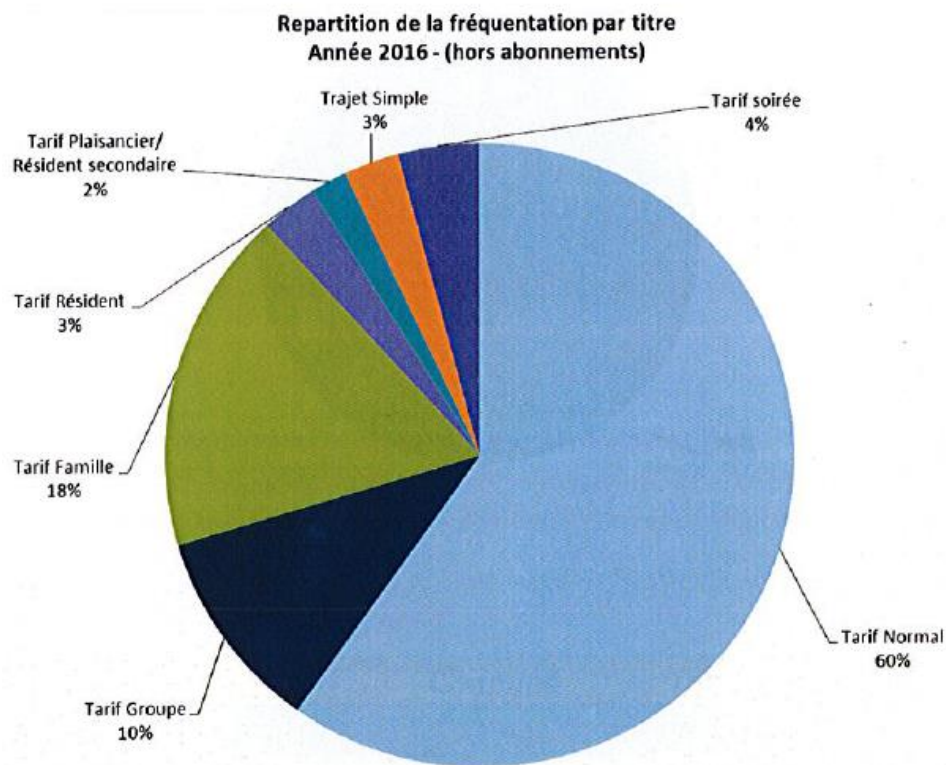
Fréquentation par mois depuis 2010



L'année 2015 avait été marquée par une fréquentation exceptionnelle, notamment au mois d'août.

Malgré une légère baisse, 2016 est la deuxième meilleure année depuis le début de la DSP grâce à une très bonne arrière-saison générée par des conditions climatiques très favorables.

Il est à noter que l'EURO 2016 n'a pas eu d'effet positif sur la fréquentation avec une baisse de 3.7% par rapport à 2015.



3/ Politique tarifaire :

La gamme tarifaire a été légèrement modifiée le 19 septembre 2016 suite à une condamnation de la métropole par le Tribunal Administratif

En effet, le Conseil de Communauté du 28 juin 2013 a approuvé par l'avenant 8 au contrat, une nouvelle grille tarifaire permettant d'harmoniser les tarifs de la DSP avec la nouvelle grille tarifaire métropolitaine.

Or cet délibération a fait l'objet d'un recours au tribunal administratif de la part d'associations frioulaises.

Ainsi, par un arrêt en date du 13 juin 2016, la Cour administrative d'appel de Marseille a partiellement annulé cette délibération approuvant l'avenant n°8 de la DSP en tant qu'elle n'instituait pas une réduction tarifaire (au moins 50%) prévue par l'article L1113-1 du code des transports pour les personnes dont les ressources sont égales ou inférieures au plafond fixé par la sécurité sociale, sur le trajet unitaire aller-retour

Dès lors un avenant 10 en date de septembre 2016 a instauré un tarif à 5.40€ destiné à ces personnes.

Seuls 6 de ces titres ont été vendus en 2016.

II - Compte rendu financier

Sur l'exercice 2016, les recettes commerciales, malgré une fréquentation en légère baisse, sont quasiment identiques à celles de 2015 pour un montant de 3 369 024€ (soit une augmentation de 0.8%)

Le montant de la contribution financière forfaitaire versée par la collectivité au délégataire s'élève à 550 000€ soit 200 000€ de moins qu'en 2015, conformément à l'avenant 9.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2016 est resté stable comparativement à 2015, avec 3 583 k€.

Le montant des achats de matières premières et marchandises a baissé notamment parce que le prix du gasoil a été bas en 2016. Cependant, les dépenses liées aux autres charges externes ont pratiquement doublé car le délégataire a inscrit dans ses comptes des dotations liées à la dépréciation de l'ancienne gare maritime et surcoût de la future gare, cette pratique étant inhabituelle, des explications sont attendues du délégataire.

Le résultat d'exploitation a diminué et s'est élevé à 288 k€ compte tenu de la révision de la Contribution Forfaitaire Financière (CFF) en 2014 et se trouve ainsi à un niveau similaire des entreprises du même secteur de marché.

Le résultat net est quant à lui devenu négatif consécutivement aux dotations exceptionnelles effectuées mentionnées plus haut, d'un montant de près de – 313 k€.

Conclusion

La qualité du service proposé par le délégataire est satisfaisante, la combinaison de très bonnes conditions météorologiques et d'une bonne politique commerciale a permis d'enregistrer, cette année encore, une bonne fréquentation.

Bien qu'un effort a été réalisé dans le compte rendu transmis afin de répondre à la demande émise l'année dernière pour rendre les pièces comptables cohérentes entre elles, celui-ci n'a pas été satisfaisant et une amélioration peut encore être effectuée. La gestion financière de l'année 2016 induisant un résultat négatif soulève quelques questions sur les dotations qui ont été posées au délégataire.

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC



Exploitation de la
Desserte Maritime
De
l'Archipel du Frioul

Rapport Annuel 2016



SOMMAIRE

A – Analyse de la qualité de service	Page 4
1. L'offre de service	Page 5
1.1. Les Chiffres Clés	Page 6
1.2. Desserte de l'Ile d'If	Page 7
1.3. Modifications de services	Page 8
2. Fréquentation Voyageurs	Page 10
2.1. Fréquentation Globale	Page 10
2.2. Répartition de la Fréquentation	Page 13
3. Politique Commerciale	Page 16
3.1. Une offre pertinente : l'information et la promotion	Page 19
3.2. Une offre attractive	Page 22
3.3. Une offre pro-active	Page 24
3.4. Une communication plus visible	Page 28
3.5. Le budget marketing	Page 29
4. Mesures de sûreté et de sécurité	Page 30
B – Données financières et d'exploitation	Page 32
1. Compte d'exploitation 2016	Page 33
1.1. Présentation de la méthode et des éléments de calcul économique	Page 33
1.2. Recettes d'exploitation	Page 34
1.3. Compte de résultats	Page 36
2. Moyens Humains et Techniques	Page 37
2.1. Personnel	Page 37
2.2. Gare maritime	Page 37
2.3. Navires	Page 38

ANNEXES

Annexe 1- Etat des rotations pour l'année 2016	Page 39
Annexe 2- Recettes	Page 40
✦ Recettes commerciales	
✦ Compensations tarifaires	
✦ Compensations forfaitaires financières	
Annexe 3- Note explicative du Compte d'Exploitation, et liasse fiscale 2016	Page 41
Annexe 4- Détail des effectifs	Page 42
Annexe 5- Plan d'Investissement	Page 43
Annexe 6- Navires : certificats de navigation et certificats de classification	Page 44
Annexe 7- Budget marketing	Page 45
Annexe 8- Rapport d'enquête « Satisfaction voyageurs »	Page 46
Annexe 9- Présentation du Parcours Clients	Page 47
Annexe 10- Plan de Sécurité et Barrières	Page 48
Annexe 11- Dossier de Presse Exercice de sécurité Frioul 2016	Page 49
Annexe 12 - Livret HSE	Page 50

Le rapport annuel 2016 présente le bilan détaillé de l'activité et les résultats permettant d'apprécier l'exécution du contrat de DSP liant la société Frioul If Express, filiale du Groupe Transdev, et la Métropole Aix Marseille Provence pour l'exploitation de la desserte de l'archipel du Frioul.

Depuis juin 2006, l'Autorité Organisatrice et le Déléataire ont travaillé conjointement pour proposer aux Monuments Nationaux, résidents, plaisanciers, commerçants et visiteurs, des dessertes adaptées à leurs attentes en termes d'horaires, de régularité et de calendrier de fonctionnement. Ces adaptations ont abouti à un développement de l'offre, aujourd'hui stabilisée, découpée en 6 périodes depuis 2014.

Le présent rapport est établi conformément à l'article 28 de la DSP, complété par les dispositions de ses avenants modificatifs.

Dans une première partie dédiée à l'analyse de la qualité de service, nous ferons un bilan de l'offre de service, de la fréquentation voyageurs et de la politique commerciale de l'année écoulée.

La seconde partie présente les données financières d'exploitation notamment le compte de résultat et les recettes d'exploitation.

PRINCIPAUX REPERES DE L'ANNEE 2016

- ▶ **Janvier 2016**
Refonte du Parcours Clients
- ▶ **Février 2016**
Exercice de sécurité à bord des navettes FIE
- ▶ **Mars 2016**
Réalisation d'un exercice de sauvetage maritime aux abords du Frioul
- ▶ **Juin 2016**
Lancement de la Page Facebook
- ▶ **Juillet 2016**
Réalisation de l'enquête satisfaction annuelle
- ▶ **Août 2016**
Déploiement d'un dispositif de sécurité renforcée
- ▶ **Septembre 2016**
Opération Commerciale Septembre en Mer
- ▶ **Octobre 2016**
Création du Livret Hygiène Sécurité Environnement (HSE)
- ▶ **Novembre 2016**
Réception des Certificats de Classification des Navires valables jusqu'en 2021
- ▶ **Décembre 2016**
Signature de l'avenant 10

A. Analyse de la Qualité du Service



1. L'OFFRE DE SERVICE

L'amplitude globale de fonctionnement du service s'étend de 6h30 (premier départ de Marseille) à 20h30, avec des retours plus tardifs en été (dernier retour du Frioul à 0h15) et comprend de 12 à 21 rotations par jour selon la saison.

Durant les vacances scolaires d'Avril, les week-ends et jours fériés de Mai et les mois de Juillet et Août, un bateau supplémentaire est affecté en renfort des horaires existants. Les rotations qu'il effectue n'apparaissent pas dans la grille commerciale. Cette solution permet de s'adapter efficacement aux pics de fréquentation de la journée.

1.1- Les chiffres clés

Le tableau suivant reprend le nombre de rotations annoncées commercialement par période dans les grilles horaires. Il ne tient pas compte des éventuelles rotations supplémentaires effectuées dans l'année.

Depuis le début de la D.S.P., la Métropole Aix Marseille Provence et Frioul If Express ajustent les horaires de services à partir des requêtes des Monuments Nationaux, des commerçants et des résidents de l'archipel du Frioul.

Depuis 2014, l'horaire d'ouverture au public du Château d'If a été décalé de 9h30 à 10h00 réduisant le nombre de dessertes de l'île d'If. Pour maintenir le nombre de dessertes d'If, satisfaire les Monuments Nationaux et les besoins en déplacement des voyageurs, un horaire de départ a été rajouté sur la période d'Octobre à Mars, portant à 12 le nombre de rotations par jour au lieu de 11.

L'année 2016 a été découpée comme suit :

PERIODES	DETAIL ROTATIONS COMMERCIALES / JOUR
★ <u>PERIODE 1</u> Du 1 ^{er} janvier au 01 Avril 2016	12 rotations / jour
★ <u>PERIODE 2</u> Du 02 Avril au 05 Juillet 2016	Lundi Mardi Mercredi Jeudi et Dimanche = 19 rotations / jour Vendredi et Samedi = 20 rotations/jour & 1 rotation en soirée le vendredi, le samedi et veille de jours fériés à partir du 02 Avril
★ <u>PERIODE 3</u> Du 06 Juillet au 31 Août 2016	21 rotations / jour & 2 rotations supplémentaires tous les soirs du 06 juillet au 31 août
★ <u>PERIODE 4</u> Du 1 ^{er} septembre au 25Septembre 2016	Lundi Mardi Mercredi Jeudi et Dimanche = 19 rotations / jour Vendredi et Samedi = 20 rotations par jour & 1 rotation en soirée le vendredi, le samedi et veille de jours fériés
★ <u>PERIODE 5</u> Du 26 Septembre au 30 Octobre 2016	Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi = 12 rotations /jour Samedi et Dimanche = 18 rotations / jour
★ <u>PERIODE 6</u> Du 31 Octobre au 31 décembre 2016	12 rotations / jour

→ Etat des rotations par navires en Annexe 1

1.2- Desserte de l'île d'If

Compte tenu de sa situation géographique exposée aux vents et à la houle, des équipements mis à disposition (absence de port protégé), l'île d'If présente des conditions d'accostage et de débarquement des passagers délicates.



Selon les conditions météo, la desserte d'If peut être suspendue.

Mois	Nombre de jours SANS DESSERTE	Nombre de jour AVEC DESSERTE	Nombre de jour théorique de desserte	% Desserte réelle / Théorique
Janvier	17	9	26	34,6%
Février	21	3	24	12,5%
Mars	17	10	27	37,0%
Avril	21	9	30	30,0%
Mai	23	8	31	25,8%
Juin	12	18	30	60,0%
Juillet	7	24	31	77,4%
Août	5	26	31	83,9%
Septembre	9	21	30	70,0%
Octobre	11	15	26	57,7%
Novembre	12	14	26	53,8%
Décembre	8	18	26	69,2%
Total	163	175	338	51,8%

En 2016, l'île d'If a pu être desservie durant 175 jours.

Le taux de desserte par rapport aux jours de service théorique s'élève à **51,78%** contre **54,1%** en 2015. Cette baisse engendre de fait une diminution de la fréquentation de la destination If+Combiné de **-6,36%**.

1.3- Modifications de services

Des conditions météorologiques difficiles (houle, vent violent) peuvent contraindre Frioul If Express à réduire le nombre de rotations effectuées dans la journée. Le détail des modifications de service est présenté ci-dessous :

DATE	TYPE D'INCIDENTS	PRECISIONS
12/01/2016	Météo défavorable	Annulation d'une rotation
15/01/2016	Météo défavorable	Annulation des 3 dernières rotations
16/01/2016	Météo défavorable	Passage en service réduit : 2 départs effectués dans la journée
17/01/2016	Météo défavorable	Annulation des 2 dernières rotations
03/02/2016	Météo défavorable	Annulation des 2 dernières rotations
04/02/2016	Météo défavorable	Annulation des 2 dernières rotations
01/03/2016	Météo défavorable	Annulation des 2 dernières rotations
03/03/2016	Météo défavorable	Annulation de 3 rotations
23/04/2016	Météo défavorable	Dernière rotation annulée
01/05/2016	Météo défavorable	Passage en service réduit : 3 départs effectués dans la journée
14/05/2016	Météo défavorable	Annulation des 2 dernières rotations
15/05/2016	Météo défavorable	Annulation des 2 dernières rotations
14/06/2016	Grève CGT Navigants	Annulation de 6 rotations
19/06/2016	Météo défavorable	Dernière rotation annulée
14/07/2016	Météo défavorable	Annulation des 3 dernières rotations
05/08/2016	Météo défavorable	Annulation de 3 rotations
09/08/2016	Météo défavorable	Annulation de 6 rotations
10/08/2016	Météo défavorable	Annulation de 10 rotations
11/08/2016	Météo défavorable	Annulation de 3 rotations
21/08/2016	Météo défavorable	Annulation des 3 dernières rotations
05/09/2016	Météo défavorable	Annulation d'une rotation
21/11/2016	Météo défavorable	Annulation des 2 dernières rotations

Compte tenu de ces spécificités dans l'exploitation du service, Frioul If Express informe les usagers abonnés par SMS/email des perturbations de trafic. Une information Facebook et site internet est également déployée afin d'informer le plus grand nombre.

Aucun abordage/avarie n'est à signaler sur l'année 2016.

Comparatif du nombre rotations annoncées avec le nombre de rotations réalisées :

Périodes	nb de rotations prévues	nb de rotations réalisées
Du 01/01 au 25/03/2016	1 056	1 009
Du 26/03 au 01/07/2016	1 894	1 876
Du 02/07 au 31/08/2016	1 554	1 658
Du 01/09 au 25/09/2016	531	519
Du 26/09 au 01/11/2016	558	599
Du 02/11 au 31/12/2016	726	733
TOTAL	6 319	6 394
Variation en %		1%
Nombre de rotations supplémentaires		75

En 2016, nous avons réalisé **75 rotations supplémentaires** par rapport à celles annoncées soit près de 1% d'offre supplémentaire.

Cette évolution s'explique notamment par des pics de fréquentation sur les mois juillet et août 2016, et sur l'arrière saison septembre – octobre, dus essentiellement à une météo et un calendrier favorables sur la période.

Grâce à cette adaptation de notre offre aux flux des voyageurs, nous avons permis l'accès des îles aux touristes.

2. FREQUENTATION VOYAGEURS

La fréquentation de l'année 2016 est en baisse de **-2,18%** par rapport à 2015 avec **10 221 voyageurs de moins**. Au cours de l'année, 457 971 voyages ont été effectués sur les navettes à destination des îles d'If et du Frioul contre 468 192 en 2015.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Evolution par mois 2015 / 2016	Evolution cumulée 2015 / 2016
Janvier	8 403	10 371	10 318	10 886	10 416	11 963	10 999	-8,1%	-
Février	10 519	14 059	12 064	10 952	11 085	12 922	13 272	2,7%	-2,5%
Mars	16 238	18 183	20 978	18 378	24 263	17 092	22 956	34,3%	12,5%
Avril	41 246	43 574	27 826	31 920	36 004	41 455	35 157	-15,2%	-1,3%
Mai	35 178	42 480	41 283	41 193	47 539	53 365	40 454	-24,2%	-10,2%
Juin	44 196	45 329	47 935	46 882	51 574	49 182	47 338	-3,7%	-8,5%
Juillet	71 190	62 534	70 945	73 095	57 430	79 524	81 024	1,9%	-5,4%
Août	80 438	77 572	82 353	92 503	94 818	102 826	98 344	-4,4%	-5,1%
Septembre	32 216	36 778	36 479	37 496	41 953	37 640	42 913	14,0%	-3,3%
Octobre	17 223	27 547	21 523	28 943	32 714	31 360	32 697	4,3%	-2,8%
Novembre	11 819	15 882	15 760	14 896	16 201	16 543	15 298	-7,5%	-3,0%
Décembre	8 374	12 452	11 547	12 345	10 999	14 320	17 519	22,3%	-2,2%
TOTAL	377 040	406 761	399 011	419 489	434 996	468 192	457 971	-2,2%	-2,1%

2.1 Fréquentation globale

L'année 2015 avait été marquée par une fréquentation exceptionnelle notamment au mois d'Août.

L'année 2016 se place toutefois deuxième dans le classement des meilleures années depuis le début de la DSP. Le mois de Juillet 2016 enregistre la plus forte fréquentation pour ce mois depuis l'origine du contrat.

Le mois de Mai 2016 enregistre la plus forte baisse de fréquentation de l'année avec **-24%** due aux conditions météo.

A contrario, le mois de Mars 2016 enregistre la plus forte augmentation avec plus de **+34%** due aux vacances scolaires et à la météo clémente à cette période de l'année.

Sur le mois de Juin la baisse de fréquentation de **-3,7%** est à lier très probablement aux événements ayant perturbés la tranquillité du Vieux Port en début de Coupe d'Europe.

La fréquentation en baisse au mois d'Août 2016 est compensée par la forte augmentation de **+14%** en Septembre et **+22%** en Décembre grâce à une météo excellente durant ces mois, ayant entraîné un report des vacanciers sur ces périodes dites d'arrière saison.



La **météo** demeure un point explicatif majeur dans les fluctuations de fréquentations.

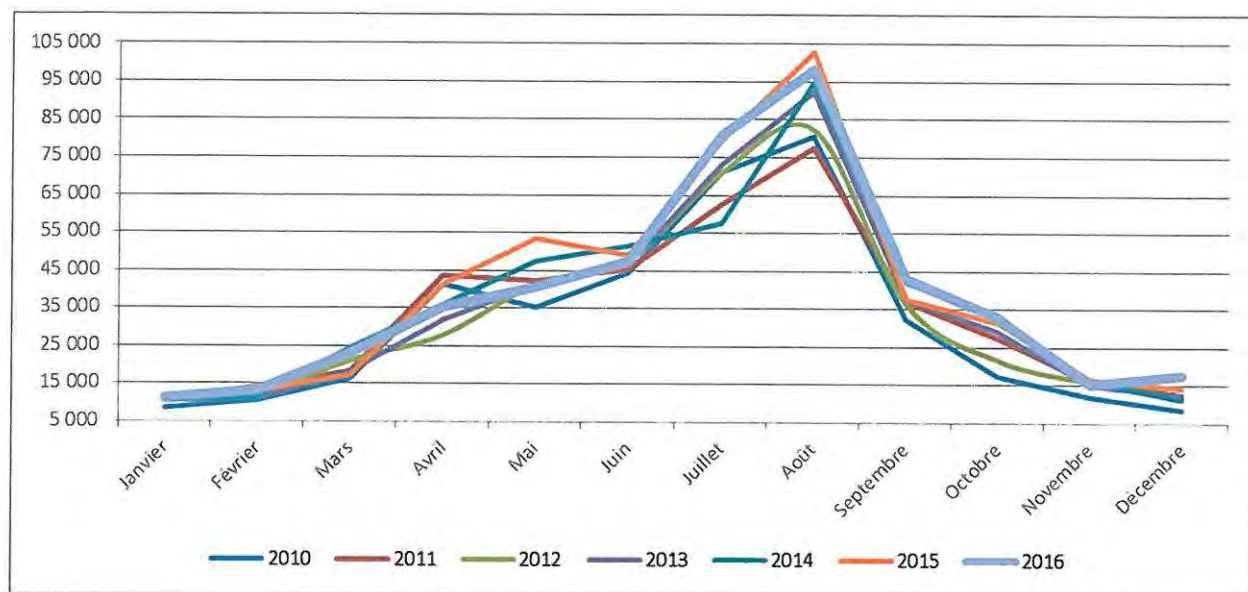


Cette année, l'Euro 2016 et plus particulièrement les heurts qui se sont déroulés au Vieux Port au début de la compétition sportive ont également eu un impact plutôt négatif sur la fréquentation.

Matches	
11-06	Angleterre-Russie
15-06	France -Albanie
18-06	Islande-Hongrie
21-06	Ukraine-Pologne
30-06	Quarts de Final
07-07	Demi-Finales

Dates	10-06	11-06	12-06	14-06	15-06	16-06	17-06	18-06	19-06	20-06	21-06	22-06	29-06	30-06	01-07	06-07	07-07	08-07
Nombre de passagers	1 669	2 090	1 600	576	1 096	1 164	1 961	1 780	2 118	1 878	1 740	1 660	1 501	1 745	2 065	1 755	2 163	2 744
Nombre de rotations A/R	20	24	19	6	19	19	21	21	22	19	22	19	19	19	20	21	24	24

Fréquentation par mois depuis 2010

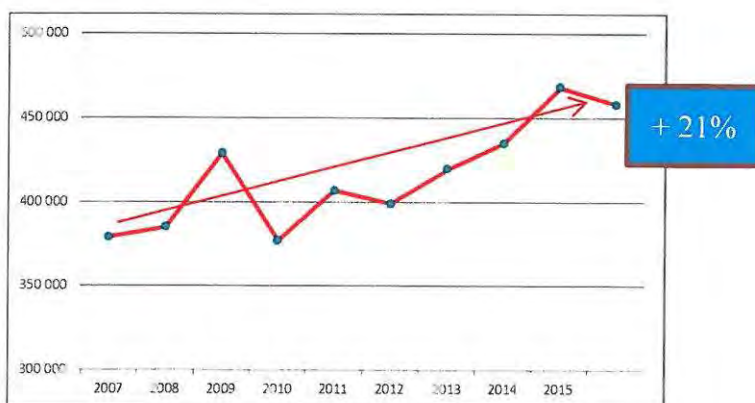


L'offre de service stabilisée, les horaires de la ligne régulière ont été largement diffusés auprès des professionnels du tourisme et des voyageurs, en local et sur un périmètre plus étendu autour de Marseille.

En 2016, les navettes Frioul If Express ont pleinement profité de la nouvelle dynamique de la Ville de Marseille pour capter les voyageurs en :

- ✦ s'implantant dans les points d'information touristiques incontournables, en local et autour du territoire marseillais,
- ✦ tissant des partenariats avec les professionnels du loisir, de la culture, de la protection de l'environnement et la préservation du littoral (cf page 16)
- ✦ participant à des événements organisés sur le thème de la mer,
- ✦ proposant le titre soirée sur la période de Juillet à Septembre.

La démarche commerciale et marketing initiée sur cette DSP et cultivée chaque année, en lien avec le tissu local, a permis d'enregistrer une augmentation de la fréquentation de près de 21 % sur la durée de la DSP et de placer la desserte du Frioul et du Château d'If au cœur de la démarche de valorisation touristique locale et régionale.



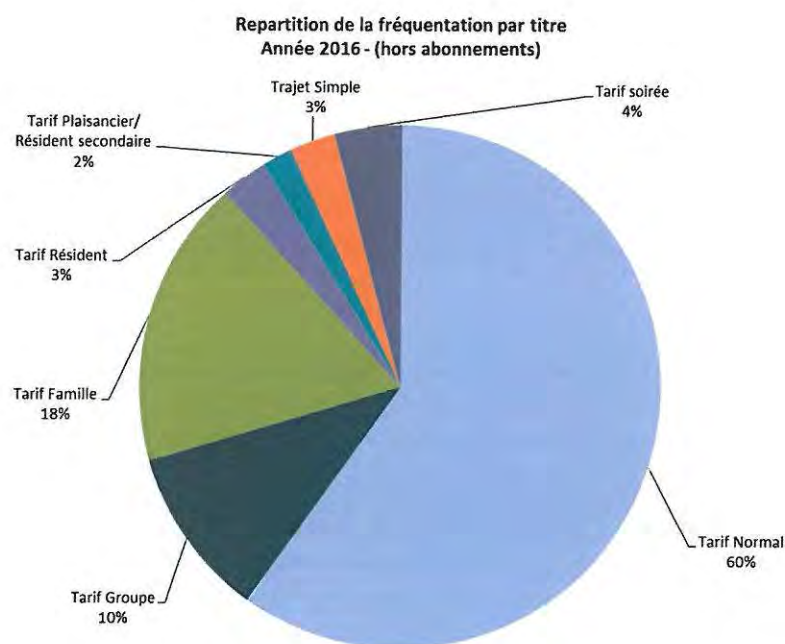
2-2 Répartition de la fréquentation

✦ Fréquentation voyageurs par titre – Hors Abonnements

La répartition des titres de transport est quasiment stable depuis 2012.

Par rapport à 2015, le titre Aller/Retour "tarif normal" n'a quasiment pas bougé.
Cette année, l'offre du titre soirée a été proposée du 1^{er} juillet au 30 septembre, alors qu'en 2015 il avait été vendu à compté du 1^{er} juin.

Il enregistre une hausse de **+11,76 %** sur ces 3 mois (15 812 titres ont été vendus contre 14 148 en 2015 sur la même période).



ANNEE	TITRES DE TRANSPORT							TOTAL
	Tarif Normal	Tarif Groupe	Tarif Famille	Tarif Résident	Tarif Plaisancier/ Résident secondaire	Trajet Simple	Tarif soirée	
2016	226 282	39 796	67 465	10 921	7 110	10 655	15 812	378 041
2015	226 152	37 214	70 928	11 461	9 974	8 133	22 550	386 412
2014	209 582	39 096	62 279	11 480	9 070	6 576	11 789	349 872
2013	201 721	41 399	58 847	11 132	10 145	7 285	16 862	344 633

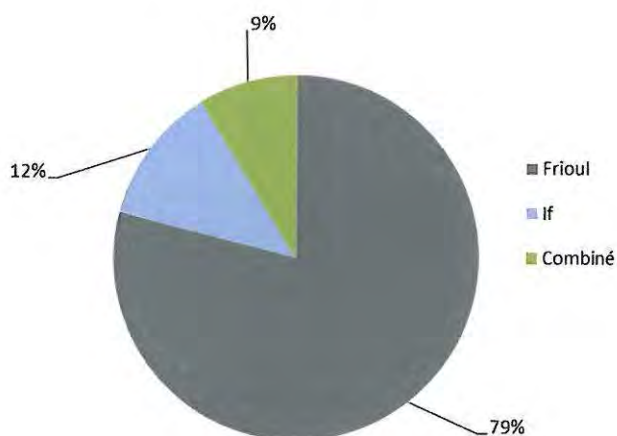
★ Fréquentation voyageurs par Destination – Hors Abonnements

La fréquentation à destination du Frioul a augmenté de **+1,43%** avec 298 441 voyageurs et celle d'If a baissé de -6% avec 79 664 voyageurs (contre 85 079 en 2015).

Le titre "1 île" à destination du Frioul est le plus vendu avec 79%.
Le titre combiné à perdu 1 point en faveur de la destination Frioul

Le titre If et combiné à diminué de -6%.

Répartition de la fréquentation par destination
Année 2016 (hors abonnements)



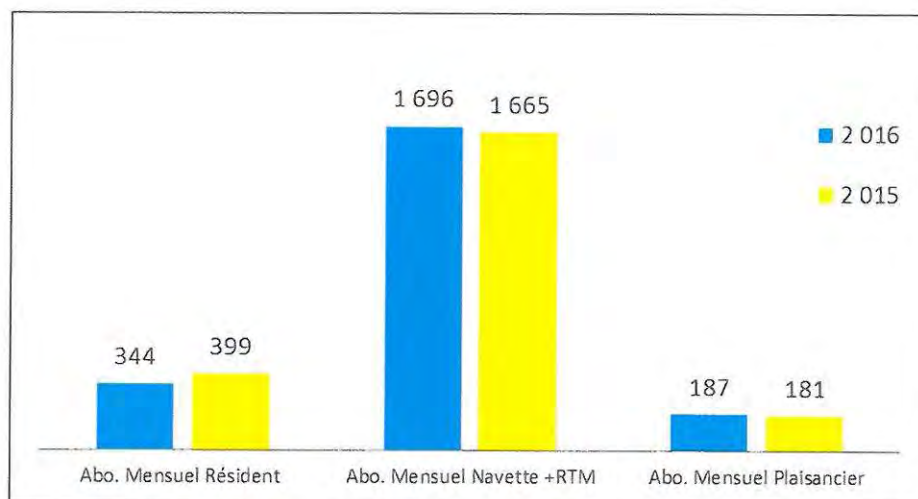
Année	Frioul	If	Combiné	Total
2016	298 441	46 419	33 245	378 105
2015	294 229	49 184	35 895	379 308
2014	265 260	49 071	35 541	349 872
2013	253 677	59 404	34 310	347 391

★ Ventes d'abonnements

Les ventes d'abonnements mensuels Plaisanciers et mensuels Navette + RTM demeurent stables.

Les abonnements mensuels résidents enregistrent pour leur part une baisse de -13% avec 344 abonnements vendus en 2016 contre 399 en 2015.

Une attention particulière sera portée à ce sujet en 2017. L'impact du plan de lutte contre la fraude décliné à travers le déploiement du nouveau parcours client sera également suivi rigoureusement.



TITRES DE TRANSPORT							
ANNEE	Abo. Mensuel Résident	Abo. Mensuel Navette +RTM	Abo. Mensuel Plaisancier	Abo. Annuel Résident	Abo. Annuel Navette +RTM	Abo. Annuel Plaisancier	TOTAL
2016	344	1 696	187	0	2	0	2 229
2015	399	1 665	181	0	1	0	2 246
2014	489	1 889	186	0	0	0	2 564
2013	594	1 913	217	1	0	0	2 725

3. POLITIQUE COMMERCIALE

L'année 2016 a été marquée par :

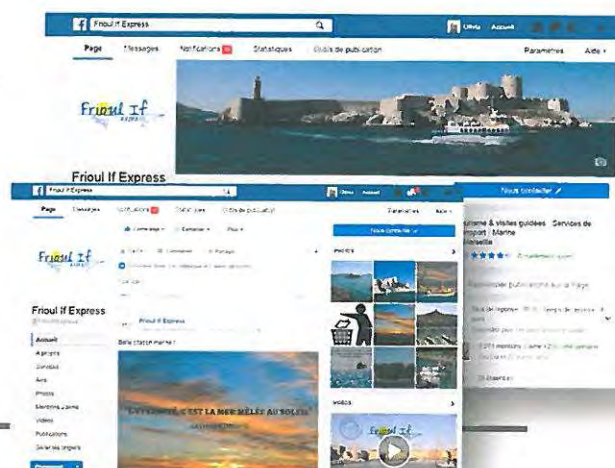
- ★ la refonte du **parcours voyageurs** dans le cadre de la **lutte contre la fraude** en corrélation avec la nouvelle charte graphique



- ★ la communication autour de la **vente en ligne** qui a permis de doubler les ventes



- ★ le lancement de la page Facebook Frioul If Express au mois de juin qui comptabilise à ce jour plus de 9 500 abonnés



- ★ la reconduction du tarif soirée à 5,40€ l'Aller/Retour de juillet à septembre à partir de 19h00 (+11% d'utilisation vs 2015 / +55% vs 2014)

- ★ notre participation à l'événement Septembre en Mer lancé par l'Office de la Mer avec l'opération "venez fêter votre anniversaire en mer" et 200 Aller/Retour offerts à des voyageurs nés en septembre.



- ★ la pérennisation de nos partenariats avec :





⇒ l'Office du Tourisme :

- diffusion en boucle du film promotionnel de FIE sur les écrans de l'accueil de l'Office situé au bas de la Canebière

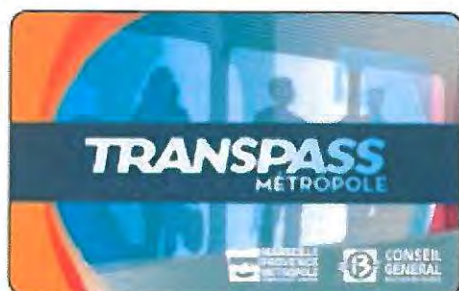
- présence toute l'année sur les différents supports de communication

⇒ le petit train de Marseille (plan et site internet)



★ la mise en place du tarif SMUC fin novembre 2016

★ la mise en place de la carte Transpass pour les plaisanciers



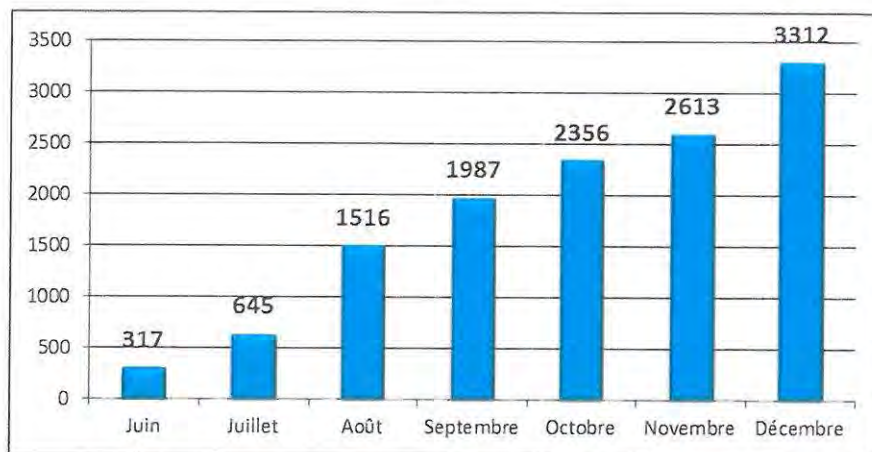
3.1 Une offre pertinente : information et promotion

★ Lancement de la page Facebook Frioul If Express

La page Facebook Frioul If Express a été lancée en juin 2016.

Depuis sa création nous comptabilisons à ce jour près de **9 500 likes**.

Les statistiques de fréquentations sont les suivants sur 2016 :



Six parutions/articles sont mis en ligne chaque semaine avec une ligne éditoriale qui présente l'histoire, les activités, le patrimoine et l'environnement des îles du Frioul et du château d'If ainsi que l'activité des navettes.

Plusieurs thématiques sont abordées chaque semaine afin de diversifier le contenu :

- Une partie corporate : horaires, tarifs, accès, vente en ligne, trajet, logistique,...
- Une partie tourisme : curiosités, photos, infos, activités, information sur la Château d'If et sur l'île du Frioul
- Une partie lifestyle : « Vue du hublot » avec un choix de lieux emblématiques et historiques de Marseille chaque semaine
- Une partie bienvenue à bord : sécurité, portrait du personnel, expérience client, témoignage vidéo, facebook live du Capitaine, carte postale, ...

En 2017 nous continuerons la communication via ce support en accentuant la partie « Bienvenue à bord » et en organisant des jeux concours afin de dynamiser la page.

Pour exemple le premier jeu concours organisé sur la page au mois de septembre a permis de toucher 8 450 personnes en quelques jours. Une centaine de personnes ont participé au concours et le post a été partagé plus d'une cinquantaine de fois.

Cette page nous permet d'être au plus près de notre clientèle et de toucher un large public auquel nous n'avions pas accès via une communication classique.

Le community management nous permet de développer l'audience via des partages de parutions/articles dans des groupes ciblés : tourisme Provence, plongée, environnement,...

Les paramètres techniques de l'application nous permettent de cibler au plus près notre clientèle en choisissant notre portée de communication (ville, arrondissement, quartier, ...).

★ Développement de la vente en ligne

La vente en ligne a été lancée en février 2015.

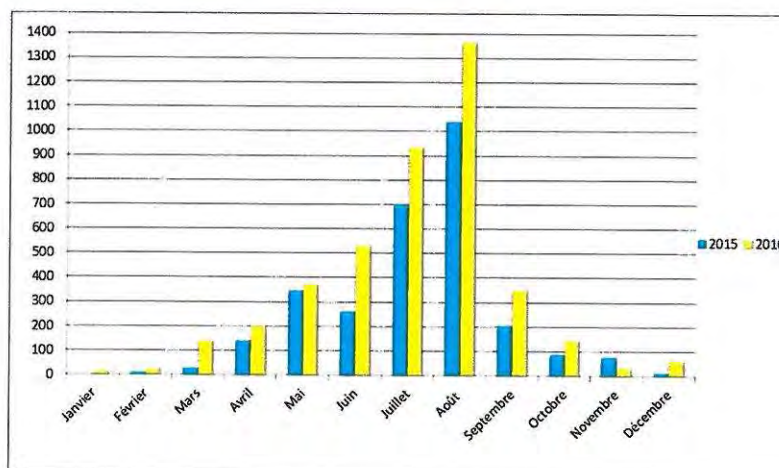
Elle permet, en quelques clics, l'achat de billets individuels à destination des îles d'If et du Frioul.

Seuls le tarif plein et certains horaires sont concernés par la vente en ligne.

	2 015	2 016	Variation
Janvier	0	16	-
Février	9	22	144,4%
Mars	27	139	414,8%
Avril	139	200	43,9%
Mai	348	371	6,6%
Juin	262	530	102,3%
Juillet	701	934	33,2%
Août	1039	1366	31,5%
Septembre	203	351	72,9%
Octobre	88	145	64,8%
Novembre	75	35	-53,3%
Décembre	13	61	369,2%
Total	2904	4170	43,6%

Simple et rapide, elle a permis la vente de près de 3 000 billets individuels en 2015, soit 1,3% des ventes de ce titre.

En 2016, elle connaît une évolution disparâte par mois mais globalement **très satisfaisante et encourageante avec une hausse de 43,6%**, confirmant son intérêt commercial et sa bonne prise en main par les clients.



Par ailleurs, le nouveau site internet lancé le 24 juin 2015, enregistre sur cette année 224 134 connexions : **+36%** sur la période de juin à décembre.

★ Maintien d'une tarification attractive l'été

En 2016, le titre soirée à fonctionné du 1^{er} juillet au 30 septembre. Sur cette période il a connu une augmentation de **+11,76%** avec 15 812 titres vendus contre 14 148 en 2015.

★ Diffusion de l'information voyageurs

Depuis des années, nous nous appuyons sur divers relais d'informations de proximité : hôtels du centre de Marseille et périphérie, commerces du Frioul, Office du Tourisme. Nous les réapprovisionnons régulièrement en documents d'informations.

Nous continuons également d'élargir la diffusion des documents d'information aux professionnels du tourisme des Communes limitrophes à Marseille et aux départements 84 et 83 également appréciés par les touristes.

✦ E-Mailing et SMS

71 campagnes mails et sms ont été envoyées en 2016

La base de données a été nettoyée fin 2016 afin d'optimiser les envois et les coûts de ce service.

Nous comptabilisons aujourd'hui 460 abonnés (249 résidents, 107 plaisanciers, 82 autres, et 22 salariés FIE)

✦ Film promotionnel



En 2016, nous avons reconduit notre partenariat avec l'office de Tourisme de Marseille qui diffuse notre film promotionnel en boucle sur les écrans d'accueil.

Le film promotionnel est également disponible sur

www.frioul-if-express.com

✦ Affichage en gare maritime

En 2016, la plupart des supports d'information ont été revu en corrélation avec la nouvelle charte graphique. Le parcours client a été totalement revu avec notamment des messages présents sur les tables, des incitations à la validation, un habillage des contremarches et le déploiement d'une signalétique d'accueil à la gare maritime du Vieux Port.



Dans le cadre de la lutte contre la fraude nous avons renforcé l'information sur l'incitation à la validation des titres de transport.

➔ *Présentation du nouveau « Parcours Clients » en Annexe 9*

3.2 Une offre attractive

✦ Enquête de satisfaction

Conformément à ses engagements, Frioul If Express réalise chaque année, une enquête de satisfaction voyageurs afin d'analyser la qualité de service de la navette.

En 2016, la 10^{ème} vague d'enquêtes s'est déroulée **pour la première fois en période estivale du 1^{er} au 15 juillet dans le but de toucher un panel de voyageurs différent des années précédentes en période de forte affluence.**

307 voyageurs ont été questionnés.

La satisfaction vis-à-vis de la qualité de service de la navette est bonne : 8,02/10

Elle enregistre toutefois une très légère baisse par rapport à 2015 où nous avons une note globale de 8,19.

Pour mémoire, en 2014 la note était de 7,90 et en 2013 de 7,80.

L'enquête, réalisée sur des périodes différentes, laisse apparaître les points suivants :

- Point positif à souligner : on observe peu d'écart de satisfaction entre les utilisateurs habituels (7,91) et les excursionnistes (8,07); les habituels (résidents...) ont une satisfaction en hausse par rapport à 2015 (7,91 vs 7,55 l'année dernière).
- Le critère le mieux noté est la qualité de la traversée (8,78), juste devant l'amabilité du personnel navigant (8,68) et l'amabilité de l'équipe de vente au guichet (8,59).
- L'embarquement et le débarquement de la navette obtiennent aussi une très bonne satisfaction (respectivement 8,65 et 8,53).
- La satisfaction reste bonne au niveau de l'information sur la tarification des différents titres (8,24), tout comme le respect des horaires (8,21).
- La qualité de l'information en gare maritime de Marseille est bien jugée aussi (8,07).
- La propreté des navettes est plutôt bien perçue (7,96), ainsi que la qualité de l'espace de vente des billets (7,89) et le confort à bord (7,86).
- La fréquence des navettes est correctement notée (7,63).
- On observe une note correcte à moyenne vis-à-vis de l'attente pour embarquer (7,11).
- L'attente pour acheter les billets est également moyennement perçue (6,87).
- Enfin, comme chaque année le prix de la traversée est le critère le moins bien noté (6,35).
- La gare maritime du Frioul est bien jugée (92%). On aime son look, sa conception; on la trouve jolie, agréable, ombragée.

➔ **Détail du rapport d'enquête en annexe 8**

✦ Les Groupes



Le détail du nombre de réservations de groupes traitées par le guichet est décrit ci-dessous :

Mois	2015	2016	Evolution
Janvier	21	10	-52,4%
Février	24	22	-8,3%
Mars	78	102	30,8%
Avril	204	168	-17,6%
Mai	262	271	3,4%
Juin	335	307	-8,4%
Juillet	298	250	-16,1%
Août	170	171	0,6%
Septembre	171	195	14,0%
Octobre	174	106	-39,1%
Novembre	26	44	69,2%
Décembre	11	22	100,0%
TOTAL	1774	1668	-6,0%

3-3 Une offre pro-active

En 2015, afin de renforcer la visibilité du service, Frioul If Express s'est associée à diverses manifestations organisées par ses partenaires autour et sur les îles marseillaises, et a créé ses propres événements de valorisation et d'animation des navettes.

★ Une présence marquée sur le territoire

Ainsi en 2015, afin de toucher un large public, les navettes maritimes Frioul If Express ont choisi d'être présentes dans les supports de communication diffusés à grande échelle sur le territoire marseillais et alentour :

- ▶ **« Petit Train de Marseille »,** encarts promotionnels dans le guide horaires et sur le site internet du petit train www.petit-train-marseille.com

- 150 000 EXEMPLAIRES
- DIFFUSION MARSEILLE/ ENVIRONS



- ▶ **« Plan guide »** de l'Office du Tourisme (OT) de Marseille, encart pleine page dans ce guide.

- TIRAGE 750 000 EXEMPLAIRES
- TRADUCTION EN 11 LANGUES

- ▶ **« Les incontournables »** de l'OT de Marseille, encart promotionnel navettes Frioul If Express dans le guide.

- TIRAGE 300 000 EXEMPLAIRES
- TRADUCTION EN 5 LANGUES



- ▶ **Rubrique « visites en bateau »** dédiée à la visite des sur le site officiel de l'OT de Marseille www.marseille-tourisme.com.

- ▶ Présence de notre offre dans le « City Pass Marseille ».

- ▶ Double page rédactionnelle, encart promotionnel dans le guide les « adresses clés du Vieux-Port ».



3 critères sont retenus par le magazine pour sa sélection des adresses clés : la qualité de l'accueil, la qualité du produit/service proposé et l'univers du service.

- ▶ Toute l'année, diffusion du **film promotionnel** des navettes Frioul If Express sur les **écrans de l'OT de Marseille**.
- ▶ Diffusion d'un film promotionnel sur les navettes Frioul If Express à bord des véhicules de la **navette Aix-Marseille** de juillet à décembre 2015 :
 - 10 000 PASSAGERS/JOUR
 - DE 1100 A 2200 REPETITIONS/JOUR



Copyright : RDT 13 Tous droits réservés

✦ Une animation et une forte valorisation des destinations

Au cœur des événements de la ville de Marseille, les navettes maritimes Frioul If Express ont profité de l'engouement porté à leur ville pour renouveler et nouer de nouveaux partenariats avec les acteurs du tourisme local et les organismes de lutte et de protection pour l'environnement.

Depuis 2013, la société Frioul If Express œuvre et participe à la mise en valeur des îles d'If et du Frioul à travers différentes actions et supports de communication : « habillage » adhésif des baies vitrées de la gare maritime avec des visuels sur les îles, affichage de bâches produites par le Conservatoire du littoral représentant divers lieux originaux des îles du Frioul, déploiement de « l'Eco balade », publication autour de l'île d'If dans le « guide des adresses clefs du Vieux-Port », etc....

Enfin, comme chaque année, en 2016, la société FIE s'est associée aux manifestations, nouvelles ou reconduites, organisées par différents partenaires :

- **« Septembre en Mer »,** un évènement grand public permettant de faire découvrir les multiples richesses maritimes du littoral et de populariser la mer au sein de la métropole marseillaise.

Festival organisé par l'Office de la Mer du 1^{er} septembre au 5 octobre 2016.

Association originale des navettes maritimes à l'évènement en offrant, durant toute l'opération, la traversée aux voyageurs nés en septembre (dans la limite de 200 places).



- **« Course des îles »,** organisée par l'association *Frioul Un Nouveau Regard*.

Depuis 2005 cette course est devenue un rituel à Marseille. Cette grande course pédestre a été organisée le 16 octobre 2016.

En soutien à cet évènement sportif, nous mettons une rotation supplémentaire à la disposition des coureurs, la salle résidents de la gare maritime du



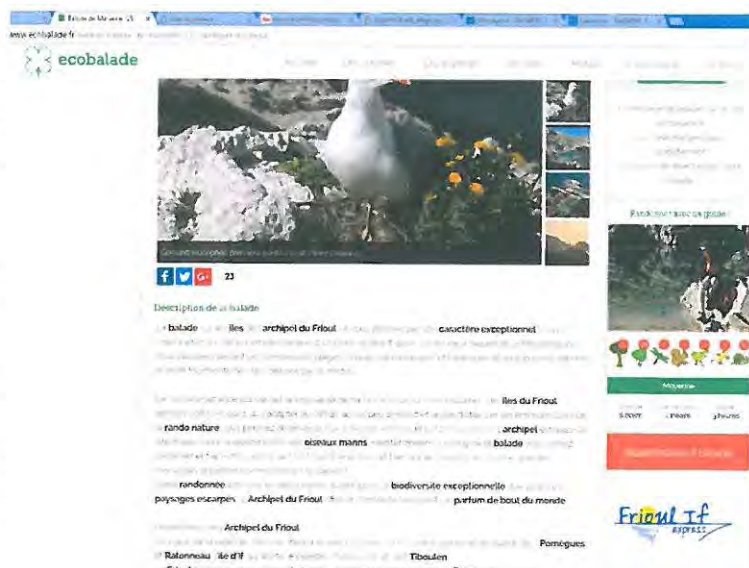
Vieux Port à la disposition des organisateurs pour accueillir les coureurs, et enfin, nous versons une subvention à l'association.

- « **Ecobalade de l'archipel du Frioul** » : depuis 2012, Frioul If Express a passé un accord avec *Natural Solutions* pour communiquer et promouvoir l'Ecobalade de l'archipel du Frioul en installant un visuel à la gare maritime du Vieux Port.



Site internet www.ecobalade.fr : lien promotionnel vers le site web des navettes maritimes sur la page dédiée à la balade de l'archipel du Frioul.

Grâce à l'application « Ecobalade » téléchargée sur leur smartphone ou à l'aide d'une documentation sur les différents parcours nature en vente au guichet, les voyageurs apprennent à reconnaître la faune et la flore des îles et peuvent partager leurs découvertes.



Cette application pour smartphone permet de découvrir plus de 70 espèces animales et végétales à travers 3 parcours de promenades :

- Fort de Brigantin
- Fort de Ratonneau
- Pomègue

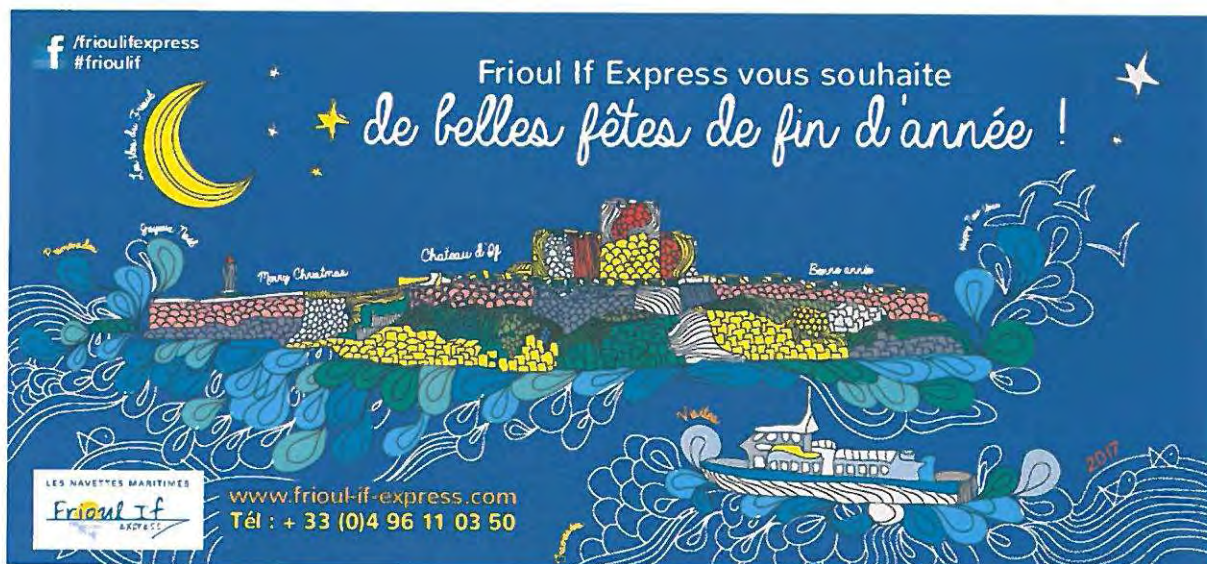
Un livret-guide est également en vente au guichet de la gare maritime.

Ces nombreux partenariats nous permettent de dynamiser et d'animer au quotidien la vie des navettes et notre relation client. Ils nous apportent également d'importantes retombées médiatiques, permettant ainsi de cibler de nouveaux voyageurs et d'être soutien ou partie prenante d'actions déployées par nos partenaires.

3-4 Une communication plus visible

Les supports de communication ont été retravaillés cette année afin de gagner en clarté et visibilité.

- ✦ Le parcours client tel que décrits dans l'annexe 9 présente les améliorations de la signalétique à bord.
- ✦ La page Facebook et le Community Management associé ont également élargit et amélioré la visibilité du service des navettes du Frioul.
- ✦ Une bâche a été apposée sur la Gare Maritime pour les fêtes de fin d'année.
- ✦ Les encarts publicitaires se sont poursuivis, à l'instar des années passées.



3.5- Budget Marketing

Le budget marketing définitif s'élève à 67 812,48 € HT pour l'année 2016.

Ce budget est diminué du report négatif au 31 décembre 2015 de – 6 767,41 € HT.

En fonction des dépenses effectuées en 2016, le solde est le suivant :

BUDGET MARKETING ANNUEL	EN € HT
BUDGET REEL - ANNEE 2016	67 812,48
REPORT BUDGET - ANNEE 2015	-6 767,41
TOTAL DEPENSES - ANNEE 2016	54 259,81
SOLDE BUDGET - ANNEE 2016	6 785,26

→ Le budget est détaillé en Annexe 7.

4. MESURES DE SURETE ET DE SECURITE

Cette partie présente les mesures de sûreté mises en œuvre à la demande des services de l'Etat (Préfecture et Affaires Maritimes) – Mesures d'Hygiène de Sécurité et d'Environnement mises en œuvre à l'initiative de Frioul If Express

En 2016, la sécurité des usagers et le respect des règles de Sécurité, d'Hygiène et de d'Environnement a été au cœur des préoccupations de l'entreprise.

- ✦ Pour faire suite aux exigences des services des Affaires Maritimes, Frioul If Express a doté les capitaines de tablettes, permettant de connaître en temps réel le nombre de voyageurs à bord des navires. Ce déploiement a également permis de suivre en temps réel la fréquentation des îles et de connaître ainsi les delta de passagers à acheminer au Vieux Port.
- ✦ En juin, dans le cadre des mesures décidées par la Prefecture, Frioul If Express a mis en place un plan de barrière permettant une gestion des files d'attente et le respect des consignes de sûreté édictées par les forces de l'état. Effectivement, en raison de la hausse du niveau de sûreté demandé par la Prefecture des Bouches du Rhône, l'embarquement des navires au départ du Vieux Port a été précédé d'un dispositif de filtrage par contrôle visuel des sacs et marchandises à embarquer. Les barrières et les aménagements de files d'attente telles que présentées en annexe 10 en sont les conséquences. Les usagers, conscients que ces mesures s'inscrivaient dans un dispositif d'urgence, ont été particulièrement collaboratifs.

➔ *Le visuel du plan de barrières et de gestion des files d'attente est joint en Annexe 10*

- ✦ Le 19 mars 2016, Frioul If Express a mené l'opération Frioul 2016, qui a consisté en un exercice grandeur nature « navire en détresse » en collaboration avec le bataillon les marins pompiers de Marseille et la SNSM. Cette opération avait pour objectifs de tester la chaîne de mise en alerte des secours, la stratégie générale d'intervention et la qualité de la réponse opérationnelle apportée et de coordonner un dispositif de secours aux personnes adapté à un fait maritime survenant dans une zone fréquentée.

A l'initiative de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) et du Bataillon des marins-pompiers de la ville de Marseille (BMPM), la compagnie Frioul If Express a participé à cet exercice en mettant à disposition un navire de 24 mètres et son équipage aux abords des îles du Frioul. Cette contribution s'inscrit dans le cadre de la démarche « sécurité et qualité » menée par l'entreprise. Celle-ci permet d'évaluer le niveau de préparation, la réactivité et la capacité d'adaptation de l'équipage aux procédures d'urgence.





→ Le dossier de presse est joint en Annexe 11

- ★ Un livret d'accueil portant sur les règles d'Hygiène, de Sécurité et d'Environnement (HSE) a également été créé au sein de l'entreprise. Ce document s'intègre dorénavant dans la démarche QSE, pour laquelle FIE a été audité et a renouvelé son Niveau 1 Qualité et Sécurité.

INFOS

Frioul If
express

03 Octobre 16

Livret d'accueil Hygiène Sécurité Environnement

Nos Engagements

Démontrer l'efficacité et la responsabilité de nos activités est essentiel. Développé par le Groupe Transdev, FACE est un label interne, certifié par Véritas et décliné sur les trois thèmes QSE : Qualité, Sécurité, Environnement.

2. Affichage et signalisation

Voici les types de signalisations pouvant être rencontrées sur le site :



Accès Personne à
Mobilité Réduite



Point de
rassemblement



Attention sol
glissant

→ Le livret HSE est joint en Annexe 12

Frioul If
express

B. Données Financières et d'Exploitation



1. COMPTE D'EXPLOITATION 2016

1.1- Présentation de la méthode et des éléments de calcul économiques

La société Frioul If Express est une société dédiée à la desserte maritime de l'archipel du Frioul. En conséquence l'ensemble des coûts directs et indirects sont affectés à la société.

Le compte d'exploitation est établi conformément à l'avenant n°10 à la DSP.

Les règles appliquées en matière d'amortissements pour le réel 2015 sont conformes à celles présentées dans le compte d'exploitation prévisionnel de la DSP.

A compter de 2016, conformément à la demande de la Métropole, les données financières correspondent à la répartition des éléments issus de la liasse fiscale de la société Frioul if Express sans retraitements extra-comptables qui étaient intégrés auparavant pour rendre les coûts comparables à ceux prévus dans le compte d'exploitation prévisionnel de la DSP.

Les méthodes comptables appliquées dans l'entreprise sont celles préconisées par le Plan Général Comptable et nos comptes sont contrôlés et certifiés par des commissaires aux comptes.

Afin de transmettre un détail des charges conforme à l'annexe 10 de la DSP, l'ensemble des charges et produits a été ventilé par nature.

→ *La liasse fiscale déposée par la société Frioul If Express au titre de son exercice 2016 est jointe à ce document en annexe 3.*

La Convention prévoit un plan d'investissement qui débute en 2007.

→ *Le tableau récapitulatif des investissements réalisés pour l'année 2016 est présenté en annexe 5.*

1.2- Recettes d'exploitation

► Les recettes commerciales

Les recettes issues de la vente des titres s'élèvent à 3 729 676 € TTC en 2016.

RECETTES (en €TTC)	Recettes 2009	Recettes 2010	Recettes 2011	Recettes 2012	Recettes 2013	Recettes 2014	Recettes 2015	Recettes 2016	Evolution 2016/2015
Janvier	61 731	50 415	60 897	70 224	74 622	67 330	72 763	71 655	-2%
Février	81 056	71 039	101 270	79 792	77 004	55 657	88 453	98 003	11%
Mars	116 857	115 960	129 158	165 239	152 095	176 855	120 047	184 226	53%
Avril	292 210	347 691	376 560	217 045	269 240	296 633	349 550	275 390	-21%
Mai	471 002	297 595	363 284	353 037	331 089	388 645	453 689	338 412	-25%
Juin	393 399	399 532	403 880	407 228	396 084	426 731	411 425	406 899	-1%
Juillet	593 079	605 508	517 525	574 040	590 841	462 229	656 468	675 691	3%
Août	802 813	698 080	674 686	676 866	745 650	752 638	838 814	821 395	-2%
Septembre	340 708	259 374	301 887	297 687	299 181	353 604	294 470	349 192	19%
Octobre	258 896	115 848	235 528	158 363	216 911	255 183	240 860	265 769	10%
Novembre	112 969	69 670	122 193	100 877	109 916	110 635	114 722	104 483	-9%
Décembre	68 174	54 455	87 256	71 493	80 207	76 162	109 761	138 562	26%
TOTAL	3 592 893	3 085 166	3 374 124	3 171 891	3 342 840	3 422 302	3 751 022	3 729 676	-1%

Globalement au cours de l'année 2016, les recettes TTC ont diminué de 1 %.

► Les Compensations tarifaires

Conformément au contrat de DSP (article 22), la Métropole Aix-Marseille Provence verse au Déléataire des compensations tarifaires sur les titres « Résidents », « Scolaires », « Plaisanciers » ainsi que la création de nouvelles compensations tarifaires depuis le 1er juin 2012. Pour l'année 2016, elles représentent un total de 222 286 € TTC auxquelles nous rajoutons les compensations suite aux travaux du vieux port pour 3 589,00 € TTC soit un total de 225 875,00 € TTC, qui se répartissent comme suit :

COMPENSATION S TARIFAIRES (en €TTC)	CT 2009	CT 2010	CT 2011	CT 2012	CT 2013	CT 2014	CT 2015	CT 2016	Evolution 2016/2015
Janvier	2 723	2 024	2 476	2 734	3 456	2 400	1 946	2 562	32%
Février	1 846	2 547	2 583	2 561	3 588	2 186	1 856	2 518	36%
Mars	3 159	3 302	2 371	2 945	5 993	4 478	2 546	3 819	50%
Avril	4 257	4 485	4 172	3 462	6 959	5 278	4 057	4 027	-1%
Mai	8 984	6 995	8 837	7 812	10 349	6 377	4 918	4 138	-16%
Juin	13 799	14 298	21 134	32 384	20 999	13 784	10 649	15 005	41%
Juillet	32 331	34 205	34 941	68 609	75 339	44 501	44 949	44 688	-1%
Août	32 784	33 593	35 137	83 910	65 582	52 546	64 294	61 562	-4%
Septembre	30 753	28 343	29 930	50 129	26 960	43 587	27 619	34 537	25%
Octobre	24 411	23 753	29 498	37 670	24 377	15 864	21 087	19 226	-9%
Novembre	22 045	21 109	25 512	29 484	19 211	28 300	20 599	17 045	-17%
Décembre	18 766	21 724	22 854	18 991	17 877	17 009	17 884	16 748	-6%
TOTAL	195 858	196 378	219 445	340 690	280 690	236 310	222 403	225 875	2%

→ *Détail des compensations en annexe 2.*

En 2016, les compensations tarifaires se sont stabilisées par rapport à 2015.

► **Contribution forfaitaire financière**

L'article 23 de l'avenant n°9 à la Convention prévoit qu'une contribution forfaitaire financière soit versée annuellement au Délégué par l'Autorité organisatrice.

Son montant au titre de l'année 2016 est de 550 000€.

Ce montant est augmenté de la taxe sur les salaires payée au titre de 2016, soit 15 884 €.

Pour 2016, le montant de la compensation annuelle est donc de : 565 884 €.

→ *Détail du calcul de la compensation forfaitaire en annexe 2.*

1.3- Compte de résultat 2016

Le Compte de Résultat d'Exploitation 2016, et le Compte d'Exploitation détaillé 2016 sont présentés en pages suivantes.

→ *Note explicative du Compte d'Exploitation 2016 en annexe 3.*

2. MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

2.1- Personnel

Il convient de préciser que le 5 avril 2016, Sébastien PALMETTI a été nommé Adjoint au Directeur d'Armement, en remplacement de Marie-Rose GUZENE.

Poste	Total Effectif
Matelots	13,60
Capitaines	5,78
Mécaniciens	5,64
Capitaine d'armement	1,00
Hôtesse Guichet	5,25
Personnel administratif	1,91
Total	33,16

→ *Détail des effectifs en annexe 4.*

Tenue Vestimentaire

L'ensemble du personnel, naviguant et commercial, bénéficie chaque année de deux dotations complètes, une tenue en hiver et une en été, aux couleurs du service.

2.2- Gare maritime

En 2016, la barge mise à disposition par la Métropole Aix Marseille Provence à l'angle du quai des Belges a été utilisée uniquement pour la partie commerciale, la salle d'attente et les opérations commerciales.

Les embarquements et les débarquements des navires se font à partir des pontons construits en 2007.

2.3- Navires

Depuis 2007, la flotte de Frioul If Express est composée de 3 navires identiques :

Navire Chevalier Paul

Capacité : 196 passagers

Equipage : 1 capitaine, 1 mécanicien, 2 matelots

Navire Edmond Dantes

Capacité : 196 passagers

Equipage : 1 capitaine, 1 mécanicien, 2 matelots

Navire Henri Jacques Espérandieu

Capacité : 196 passagers

Equipage : 1 capitaine, 1 mécanicien, 2 matelots



→ *Certificats de navigation et certificats de classification joints en annexe 6.*

ANNEXE 1

Etat des rotations pour l'année 2016

FRIOUL IF EXPRESS - rotations reelles 2016

Périodes	Chevalier Paul	Edmond Dantes	Henri Jacques Espérandieu	Sous Traitance	Total
janv-16			356	4	360
févr-16		5	344		349
mars-16	105	87	183	17	392
avr-16	358	184		10	552
mai-16	199	257	164		620
juin-16	166	238	189		593
juil-16	372	189	219	9	789
août-16	315	229	342	18	904
sept-16	166	196	247		609
oct-16	25	359	82	6	472
nov-16	30	6	329	5	370
déc-16	367		17		384
TOTAL DES ROTATIONS	2 103	1 750	2 472	69	6 394

ANNEXE 2

Recettes

- ✦ Recettes commerciales
- ✦ Compensations tarifaires
- ✦ Compensations forfaitaires financières

DSP DESSERTE ILE FRIOUL / IF - CF ANNEE 2016 - (sur la base de l'avenant 9)

1- ENGAGEMENT DE DEPENSES

VARIATION DE L'OFFRE : Selon l'article 19 de l'avenant 4 - DSP

Nombre Rotations contractuelles - avenant 10	=	6 319	rotations
Nombre Rotations réelles - année 2016	=	6 394	rotations
Variation de l'offre en 2016		1,2%	

Selon l'article 19, en cas de variation de l'offre comprise entre + ou - 3%, aucun impact sur l'engagement de dépenses et donc sur la contribution financière.

2- ENGAGEMENT DE RECETTES

Selon l'article 25 de l'avenant 4 à la DSP

Engagement recettes 2016 contractuel	=	3 374 825,00	€ HT
Recettes réelles 2016	=	3 595 955,67	€ HT
- dont recettes trafic		3 390 614,38	
- dont compensation tarifaire		205 341,29	
Variation des recettes 2016		6,55%	

Le Délégataire s'engage sur un objectif de recettes : l'éventuel écart entre les recettes réelles et la recette de référence est répartie dans l'hypothèse d'un écart sur l'année considérée de + ou - 10%

Tunnel de partage contractuel	=	-
--------------------------------------	---	---

3- CONTRIBUTION FINANCIERE 2016

Selon l'article 23 de l'avenant 9 à la DSP : la contribution forfaitaire financière est arrêtée à 550 000€ pour l'année 2016 et la recette de référence :

Engagement de dépenses 2016 (valeur 2015 sans indexation)	=	3 924 825,00	€ HT
Engagement recettes 2016 contractuel	=	3 374 825,00	€ HT
Contribution financière 2016		550 000,00	€ HT

Acompte mensuels en € HT - valeur 2016 (hors taxe sur les salaires)	550 000,00
--	-------------------

Solde 2016 contribution financière à refacturer

-

Montant annuel Taxe sur les salaires 2016 =	15 884,00	€ HT
--	------------------	-------------

Acomptes taxe sur les salaires versés	20 141,04
--	------------------

Solde 2016 taxe sur les salaires à refacturer	- 4 257,04
--	-------------------

Avoir à établir	- 4 257,04
------------------------	-------------------

QUANTITE		Tarif 01/09/15	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
A./R. VIEUX PORT / FRIUL		10,80	Caisse 3.792	Caisse 4.998	Caisse 8.256	Caisse 12.530	Caisse 15.905	Caisse 18.352	Caisse 31.399	Caisse 38.693	Caisse 17.225	Caisse 11.221	Caisse 4.609	Caisse 4.965	171.945
Collectivité			Caisse 334	Caisse 638	Caisse 1.180	Caisse 90	Caisse 680	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	2.922
Total			Caisse 4.126	Caisse 5.636	Caisse 9.436	Caisse 12.620	Caisse 16.585	Caisse 18.352	Caisse 31.399	Caisse 38.693	Caisse 17.225	Caisse 11.221	Caisse 4.609	Caisse 4.965	174.867
A./R. SOREE		5,40	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse -1	Caisse 0	Caisse 6.128	Caisse 7.696	Caisse 1.913	Caisse 75	Caisse 0	Caisse 0	15.811
NAV			Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	0
Total			Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse -1	Caisse 0	Caisse 6.128	Caisse 7.696	Caisse 1.913	Caisse 75	Caisse 0	Caisse 0	15.811
A./R. CMUC		5,40	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	6
NAV			Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	0
Total			Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	0
A./R. FAMILLE		8,10	Caisse 653	Caisse 1.176	Caisse 1.717	Caisse 5.383	Caisse 3.165	Caisse 2.295	Caisse 10.360	Caisse 18.868	Caisse 2.043	Caisse 3.807	Caisse 765	Caisse 1.622	51.854
NAV			Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	0
Total			Caisse 653	Caisse 1.176	Caisse 1.717	Caisse 5.383	Caisse 3.165	Caisse 2.295	Caisse 10.360	Caisse 18.868	Caisse 2.043	Caisse 3.807	Caisse 765	Caisse 1.622	51.854
A./R. GROUPE		9,70	Caisse 131	Caisse 259	Caisse 1.467	Caisse 1.616	Caisse 3.040	Caisse 4.328	Caisse 4.215	Caisse 1.859	Caisse 2.298	Caisse 2.046	Caisse 610	Caisse 1.498	23.367
Citypass			Caisse 77	Caisse 188	Caisse 278	Caisse 601	Caisse 573	Caisse 334	Caisse 416	Caisse 503	Caisse 353	Caisse 337	Caisse 117	Caisse 78	3.855
Total			Caisse 208	Caisse 447	Caisse 1.745	Caisse 2.217	Caisse 3.613	Caisse 4.662	Caisse 4.631	Caisse 2.362	Caisse 2.651	Caisse 2.383	Caisse 727	Caisse 1.576	27.222
A./R. PLAISANCIER		5,30	Caisse 350	Caisse 338	Caisse 605	Caisse 573	Caisse 635	Caisse 557	Caisse 265	Caisse 363	Caisse 342	Caisse 331	Caisse 71	Caisse 254	4.684
NAV			Caisse 83	Caisse 116	Caisse 141	Caisse 153	Caisse 111	Caisse 0	Caisse 685	Caisse 520	Caisse 203	Caisse 169	Caisse 196	Caisse 49	2.426
Total			Caisse 433	Caisse 454	Caisse 746	Caisse 726	Caisse 746	Caisse 557	Caisse 950	Caisse 883	Caisse 545	Caisse 500	Caisse 267	Caisse 303	7.110
A./R. RESIDENT		5,10	Caisse 153	Caisse 418	Caisse 494	Caisse 742	Caisse 1.099	Caisse 1.641	Caisse 1.436	Caisse 1.375	Caisse 954	Caisse 480	Caisse 177	Caisse 68	9.017
Pompiers			Caisse 0	Caisse 335	Caisse 353	Caisse 0	Caisse 175	Caisse 252	Caisse 94	Caisse 0	Caisse 166	Caisse 184	Caisse 170	Caisse 175	1.904
Total			Caisse 153	Caisse 753	Caisse 847	Caisse 742	Caisse 1.274	Caisse 1.893	Caisse 1.530	Caisse 1.375	Caisse 1.120	Caisse 644	Caisse 347	Caisse 243	10.921
VIEUX PORT / IF		10,80	Caisse 494	Caisse 453	Caisse 1.333	Caisse 1.643	Caisse 2.011	Caisse 4.580	Caisse 4.596	Caisse 3.946	Caisse 2.904	Caisse 2.296	Caisse 1.314	Caisse 1.991	27.561
NAV			Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	0
Total			Caisse 494	Caisse 453	Caisse 1.333	Caisse 1.643	Caisse 2.011	Caisse 4.580	Caisse 4.596	Caisse 3.946	Caisse 2.904	Caisse 2.296	Caisse 1.314	Caisse 1.991	27.561
A./R. FAMILLE		8,10	Caisse 64	Caisse 160	Caisse 278	Caisse 820	Caisse 459	Caisse 642	Caisse 1.710	Caisse 2.036	Caisse 305	Caisse 914	Caisse 214	Caisse 748	8.350
NAV			Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	0
Total			Caisse 64	Caisse 160	Caisse 278	Caisse 820	Caisse 459	Caisse 642	Caisse 1.710	Caisse 2.036	Caisse 305	Caisse 914	Caisse 214	Caisse 748	8.350
A./R. GROUPE		9,70	Caisse 58	Caisse 0	Caisse 349	Caisse 387	Caisse 854	Caisse 1.217	Caisse 610	Caisse 379	Caisse 968	Caisse 552	Caisse 234	Caisse 119	5.727
Citypass			Caisse 40	Caisse 39	Caisse 218	Caisse 419	Caisse 535	Caisse 538	Caisse 790	Caisse 747	Caisse 518	Caisse 488	Caisse 197	Caisse 262	4.791
Total			Caisse 98	Caisse 39	Caisse 567	Caisse 806	Caisse 1.389	Caisse 1.755	Caisse 1.400	Caisse 1.126	Caisse 1.486	Caisse 1.040	Caisse 431	Caisse 381	10.518
COMBINE 2 ILES		16,20	Caisse 224	Caisse 282	Caisse 912	Caisse 1.359	Caisse 2.164	Caisse 3.195	Caisse 4.377	Caisse 5.189	Caisse 2.745	Caisse 1.737	Caisse 692	Caisse 978	23.854
NAV			Caisse 20	Caisse 99	Caisse 195	Caisse 619	Caisse 588	Caisse 393	Caisse 1.649	Caisse 2.343	Caisse 325	Caisse 748	Caisse 141	Caisse 215	7.335
Total			Caisse 244	Caisse 381	Caisse 1.107	Caisse 1.978	Caisse 2.752	Caisse 3.588	Caisse 6.026	Caisse 7.532	Caisse 3.070	Caisse 2.485	Caisse 833	Caisse 1.193	31.189
A./R. FAMILLE		12,10	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 151	Caisse 252	Caisse 359	Caisse 406	Caisse 119	Caisse 175	Caisse 372	Caisse 167	Caisse 18	Caisse 37	2.056
NAV			Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	0
Total			Caisse 0	Caisse 0	Caisse 151	Caisse 252	Caisse 359	Caisse 406	Caisse 119	Caisse 175	Caisse 372	Caisse 167	Caisse 18	Caisse 37	2.056
1 ALLER OU 1 RETOUR		5,60	Caisse 159	Caisse 155	Caisse 480	Caisse 783	Caisse 1.372	Caisse 1.580	Caisse 1.575	Caisse 1.865	Caisse 947	Caisse 1.114	Caisse 365	Caisse 260	10.655
NAV			Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	0
Total			Caisse 159	Caisse 155	Caisse 480	Caisse 783	Caisse 1.372	Caisse 1.580	Caisse 1.575	Caisse 1.865	Caisse 947	Caisse 1.114	Caisse 365	Caisse 260	10.655
ABT MENSUEL		41,80	Caisse 34	Caisse 27	Caisse 30	Caisse 33	Caisse 28	Caisse 29	Caisse 28	Caisse 35	Caisse 25	Caisse 25	Caisse 25	Caisse 23	342
NAV			Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	0
Total			Caisse 34	Caisse 27	Caisse 30	Caisse 33	Caisse 28	Caisse 29	Caisse 28	Caisse 35	Caisse 25	Caisse 25	Caisse 25	Caisse 23	342
RESIDENT		RMISTES MENSUELS RMISTES TRIMESTRIELS Equiv mensuel	Caisse 0	Caisse 1	Caisse 0	Caisse 1	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 2	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 2	Caisse 3	Caisse 0	10
NAV			Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	0
Total			Caisse 0	Caisse 1	Caisse 0	Caisse 1	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 2	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 2	Caisse 3	Caisse 0	10
RESIDENT* - Navette + RTM *		46,00	Caisse 34	Caisse 28	Caisse 31	Caisse 34	Caisse 28	Caisse 29	Caisse 30	Caisse 35	Caisse 25	Caisse 27	Caisse 28	Caisse 23	352
NAV			Caisse 136	Caisse 140	Caisse 137	Caisse 138	Caisse 156	Caisse 144	Caisse 149	Caisse 159	Caisse 148	Caisse 130	Caisse 126	Caisse 133	1.696
Total			Caisse 170	Caisse 140	Caisse 137	Caisse 138	Caisse 156	Caisse 144	Caisse 149	Caisse 159	Caisse 148	Caisse 130	Caisse 126	Caisse 133	1.866
PLAISANCIER+Res Sec- MENSUEL		43,20	Caisse 9	Caisse 7	Caisse 8	Caisse 12	Caisse 13	Caisse 29	Caisse 28	Caisse 34	Caisse 14	Caisse 10	Caisse 12	Caisse 11	187
NAV			Caisse 9	Caisse 7	Caisse 8	Caisse 12	Caisse 13	Caisse 29	Caisse 28	Caisse 34	Caisse 14	Caisse 10	Caisse 12	Caisse 11	187
Total			Caisse 9	Caisse 7	Caisse 8	Caisse 12	Caisse 13	Caisse 29	Caisse 28	Caisse 34	Caisse 14	Caisse 10	Caisse 12	Caisse 11	187
ABT ANNUEL		92,70	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	1
NAV			Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	0
Total			Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	1
PRIMAIRE		124,00	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	0
NAV			Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	0
Total			Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	0
COLLEGEN LYCEEN		175,00	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 1	Caisse 0	Caisse 1	Caisse 0	2
NAV			Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	0
Total			Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 1	Caisse 0	Caisse 1	Caisse 0	2
BOURSIER COLLEG LYCEE		501,60	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	0
NAV			Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	0
Total			Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	0
RESIDENT - Annuel		552,00	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	0
NAV			Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	0
Total			Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	0
RESIDENT + RTM - Annuel		518,00	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	0
NAV			Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	0
Total			Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	0
PLAISANCIER - ANNUEL		220,00	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 2	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	2
NAV			Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	0
Total			Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 2	Caisse 0	Caisse 0	Caisse 0	2

RECETTES TTC		Tarif	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
VIEUX PORT / FRIOL															
A/R.	Caisse	10,80	39 568,70	52 153,04	86 149,57	130 747,83	165 965,22	191 498,13	327 641,74	403 763,04	179 739,13	117 088,70	48 093,91	51 808,70	1 794 208,70
	NAV		3 485,22	6 657,39	12 313,04	939,13	7 095,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 490,43
	Total		43 053,91	58 810,43	98 462,61	131 686,96	173 060,87	191 498,13	327 641,74	403 763,04	179 739,13	117 088,70	48 093,91	51 808,70	1 824 699,13
A/R. SOURCE	Caisse	5,40	0,00	0,00	0,00	0,00	-5,22	0,00	31 972,17	40 153,04	9 980,87	391,30	0,00	0,00	82 492,17
	NAV		0,00	0,00	0,00	0,00	-5,22	0,00	31 972,17	40 153,04	9 980,87	391,30	0,00	0,00	82 492,17
	Total		0,00	0,00	0,00	0,00	-5,22	0,00	31 972,17	40 153,04	9 980,87	391,30	0,00	0,00	82 492,17
A/R. CMUC	Caisse	5,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32,40
	NAV		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32,40
	Total		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32,40
A/R. FAMILLE	Caisse	8,10	5 110,43	9 203,48	13 437,39	42 127,83	24 769,57	17 980,87	81 078,26	147 662,61	15 988,70	29 793,91	5 966,96	12 693,91	405 813,91
	NAV		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total		5 110,43	9 203,48	13 437,39	42 127,83	24 769,57	17 980,87	81 078,26	147 662,61	15 988,70	29 793,91	5 966,96	12 693,91	405 813,91
A/R. GROUPE	Caisse	9,70	1 227,73	2 427,34	13 748,70	15 145,12	28 490,82	40 561,93	39 502,90	17 422,51	21 536,81	19 175,07	5 716,91	14 039,23	218 995,07
	citypass		721,64	1 761,93	2 605,41	5 632,56	5 370,14	3 130,24	3 696,74	4 714,11	3 308,31	3 158,36	1 096,52	731,01	36 128,99
	Total		1 949,37	4 189,27	16 354,11	20 777,68	33 860,97	43 692,17	43 199,64	22 136,62	24 845,12	22 333,43	6 813,43	14 770,24	255 124,06
A/R. PLAISANCIER	Caisse	5,30	1 792,27	1 730,82	3 098,07	2 934,20	3 251,89	2 852,27	1 357,00	1 858,84	1 751,30	1 694,98	363,57	1 300,68	23 985,70
	NAV		425,02	594,01	722,03	783,48	568,41	0,00	3 507,73	2 662,80	1 039,52	865,41	1 003,67	250,92	12 423,00
	Total		2 217,29	2 324,83	3 820,10	3 717,68	3 820,30	2 852,27	4 864,73	4 521,64	2 790,82	2 560,39	1 367,25	1 551,59	36 408,70
A/R. RESIDENT	Caisse	5,10	780,30	2 131,80	2 519,40	3 784,20	5 604,90	8 369,10	7 323,60	7 012,50	4 865,40	2 346,00	902,70	346,80	45 986,70
	Pompiers	5,20	0,00	1 708,50	1 800,30	0,00	892,50	1 285,20	479,40	0,00	846,60	938,40	867,00	9 710,40	9 710,40
	Total		780,30	3 840,30	4 319,70	3 784,20	6 497,40	9 654,30	7 803,00	7 012,50	5 712,00	3 284,40	1 769,70	1 239,30	55 697,10
VIEUX PORT / IF															
A/R.	Caisse	10,80	5 154,78	4 726,96	13 909,57	17 144,35	20 984,35	47 791,30	47 958,26	41 175,65	30 302,61	23 958,26	13 711,30	20 775,65	287 593,04
	NAV		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total		5 154,78	4 726,96	13 909,57	17 144,35	20 984,35	47 791,30	47 958,26	41 175,65	30 302,61	23 958,26	13 711,30	20 775,65	287 593,04
A/R. FAMILLE	Caisse	8,10	500,87	1 252,17	2 175,65	8 417,39	5 592,17	5 024,35	13 362,61	15 933,91	2 386,96	1 753,04	1 674,78	5 853,91	65 347,83
	NAV		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total		500,87	1 252,17	2 175,65	8 417,39	5 592,17	5 024,35	13 362,61	15 933,91	2 386,96	1 753,04	1 674,78	5 853,91	65 347,83
A/R. GROUPE	Caisse	9,70	543,57	0,00	3 276,96	8 003,67	11 405,70	5 716,91	3 193,04	5 153,98	9 072,08	5 173,33	2 193,04	1 115,27	53 673,33
	citypass		374,88	365,51	2 043,09	3 926,86	5 014,01	5 042,13	7 403,86	7 000,87	4 854,69	4 573,53	1 845,28	2 455,46	44 901,16
	Total		918,45	365,51	5 319,91	7 553,82	13 017,68	16 447,83	13 120,77	10 552,85	13 926,76	9 748,86	4 039,32	3 570,72	98 574,49
COMBINE 2 ILES															
A/R.	Caisse	16,20	3 506,09	4 413,91	14 274,78	21 271,30	33 871,30	50 008,70	68 509,57	81 219,13	42 965,22	27 187,83	10 831,30	15 307,83	373 366,96
	NAV		233,82	1 157,39	2 279,71	7 236,62	8 674,20	4 594,49	19 278,16	27 391,59	3 799,52	8 744,73	1 648,41	2 513,53	85 752,17
	Total		3 739,91	5 571,30	16 554,49	28 507,91	42 465,79	54 603,19	87 787,73	108 610,72	46 764,74	36 932,56	12 479,71	17 821,36	459 119,13
A/R. GROUPE	Caisse	14,50	0,00	0,00	2 130,05	3 554,78	5 277,15	5 727,15	1 678,65	2 468,60	5 247,54	2 355,75	253,91	521,93	29 002,51
	NAV		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total		0,00	0,00	2 130,05	3 554,78	5 277,15	5 727,15	1 678,65	2 468,60	5 247,54	2 355,75	253,91	521,93	29 002,51
1 ALLER OU 1 RETOUR															
	Caisse	5,80	832,15	811,21	2 612,15	4 097,94	7 180,56	8 269,16	8 242,99	9 760,75	4 956,26	5 830,28	1 910,28	1 360,75	55 764,49
	NAV		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-168,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-168,00
	Total		832,15	811,21	2 612,15	4 097,94	7 180,56	8 101,16	8 242,99	9 760,75	4 956,26	5 830,28	1 910,28	1 360,75	55 596,49
ABT MENSUEL															
RESIDENT	NAV	41,80	1 421,20	1 128,60	1 254,00	1 379,40	1 170,40	1 212,20	1 170,40	1 463,00	1 045,00	1 045,00	1 045,00	961,40	14 295,60
	RMISTES MENSUELS														
	RMISTES TRIMESTRIELS														
RESIDENT + * Navette + RTM *	NAV	41,80	6 256,00	6 440,00	6 302,00	6 348,00	7 176,00	6 624,00	6 854,00	7 314,00	6 808,00	5 980,00	5 795,00	5 118,00	78 016,00
	Total		6 256,00	6 440,00	6 302,00	6 348,00	7 176,00	6 624,00	6 854,00	7 314,00	6 808,00	5 980,00	5 795,00	5 118,00	78 016,00
PLAISANCIER	Euros	4,20 / 50,40	672,00	588,00	575,40	579,60	655,20	604,80	625,80	667,80	621,60	546,00	529,20	558,60	7 224,00
	Caisse	43,20	375,65	292,17	333,91	500,87	542,61	1 210,43	1 168,70	1 419,13	584,35	417,39	500,87	459,13	7 805,22
ABT ANNUEL															
PRIMAIRE	Caisse	92,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92,70	92,70
COLLEGE LYCEE	Caisse	124,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ETUDIANT	Caisse	175,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
BOURSIER COLLEGE LYCEE	Caisse	41,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RESIDENT - ANNUEL	Caisse	501,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RESIDENT + RTM - ANNUEL	Caisse	552,00	1 104,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 104,00
PLAISANCIER - ANNUEL	Caisse	518,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Remise City Pass			175,50	340,50	744,00	1 530,00	1 662,00	1 308,00	1 809,00	1 875,00	1 306,50	1 237,50	471,00	510,00	12 969,00
REMISE			911,80	25,20	1 334,00	99,00	748,00	3 589,00	0,00	0,00	0,00	319,00	0,00	0,00	7 026,00
RECETTES TRAFIC TTC															
			71 655,03	98 002,55	184 226,24	275 390,22	338 411,91	406 898,55	675 690,86	821 395,27	349 191,75	265 768,77	104 483,23	138 562,00	3 729 676,38
RECETTES TTC															
			71 655,03	98 002,55	184 226,24	275 390,22	338 411,91	406 898,55	675 690,86	821 395,27	349 191,75	265 768,77	104 483,23	138 562,00	3 729 676,38
RECETTES H.T.															
			65 140,93	89 093,23	167 478,40	250 354,74	307 647,19	369 907,78	614 264,41	746 722,98	317 447,04	241 607,98	94 984,75	125 965,46	3 390 614,89

FRIOUL IF EXPRESS - COMPENSATIONS TARIFAIRES

2016

QUANTITE	Valeur compensée au 01/09/15	Janvier	février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
FRIOUL et IF - ALLER / RETOUR	-	4 620	6 089	10 769	14 263	18 596	22 932	35 995	42 639	20 129	13 517	5 923	6 956	202 428
FRIOUL et IF - FAMILLE	-	717	1 336	1 995	6 203	3 624	2 937	12 070	20 904	2 348	4 721	979	2 370	60 204
FRIOUL et IF - GROUPE	0,013	306	486	2 312	3 023	5 002	6 417	6 031	3 488	4 137	3 423	1 158	1 957	37 740
COMBINES 2 ILES A / R	0,014	224	282	912	1 359	2 164	3 195	4 377	5 189	2 745	1 737	692	978	23 854
COMBINES 2 ILES - FAMILLE	0,039	20	99	195	619	588	393	1 649	2 343	325	748	141	215	7 335
COMBINES 2 ILES - GROUPE	0,031	-	-	151	252	359	406	119	175	372	167	18	37	2 056
FRIOUL - CMU	5,210	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6	6
FRIOUL - SOIREE	5,21	-	-	-	-	1	-	6 128	7 696	1 913	75	-	-	15 811
FRIOUL A/R RESIDENT et carnet	4,28	-	-	-	-	-	1 582	1 530	1 375	1 120	644	347	243	6 841
Ticket unité PLAISANCIER	4,26	433	454	746	726	746	557	950	883	545	500	267	303	7 110
FRIOUL - 1 ALLER OU 1 RETOUR	0,023	159	155	480	783	1 372	1 550	1 575	1 865	947	1 114	365	260	10 525
MENSUEL RESIDENT	83,60	-	-	-	-	-	-	-	112	173	157	154	156	752
MENSUEL PLAISANCIERS	83,60	9	7	8	12	13	29	28	34	14	10	12	11	187
MENSUEL RESIDENT RMISTES	41,80	-	1	1	1	-	-	2	-	-	2	3	-	10
TRIMESTRIEL RESIDENT RMISTES	41,80	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ANNUEL SPECIAUX SCOLAIRES NON BOURSIERS	501,60	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	2
ANNUEL SPECIAUX SCOLAIRES BOURSIERS	501,60	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1
ANNUEL PRIMAIRE	501,60	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
ANNUEL PLAISANCIERS	1 003,20	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ANNUEL COLLEGE LYCEE	377,60	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ANNUEL ETUDIANT	326,600	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ANNUEL BOURSIER COLL LYCEE	459,80	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	2

COMPENSATIONS TTC	Janvier	février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
FRIOUL et IF - ALLER/RETOUR	-27,720	-36,534	-64,614	-85,578	-111,576	-137,592	-215,970	-255,834	-120,774	-81,102	-35,538	-41,736	-1 214,568
FRIOUL et IF - FAMILLE	-5,019	-9,352	-13,965	-43,421	-25,368	-20,559	-84,490	-146,328	-16,436	-33,047	-6,853	-16,590	-421,428
FRIOUL et IF - GROUPE	3,978	6,318	30,056	39,299	65,026	83,421	78,403	45,344	53,781	44,499	15,054	25,441	490,820
COMBINES 2 ILES A/R	-3,136	-3,948	-12,768	-19,026	-30,296	-44,730	-61,278	-72,646	-38,430	-24,318	-9,688	-13,692	-333,956
COMBINES 2 ILES - FAMILLE	0,780	3,861	7,605	24,141	22,932	15,327	64,311	91,377	12,675	29,172	5,499	8,385	286,065
COMBINES 2 ILES - GROUPE	0,000	0,000	-4,681	-7,812	-11,129	-12,586	-3,688	-5,425	-11,532	-5,177	-0,558	-1,147	-63,736
FRIOUL - CMU	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
FRIOUL - SOIREE	0,000	0,000	0,000	0,000	-5,210	0,000	31 926,880	40 096,160	9 966,730	390,750	0,000	0,000	82 375,310
FRIOUL AIR RESIDENT et carnet						6 770,960	6 548,400	5 885,000	4 793,600	2 756,320	1 485,160	1 040,040	29 279,480
Ticket unité PLAISANCIER	1 844,580	1 934,040	3 177,960	3 092,760	3 177,960	2 372,820	4 047,000	3 761,560	2 321,700	2 130,000	1 137,420	1 290,780	30 288,800
FRIOUL - 1 ALLER OU 1 RETOUR	-3,657	-3,565	-11,040	-18,009	-31,556	-35,650	-36,225	-42,895	-21,781	-25,622	-8,395	-5,980	-244,375
MENSUEL RESIDENT								9 363,200	14 462,800	13 125,200	12 874,400	13 041,600	62 867,200
MENSUEL PLAISANCIERS	752,400	585,200	588,800	1 003,200	1 086,800	2 424,400	2 340,800	2 842,400	1 170,400	836,000	1 003,200	919,600	15 633,200
MENSUEL RESIDENT RMISTES		41,800	41,800	41,800			83,600			83,600	125,400		418,000
TRIMESTRIEL RESIDENT RMISTES	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
ANNUEL SPECIAUX SCOLAIRES	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	1 003,200	0,000	0,000	0,000	1 003,200
NON BOURSIERS													
ANNUEL SPECIAUX SCOLAIRES BOURSIERS	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	501,600	0,000	0,000	0,000	501,600
ANNUEL PRIMAIRE												501,600	501,600
ANNUEL PLAISANCIERS	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
ANNUEL COLLEGE LYCEE													
ANNUEL ETUDIANT													
ANNUEL BOURSIER COLL LYCEE													
TOTAL TTC	2 562,206	2 517,820	3 819,153	4 027,354	4 137,583	11 415,811	44 687,742	61 561,933	34 537,333	19 226,275	17 044,901	16 748,301	222 286,412

COMPENSATIONS HT	2 329,28	2 288,93	3 471,96	3 661,23	3 761,44	10 378,01	40 625,22	55 965,39	31 397,58	17 478,43	15 495,36	15 225,73	202 078,56
------------------	----------	----------	----------	----------	----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	------------

Compensations titres plaisanciers suite aux travaux du vieux port	3 262,73
TOTAL HT	205 341,28

ANNEXE 3
Note explicative du Compte
d'Exploitation, et liasse fiscale 2016

DSP DESSERTE MARITIME ILES DU FRIUL - COMPTE DE RESULTAT D'EXPLOITATION 2016

(en € H.T.)

	REEL N Arrêté au 31-12-15	REEL 2015 Arrêté au 31-12-16	Ecart en % REEL 2016/2015	DSP N Arrêté au 31-12-16	Ecart REEL/DSP en montant	Ecart en %
Voyageurs Vieux Port / Iles du Frioul-If	468 192	457 974	-2%			
Dont voyageurs résidents	-					
Dont voyageurs tarifs groupe	-					
VOYAGEURS	434 996	457 974	5%	-		0%
Nombre de rotations	6 296	6 394	2%	6 319	75	1%
ROTATIONS	6 225	6 394	3%	6 319	75	
Recettes commerciales transport	3 341 401	3 369 024	1%	3 152 383	216 641	7%
Compensations tarifaires	202 184	205 341	2%	222 442	17 101	-8%
Prestations occasionnelles		8 560			8 560	
Contribution financière	750 000	550 000	-27%	550 000	-	0%
Taxe sur les salaires	24 193	15 885	-34%	-	15 885	
Rotations supplémentaires	10 935		-100%	-	-	
Divers	-	5 000		-	5 000	
I - TOTAL RECETTES TRANSPORT	4 328 714	4 143 810	-4%	3 924 825	218 985	6%
Salaires marins	893 183	912 279	2%	948 691	36 412	-4%
salaires structure	569 962	545 870	-4%	558 861	12 991	-2%
vêtement de travail	8 257	6 111	-26%	11 966	5 855	-49%
indemnités diverses	-	-		2 393	2 393	-100%
frais médicaux	978	2 160	0%	2 992	832	-28%
charges diverses	71 948	35 638	-50%	16 752	18 886	113%
TOTAL FRAIS DE PERSONNEL	1 544 328	1 502 058	-3%	1 541 655	39 597	-3%
carburant	319 466	296 008	-7%	388 066	92 058	-24%
lubrifiants bateaux	13 954	9 366	-33%	21 966	12 600	-57%
achats de pièces	25 300	15 566	-38%	35 898	20 332	-57%
titres de transport	12 315	7 580	-38%	17 305	9 725	-56%
eaux	2 239	3 171	0%	2 393	778	32%
edf	4 197	2 384	0%	8 376	5 992	-72%
fournitures et outillages	246	1 398	468%	12 564	11 166	-89%
sous traitance transport	61 300	40 778	-33%	21 709	19 069	
TOTAL CHARGES DIRECTES	439 016	376 252	-14%	508 277	132 025	-26%
entretien des pontons	992	-	0%	13 163	13 163	-100%
entretien réparation des bateaux	464 736	444 025	-4%	470 372	26 347	-6%
gardienage	235 321	244 047	4%	242 312	1 735	1%
assurance bateaux	73 911	92 443	25%	77 779	14 664	19%
assurances personnel	6 158	3 418	-44%	5 983	2 565	-43%
documentation générale	165	-	0%	4 188	4 188	-100%
commission sur ventes	-	-	0%	-	-	
voyages déplacements	-	-	0%	3 590	3 590	-100%
communication	62 928	56 989	-9%	72 908	15 919	-22%
coûts administratifs et informatiques	82 991	85 065	2%	49 859	35 206	71%
coût des installations	140 329	859 836	513%	122 800	737 036	
système billettique	-	-		10 967		
TOTAL CHARGES INDIRECTES	1 067 530	1 785 823	67%	1 073 921	711 902	66%
amortissements	206 996	57 622	-72%	199 653	142 031	
crédit bail et LCD	-	357 961		-	357 961	0%
frais financiers	252 778	541	-100%	201 253	200 712	
autres	144 797	166 869	15%	152 682	14 187	9%
frais portuaires	164 222	167 938	2%	175 258	7 320	-4%
impôts et taxes	47 276	41 064	-13%	60 160	19 096	-32%
TOTAL AUTRES COUTS	816 068	791 995	-3%	789 006	2 989	0%
participation et impôts société	180	180	0%	11 966	11 786	
TOTAL DEPENSES avant marge bénéficiaire	3 867 122	4 456 307	15%	3 924 825	531 482	14%
marge / perte bénéficiaire	461 592	312 498	-168%	-	312 498	

DSP FRIOUL - COMPTE EXPLOITATION 2016 détaillé

(en € H.T.)

	REEL 2015 ANNUEL	REEL 2016 ANNUEL	DSP 2016 ANNUEL
Voyageurs Vieux Port / Iles du Frioul-If	468 192	457 974	
VOYAGEURS	468 192	457 974	0
Nombre de rotations	6 296	6 394	6 319
ROTATIONS	6 296	6 394	6 319
Recettes commerciales transport	3 341 401	3 369 024	3 152 383
Compensations tarifaires	202 184	205 341	222 442
Prestations occasionnelles		8 560	
Contribution financière	750 000	550 000	550 000
Taxe sur les salaires	24 193	15 885	
Rotations supplémentaires	10 935		
Divers		(5 000)	
TOTAL RECETTES TRANSPORT	4 328 714	4 143 810	3 924 825
Salaires marins	893 183	912 279	948 691
Salaires structure	569 962	545 870	558 861
vêtement de travail	8 257	6 111	11 966
indemnités diverses	0	0	2 393
frais médicaux	978	2 160	2 992
charges diverses	71 948	35 638	16 752
TOTAL FRAIS DE PERSONNEL	1 544 328	1 502 058	1 541 655
carburant	319 466	296 008	388 066
lubrifiants bateaux	13 954	9 366	21 966
achats de pièces	25 300	15 566	35 898
titres de transport	12 315	7 580	17 305
eaux	2 239	3 171	2 393
edf	4 197	2 384	8 376
fournitures et outillages	246	1 398	12 564
sous traitance transport	61 300	40 778	21 709
TOTAL CHARGES DIRECTES	439 016	376 252	508 277
entretien des pontons	992	0	13 163
entretien réparation des bateaux	464 736	444 025	470 372
gardiennage	235 321	244 047	242 312
assurance bateaux	73 911	92 443	77 779
assurances personnel	6 158	3 418	5 983
documentation générale	165	0	4 188
commission sur ventes	0	0	0
voyages déplacements	0	0	3 590
communication	62 928	56 989	72 908
coûts administratifs et informatiques	82 991	85 065	49 859
coût des installations	140 329	859 836	122 800
système billettique			10 967
TOTAL CHARGES INDIRECTES	1 067 530	1 785 823	1 073 921
amortissements	206 996	57 622	199 653
crédit bail et LCD		357 961	
frais financiers	252 778	541	201 253
autres	144 797	166 869	152 682
frais portuaires	164 222	167 938	175 258
impôts et taxes	47 276	41 064	60 160
TOTAL AUTRES COUTS	816 068	791 995	789 006
participation et impôts société	180	180	11 966
TOTAL DEPENSES avant marge bénéficiaire	3 867 122	4 456 307	3 924 825
marge bénéficiaire	461 592	(312 498)	0

A la demande de la Métropole Aix Marseille Provence, les données de 2016 correspondent à la liasse fiscale de la société Frioul If Express

Reçu au Contrôle de légalité le 27 décembre 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : FRIOUL-IF-EXPRESS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise 0000 Clos Piervil Chemin du Viaduc 13090 AIX EN PROVENCE		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET* 4 7 9 0 1 5 7 1 1 0 0 0 3 5		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 31/12/2016		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
		Frais de développement * CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	
		Fonds commercial (1) AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	77 791
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	
		Constructions AP	AQ	340 832
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	5 548
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	129 224
		Immobilisations en cours AV	AW	
		Avances et acomptes AX	AY	655 784
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
		Autres participations CU	CV	
		Créances rattachées à des participations BB	BC	
		Autres titres immobilisés BD	BE	
		Prêts BF	BG	
		Autres immobilisations financières* BH	BI	4 540
	TOTAL (II) BJ		BK	1 209 178
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	18 396
		En cours de production de biens BN	BO	
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	
		Marchandises BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	7 115
		Autres créances (3) BZ	CA	711 609
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	CG	54 709	
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	8 048	
	TOTAL (III) CJ	CK	7 115	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	1 216 294	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an CR	
Clause de réserve de propriété :*		Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		FRIOUL-IF-EXPRESS		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 74 000)			DA	74 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	7 400
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	6 851
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-312 498
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	-224 246
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	147 754
	TOTAL (III)			DR	147 754
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	63 980
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	3 260
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	654 066
	Dettes fiscales et sociales			DY	232 612
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	3 826
	Autres dettes			EA	709 623
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	1 667 367	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 590 875	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 667 367
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	63 980	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : FRIOUL-IF-EXPRESS						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	3 582 925	FH		FI	3 582 925	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 582 925	FK		FL	3 582 925	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	560 885	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	190 640	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 059	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	4 335 510
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	15 957	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	-13 197	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 083 983	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	316 802	
	Salaires et traitements*					FY	1 180 268	
	Charges sociales (10)					FZ	122 618	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	57 622
							GB	200 000
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	3 116
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	3 547	
	Autres charges (12)					GE	76 571	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	4 047 286
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	288 223	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	4	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	545	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	545	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-541	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	287 682	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise FRIOUL-IF-EXPRESSNéant ☐ *

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	600 000	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	600 000	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-600 000	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	180	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 335 513	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 648 011	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	-312 498	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	4	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	387	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	171 700	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
678880 - Surcout gare maritime		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
		600 000		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Reçu au Contrôle de légalité le 27 décembre 2017

FRIOL IF EXPRESS - NOTE EXPLICATIVE COMPTE D'EXPLOITATION 2016

A la demande de la Métropole Aix Marseille Provence et à compter de 2016, les données financières correspondent à la répartition des éléments validés par les commissaires aux comptes, c'est-à-dire les éléments issus de la liasse fiscale (compte de résultat) de la société Frioul If Express, sans retraitements extra-comptable qui étaient intégrés auparavant pour rendre les coûts comparables à ceux prévus de la DSP.

1- ROTATIONS

a- Données chiffrées

	REEL 2015	REEL 2016	CEXP DSP 2016	écart 2016/2015	Ecart réel / cexp dsp
Total rotations	6296	6394	6319	98	75
En %				1,6%	1,2%

b- Commentaires

En 2016, nous avons réalisé 75 rotations supplémentaires par rapport à celles annoncées soit 1,2 % d'offre supplémentaire.

Cette évolution s'explique notamment par des pics de fréquentation sur les mois de juillet et août 2016 ainsi qu'à l'arrière saison (septembre et octobre) dus à une météo et un calendrier favorables sur la période.

Cette année encore, l'adaptation de notre offre aux flux des voyageurs a permis de faciliter l'accès des îles aux touristes.

2 - RECETTES TRANSPORT

a- Données chiffrées

	REEL 2015	REEL 2016	CEXP DSP 2016	écart 2016/2015	Ecart réel / cexp dsp
Recettes trafic HT	3 410 019	3 369 024	3 152 383	40 996	216 641
tunnel de partage	68 618			68 618	-
Comp. tarifaires	202 184	205 341	222 442	3 157	17 101
Prestations occasionnelles		8 560		8 560	8 560
Contribution forfaitaire	750 000	550 000	550 000	200 000	-
Taxe sur les salaires	24 193	15 885		8 308	15 885
Rotations supplémentaires	10 935			10 935	-
Divers	-	5 000		5 000	5 000
Total recettes	4 328 714	4 143 810	3 924 825	184 904	218 985
En %				-4,27%	5,58%

b- Commentaires

- RECETTES DE TRAFIC

Tout comme en 2015, les recettes de trafic restent à un niveau élevé, ainsi l'année 2016 se place deuxième dans le classement des meilleures années de fréquentation / recettes depuis le début de la dsp.

On constate une charge moyenne par navire en diminution par rapport à l'année précédente soit 71,62 voyageurs par rotations, contre 74,36 voyageurs en 2015.

Cette évolution s'explique notamment par un aléas météo très favorable durant les périodes où nous réalisons l'essentiel de notre volume d'activité.

De plus cette année, le mois de mars, septembre et décembre ont enregistré des fortes fréquentations dues aux vacances scolaires et à la météo clémente qui ont compensé une baisse des recettes en mai qui n'a pas bénéficié en 2016 des jours fériés et de bonnes conditions météo.

L'article 25 de l'avenant 4 à la DSP prévoit qu'en cas d'un écart éventuel entre les recettes réelles et la recette de référence, alors la formule d'intéressement s'applique :

- entre + ou - 10% : 100% au délégataire
- entre +/- 10% et 20% : 50% à l'AO et 50% au Délégataire
- au-delà de 20% : 100% au l'AO

	Recettes trafic + Compensations
* Réel 2016	3 595 956 € (Total HT annexe 2.2 et annexe 2.3)
* Engagement 2016	3 374 825 €
* Ecart	221 131 €
* Ecart en %	6,55%

Les recettes sont ainsi en 2016 supérieures à l'engagement contractuel de notre DSP tout en restant dans la tranche de 0 à 10 %, et ne génèrent aucun tunnel de partage.

- COMPENSATIONS TARIFAIRES

En 2016, les compensations tarifaires sont au même niveau que 2015.

- CONTRIBUTION FINANCIERE FORFAITAIRE

La contribution financière forfaitaire est de 550 000 € conformément à l'avenant 9 de la DSP (en baisse de 200.000 € par rapport à 2015)

3 - FRAIS DE PERSONNEL

a- Données chiffrées

	REEL 2015	REEL 2016	CEXP DSP 2016	écart 2016/2015	Ecart réel / cexp dsp
salaires marins	893 183	912 279	948 691	19 096	36 412
saire structure	569 962	545 870	558 861	24 091	12 991
vêtements de travail	8 257	6 111	11 966	2 146	5 855
indemnités diverses	-	-	2 393	-	2 393
frais médicaux	978	2 160	2 992	1 182	832
charges diverses	71 948	35 638	16 752	36 310	18 886
Total frais personnel	1 544 328	1 502 058	1 541 655	42 270	39 597
En %				-3%	-3%

b- Commentaires

Les frais de personnel restent globalement stables par rapport à 2015

Le poste "charges diverses" a diminué de 36 K€ par rapport à 2015 en lien avec la baisse des coûts provisionnés au titre des indemnités de fin carrière du personnel de la société.

4 - CHARGES DIRECTES

a- Données chiffrées

	REEL 2015	REEL 2016	CEXP DSP 2016	écart 2016/2015	Ecart réel / cexp dsp
carburant	319 466	296 008	388 066	23 458	92 058
lubrifiants bateaux	13 954	9 366	21 966	4 588	12 600
achat de pièces	25 300	15 566	35 898	9 733	20 332
titres de transport	12 315	7 580	17 305	4 735	9 725
eau	2 239	3 171	2 393	932	778
EDF	4 197	2 384	8 376	1 813	5 992
fournitures et outillages	246	1 398	12 564	1 152	11 166
sous traitance transport	61 300	40 778	21 709	20 522	19 069
Total charges directes	439 016	376 252	508 277	62 765	132 025
En %				-14%	-26%

b- Commentaires

Le coût du gasoil a diminué de 23 K€.

Cette diminution provient de la diminution des prix du gasoil bleu (-27 K€).

En revanche, nous avons consommé plus de gasoil du fait de l'augmentation de l'offre (+4 K€).

De la même manière, nous pouvons constater une diminution du poste carburant par rapport au contrat DSP lié à un prix d'achat du carburant exceptionnellement bas au cours de l'année 2016.

L'externalisation des dépenses d'entretien fait apparaître une baisse des achats de pièces et de lubrifiant.

Le poste "sous-traitance transport" diminue par rapport 2015 compte tenu de la répartition de la fréquentation qui a permis une meilleure utilisation de nos navires avec moindre recours à de la sous traitance externe.

5 - CHARGES INDIRECTES

a- Données chiffrées

	REEL 2015	REEL 2016	CEXP DSP 2016	écart 2016/2015	Ecart réel / cexp dsp
entretien des pontons	992	-	13 163	992	13 163
ent.rep des bateaux	464 736	444 025	470 372	20 711	26 347
gardiennage	235 321	244 047	242 312	8 726	1 735
assurance bateaux	73 911	92 443	77 779	18 532	14 664
assurance personnel	6 158	3 418	5 983	2 740	2 565
documentation générale	165	-	4 188	165	4 188
commission s/ ventes	-	-	-	-	-
voyages et déplacements	-	-	3 590	-	3 590
communication	62 928	56 989	72 908	5 939	15 919
coûts adm.et info.	82 991	85 065	49 859	2 074	35 206
coûts des installations	140 329	859 836	122 800	719 507	737 036
système billettique	-	-	10 967	-	10 967
Total charges indirectes	1 067 530	1 785 823	1 073 921	718 293	711 902
En %				67%	66%

b- Commentaires

Le poste frais d'entretien des bateaux baisse sensiblement par rapport à 2015 en lien une meilleure maîtrise du coût de l'entretien courant en 2016.

Le poste assurance a augmenté en lien avec une hausse de la sinistralité en 2016.

Le poste "coût des installations" est fortement impacté en 2016 par la comptabilisation d'écritures relatives au dossier de construction de la future gare maritime.

En l'état actuel de l'avancement du dossier, des négociations en cours mais également à la demande de nos commissaires aux comptes, nous avons constaté :

- une dépréciation de 200 000 € sur le bâtiment construit mais jamais mis en service,

- un surcoût de construction de 600 000 € relatif à la future gare maritime

(ces montants ne pourront constituer un engagement définitif qu'à la signature de l'avenant tel que proposé à MPM)

Les coûts réels 2016 (contrairement au réel 2015 et à la DSP) n'intègrent plus les amortissements liés aux installations ; nous classons désormais ces éléments sur la ligne "amortissements" dans le pavé "Autres coûts" (voir ci-après page 3)

6 - AUTRES COÛTS

Comme indiqué en préambule de la présente note, afin de rendre le compte d'exploitation en adéquation avec la liasse fiscale de la société, nous avons procédé à un changement de méthode sur la présentation des coûts relatif aux biens du plan d'investissement de la DSP.
(A compter de 2016, nous ne recalculons plus nos coûts comme si nous étions directement propriétaire des biens figurant au plan d'investissement, méthode que nous appliquions dans un objectif de rendre les coûts réels comparables aux coûts prévus dans la DSP).

a- Données chiffrées

	REEL 2015	REEL 2016	CEXP DSP 2016	écart 2016/2015	Ecart réel / cexp dsp
amortissements	206 996	57 622	199 653	- 149 374	- 142 031
crédit bail et LCD	-	357 961	-	357 961	357 961
frais financiers	252 778	541	201 253	- 252 237	- 200 712
autres	144 797	166 869	152 682	22 072	14 187
frais portuaires	164 222	167 938	175 258	3 716	7 320
impôts et taxes	47 276	41 064	60 160	6 212	19 096
Total autres coûts	816 068	791 995	789 006	- 24 074	2 989
En %				-3%	0%

b- Commentaires

- Amortissements :

Ce poste ne comprend plus les amortissements recalculés des bateaux ; le coût de location de ces derniers figure dans le poste "Crédit bail et LCD"

Ce poste comprend :

- l'amortissement des installations (travaux agencement gare maritime vieux port, équipements divers)
- l'amortissement des pontons installés dans le Vieux port

- Crédit bail et Location :

Ce poste comprend les coûts de location des navires.

- Autres

Ce poste comprend pour l'essentiel les frais d'assistance de siège.

- Frais portuaires

Le poste " frais portuaires" comprend la taxe passagers et la redevance d'occupation des sols.

- Impôts et taxes :

Ce poste comprend les taxes d'organic et la CET.

7 - SYNTHESE

	REEL 2015	REEL 2016	CEXP DSP 2016	écart 2016/2015	Ecart réel / cexp dsp
Recettes d'exploitation	4 328 714	4 143 810	3 924 825	- 184 904	218 985
Total des recettes	4 328 714	4 143 810	3 924 825	- 184 904	218 985
Sous traitance transport	- 61 300	- 40 778	- 21 709	20 522	19 069
Frais de personnel	- 1 544 328	- 1 502 058	- 1 541 655	42 270	39 597
Charges directes	- 377 716	- 335 474	- 486 568	42 242	151 094
Charges indirectes	- 1 067 530	- 1 785 823	- 1 073 921	718 293	711 902
Autres coûts	- 816 068	- 791 995	- 789 006	24 074	2 989
Impôts et participation	- 180	- 180	- 11 966	-	-
Total des charges	- 3 867 122	- 4 456 307	- 3 924 825	- 589 186	- 543 268
Résultat total	461 592	- 312 498	-	- 774 090	- 312 498
En %				-168%	

Le résultat de l'année 2016 est déficitaire de 312 498 € par rapport au résultat attendu de la dsp.

Ceci s'explique par les surcoûts liés à la construction de la gare maritime constatés en 2016, qui ont été en partie compensés par la poursuite des conditions favorables constatées en 2015 :

- Niveau exceptionnel de la fréquentation voyageurs due à une météo et un calendrier favorable,
- Une baisse significative du prix du gasoil générant une baisse des charges.

ANNEXE 4

Détail des effectifs

FRIOUL IF EXPRESS - PERSONNEL 2016

1- Effectifs

	Matelots	Capitaine	Mécano Frioul	Cap. Armement	personnel adm	Hotesses Frioul	Total Effectif
janv-16	10,80	5,00	4,60	1,00	2,00	3,70	27,10
févr-16	10,93	5,00	4,73	1,00	2,00	4,00	27,66
mars-16	12,81	5,00	5,07	1,00	2,00	4,00	29,88
avr-16	13,47	5,00	5,90	1,00	1,87	4,63	31,87
mai-16	15,20	6,00	6,00	1,00	1,00	6,00	35,20
juin-16	14,54	7,00	6,53	1,00	2,00	5,87	36,94
juil-16	18,47	6,20	6,57	1,00	2,00	8,17	42,41
août-16	20,00	6,10	6,33	1,00	2,00	8,30	43,73
sept-16	14,20	6,00	6,00	1,00	2,00	6,97	36,17
oct-16	11,97	6,00	5,00	1,00	2,00	4,07	30,04
nov-16	9,80	6,00	5,00	1,00	2,00	3,27	27,07
déc-16	10,97	6,03	5,90	1,00	2,00	4,00	29,90
Moyenne 2016	13,60	5,78	5,64	1,00	1,91	5,25	33,16

ANNEXE 5

Plan d'Investissement

FRIOUL IF EXPRESS - PLAN D'INVESTISSEMENT DSP 2016

(En € H.T.)	Investissements réalisés en 2016		Investissements prévus en 2016	
	Quant	Montant	*	Montant
Matériel Transport				
<i>Sous-total matériel transport</i>	-	-	-	-
Logiciel	Quant	Montant	*	Montant
<i>Sous-total logiciel</i>	-	-	-	-
Matériel autres	Quant	Montant	*	Montant
- Antenne	1	890,00		
- Ordinateurs	2	1 881,22		
- Passerelles d'embarquement	2	2 204,80		
<i>Sous-total matériel autres</i>	5	4 976	-	-
Mobilier urbain	Quant	Montant	*	Montant
<i>Sous-total mobilier urbain</i>	-	-	-	-
Immobilier	Quant	Montant	*	Montant
- Gare maritime / ponton	1	1 200,00		
<i>Sous-total immobilier</i>	1	1 200	-	-
TOTAL INVESTISSEMENTS	6	6 176	-	-

ANNEXE 6

Navires : certificats de navigation et certificats de classification

Ministère chargé de la Mer



PERMIS DE NAVIGATION

Délivré en vertu des dispositions du Code des transports et du Décret n°84-810 du 30 août 1984, modifié, relatif à la sauvegarde de la vie humaine en mer, l'habitabilité à bord des navires et la prévention de la pollution.

En application du règlement annexé à l'arrêté du 23 novembre 1987 modifié, la visite périodique en vue du renouvellement ou du visa du présent titre de sécurité doit être sollicitée, par écrit, par l'armateur un mois avant sa date d'expiration.

1 CARACTERISTIQUES DU NAVIRE

Nom du navire :	CHEVALIER PAUL	Jauge brute Londres (UMS) :	
Numéro ou lettres distinctifs :	FGF2607	Jauge brute Oslo (Tx) :	135,55
Port d'immatriculation :	MARSEILLE	Longueur hors tout (m) :	24,07
Numéro d'immatriculation :	925824	Longueur de référence (m) ¹ :	
Type de navire ² :	Navire à passagers	Puissance propulsive (kW) :	1470

1.1 Il lui a été attribué un Franc-bord été de 1317 mm.

1.2 Sa drome de sauvetage est ainsi composée :
0 canots de secours³;

0 embarcations de sauvetage susceptibles de recevoir un total de 0 personnes;

dont 0 embarcations de sauvetage également approuvées comme canots de secours;

4 radeaux de sauvetage susceptibles de supporter un total de 200 personnes;

0 engins flottants susceptibles de supporter un total de 0 personnes;

10 bouées de sauvetage dont 5 lumineuses, et 0 munies d'un fumigène;

225 brassières de sauvetage dont 25 pour enfants;

0 combinaisons d'immersion.

2 LE PRÉSENT PERMIS DE NAVIGATION EST VALABLE POUR LES CONDITIONS PARTICULIÈRES CI-APRÈS

2.1 Catégorie de navigation et parcours autorisé⁵ :

Catégorie de navigation : 3ème (20 milles de la terre)

Conditions d'exploitations :

Commentaires parcours autorisé :

Exemptions⁴ :

Commentaires équipage :

Durée maximale de séjour à la mer (en heures) :

Nombre maximum de personnes à bord de : 154 dont 4 membres d'équipage, 0 personnel spécial et 150 passagers.

Catégorie de navigation : 4ème (5 milles des eaux abritées du port de départ)

Conditions d'exploitations : au départ du vieux port de Marseille

Commentaires parcours autorisé :

Exemptions⁴ :

Commentaires équipage :

Durée maximale de séjour à la mer (en heures) :

Nombre maximum de personnes à bord de : 200 dont 4 membres d'équipage, 0 personnel spécial et 196 passagers.

2.2 Autres conditions ou limitations d'exploitation⁶ :

1 Uniquement pour les navires soumis aux divisions 223 et 226 du règlement annexé à l'arrêté du 23 novembre 1987 modifié

2 Navire à passagers, Navire de charge, Navire spécial, Navire de pêche, Navire de plaisance à utilisation commerciale

3 Ne sont pas compris dans ce nombre les embarcations de sauvetage également approuvées comme canots de secours

4 Avec références de la décision

5 Parcours à préciser pour les navigations en 3ème, 4ème et 5ème catégories

6 Conditions d'exploitation, type de pêche etc

7 Rayer la mention inutile

0063590

Permis de navigation

Nom du navire : CHEVALIER PAUL

Le permis de navigation atteste que les vérifications effectuées dans les conditions arrêtées par le ministre chargé de la mer n'ont pas permis de détecter de défaut apparent de nature à empêcher le navire de prendre la mer pour des motifs de sécurité, d'habitabilité ou d'hygiène du navire, de prévention des risques professionnels maritimes ou de prévention de la pollution.

Le présent Permis de navigation est valable jusqu'au : 14/02/2018

Lieu : MARSEILLE

Date : 14/02/2017

Signature de l'agent autorisé :

Stéphane VASSEUR
 Inspecteur de la sécurité des navires
 Et de la prévention des risques
 professionnels maritimes



RENOUVELLEMENTS / PROROGATIONS

Le présent permis de navigation est renouvelé / prorogé⁷ jusqu'au :

Lieu :

Date :

Signature de l'agent autorisé :

Cachet

Le présent permis de navigation est renouvelé / prorogé⁷ jusqu'au :

Lieu :

Date :

Signature de l'agent autorisé :

Cachet

Le présent permis de navigation est renouvelé / prorogé⁷ jusqu'au :

Lieu :

Lieu :

Signature de l'agent autorisé :

Cachet

¹ Uniquement pour les navires soumis aux divisions 223 et 226 du règlement annexé à l'arrêté du 23 novembre 1987 modifié

² Navire à passagers, Navire de charge, Navire spécial, Navire de pêche, Navire de plaisance à utilisation commerciale

³ Ne sont pas compris dans ce nombre les embarcations de sauvetage également approuvées comme canots de secours

⁴ Avec références de la décision

⁵ Parcours à préciser pour les navigations en 3ème, 4ème et 5ème catégories

⁶ Conditions d'exploitation, type de pêche etc

⁷ Rayer la mention inutile

Ministère chargé de la Mer



PERMIS DE NAVIGATION

Délivré en vertu des dispositions du Code des transports et du Décret n°84-810 du 30 août 1984, modifié, relatif à la sauvegarde de la vie humaine en mer, l'habitabilité à bord des navires et la prévention de la pollution.

En application du règlement annexé à l'arrêté du 23 novembre 1987 modifié, la visite périodique en vue du renouvellement ou du visa du présent titre de sécurité doit être sollicitée, par écrit, par l'armateur un mois avant sa date d'expiration.

1 CARACTERISTIQUES DU NAVIRE

Nom du navire :	EDMOND DANTES	Jauge brute Londres (UMS) :	
Numéro ou lettres distinctifs :	FGF2577	Jauge brute Oslo (Tx) :	134,55
Port d'immatriculation :	MARSEILLE	Longueur hors tout (m) :	24
Numéro d'immatriculation :	925825	Longueur de référence (m) ¹ :	
Type de navire ² :	Navire à passagers	Puissance propulsive (kW) :	1470

1.1 Il lui a été attribué un de mm.

1.2 Sa drome de sauvetage est ainsi composée :

- 0 canots de secours³;
- 0 embarcations de sauvetage susceptibles de recevoir un total de 0 personnes;
- dont 0 embarcations de sauvetage également approuvées comme canots de secours;
- 4 radeaux de sauvetage susceptibles de supporter un total de 200 personnes;
- 0 engins flottants susceptibles de supporter un total de 0 personnes;
- 10 bouées de sauvetage dont 5 lumineuses, et 0 munies d'un fumigène;
- 225 brassières de sauvetage dont 25 pour enfants;
- 0 combinaisons d'immersion.

2 LE PRÉSENT PERMIS DE NAVIGATION EST VALABLE POUR LES CONDITIONS PARTICULIÈRES CI-APRÈS

2.1 Catégorie de navigation et parcours autorisé⁵ :

Catégorie de navigation : 3ème (20 milles de la terre)

Conditions d'exploitations :

Commentaires parcours autorisé :

Exemptions⁴ :

Commentaires équipage :

Durée maximale de séjour à la mer (en heures) :

Nombre maximum de personnes à bord de : 154 dont 4 membres d'équipage, 0 personnel spécial et 150 passagers

Catégorie de navigation : 4ème (5 milles des eaux abritées du port de départ)

Conditions d'exploitations : au départ du vieux port de Marseille

Commentaires parcours autorisé :

Exemptions⁴ :

Commentaires équipage :

Durée maximale de séjour à la mer (en heures) :

Nombre maximum de personnes à bord de : 200 dont 4 membres d'équipage, 0 personnel spécial et 196 passagers.

2.2 Autres conditions ou limitations d'exploitation⁶ :

1 Uniquement pour les navires soumis aux divisions 223 et 226 du règlement annexé à l'arrêté du 23 novembre 1987 modifié

2 Navire à passagers, Navire de charge, Navire spécial, Navire de pêche, Navire de plaisance à utilisation commerciale

3 Ne sont pas compris dans ce nombre les embarcations de sauvetage également approuvées comme canots de secours

4 Avec références de la décision

5 Parcours à préciser pour les navigations en 3ème, 4ème et 5ème catégories

6 Conditions d'exploitation, type de pêche etc

7 Rayer la mention inutile

0063915

Permis de navigation

Nom du navire : EDMOND DANTES

Le permis de navigation atteste que les vérifications effectuées dans les conditions arrêtées par le ministre chargé de la mer n'ont pas permis de détecter de défaut apparent de nature à empêcher le navire de prendre la mer pour des motifs de sécurité, d'habitabilité ou d'hygiène du navire, de prévention des risques professionnels maritimes ou de prévention de la pollution.

Le présent Permis de navigation est valable jusqu'au : 16/03/2018

Lieu : MARSEILLE
 Date : 16/03/2017
 Signature de l'agent autorisé :

Stéphane VASSEUR
 Inspecteur de la sécurité des navires
 Et de la prévention des risques
 Professionnels maritimes



RENOUVELLEMENTS / PROROGATIONS

Le présent permis de navigation est renouvelé / prorogé⁷ jusqu'au :

Lieu :
 Date :
 Signature de l'agent autorisé :

Cachet

Le présent permis de navigation est renouvelé / prorogé⁷ jusqu'au :

Lieu :
 Date :
 Signature de l'agent autorisé :

Cachet

Le présent permis de navigation est renouvelé / prorogé⁷ jusqu'au :

Lieu :
 Lieu :
 Signature de l'agent autorisé :

Cachet

1 Uniquement pour les navires soumis aux divisions 223 et 225 du règlement annexé à l'arrêté du 23 novembre 1987 modifié
 2 Navire à passagers, Navire de charge, Navire spécial, Navire de pêche, Navire de plaisance à utilisation commerciale
 3 Ne sont pas compris dans ce nombre les embarcations de sauvetage également approuvées comme canots de secours
 4 Avec références de la décision

5 Parcours à préciser pour les navigations en 3ème, 4ème et 5ème catégories
 6 Conditions d'exploitation, type de pêche etc
 7 Rayer la mention inutile

Ministère chargé de la Mer



PERMIS DE NAVIGATION

Délivré en vertu des dispositions du Code des transports et du Décret n°84-810 du 30 août 1984, modifié, relatif à la sauvegarde de la vie humaine en mer, l'habitabilité à bord des navires et la prévention de la pollution.

En application du règlement annexé à l'arrêté du 23 novembre 1987 modifié, la visite périodique en vue du renouvellement ou du visa du présent titre de sécurité doit être sollicitée, par écrit, par l'armateur un mois avant sa date d'expiration.

1 CARACTERISTIQUES DU NAVIRE

Nom du navire :	HENRI JACQUES ESPERA	Jauge brute Londres (UMS) :	
Numéro ou lettres distinctifs :	FGF2609	Jauge brute Oslo (Tx) :	134,5
Port d'immatriculation :	MARSEILLE	Longueur hors tout (m) :	24
Numéro d'immatriculation :	925823	Longueur de référence (m) ¹ :	
Type de navire ² :	Navire à passagers	Puissance propulsive (kW) :	1470

- 1.1 Il lui a été attribué un Franc-bord été de 7164 mm.
- 1.2 Sa drome de sauvetage est ainsi composée :
- 0 canots de secours³;
 - 0 embarcations de sauvetage susceptibles de recevoir un total de 0 personnes;
 - dont 0 embarcations de sauvetage également approuvées comme canots de secours;
 - 4 radeaux de sauvetage susceptibles de supporter un total de 200 personnes;
 - 0 engins flottants susceptibles de supporter un total de 0 personnes;
 - 10 bouées de sauvetage dont 5 lumineuses, et 0 munies d'un fumigène;
 - 225 brassières de sauvetage dont 25 pour enfants;
 - 0 combinaisons d'immersion.

2 LE PRÉSENT PERMIS DE NAVIGATION EST VALABLE POUR LES CONDITIONS PARTICULIÈRES CI-APRÈS

- 2.1 Catégorie de navigation et parcours autorisé⁵ :
- Catégorie de navigation : 3ème (20 milles de la terre)
- Conditions d'exploitations :
- Commentaires parcours autorisé :
- Exemptions⁴ :
- Commentaires équipage :
- Durée maximale de séjour à la mer (en heures) :
- Nombre maximum de personnes à bord de : 154 dont 4 membres d'équipage, 0 personnel spécial et 150 passagers.
- Catégorie de navigation : 4ème (5 milles des eaux abritées du port de départ)
- Conditions d'exploitations : au départ du vieux port de Marseille
- Commentaires parcours autorisé :
- Exemptions⁴ :
- Commentaires équipage :
- Durée maximale de séjour à la mer (en heures) :
- Nombre maximum de personnes à bord de : 200 dont 4 membres d'équipage, 0 personnel spécial et 196 passagers.

2.2 Autres conditions ou limitations d'exploitation⁶ :

- 1 Uniquement pour les navires soumis aux divisions 223 et 226 du règlement annexé à l'arrêté du 23 novembre 1987 modifié
- 2 Navire à passagers, Navire de charge, Navire spécial, Navire de pêche, Navire de plaisance à utilisation commerciale
- 3 Ne sont pas compris dans ce nombre les embarcations de sauvetage également approuvées comme canots de secours.
- 4 Avec références de la décision

- 5 Parcours à préciser pour les navigations en 3ème, 4ème et 5ème catégories
- 6 Conditions d'exploitation, type de pêche etc ...
- 7 Rayer la mention inutile

Permis de navigation
Nom du navire : HENRI JACQUES ESPERA

Le permis de navigation atteste que les vérifications effectuées dans les conditions arrêtées par le ministre chargé de la mer n'ont pas permis de détecter de défaut apparent de nature à empêcher le navire de prendre la mer pour des motifs de sécurité, d'habitabilité ou d'hygiène du navire, de prévention des risques professionnels maritimes ou de prévention de la pollution.

Le présent Permis de navigation est valable jusqu'au : 31/03/2018

Lieu : MARSEILLE
Date : 05/05/2017
Signature de l'agent autorisé :

Stéphane VASSEUR
Inspecteur de la sécurité des navires
Et de la prévention des risques
Professionnels maritimes



RENOUVELLEMENTS / PROROGATIONS

Le présent permis de navigation est **renouvelé / prorogé⁷** jusqu'au :

Lieu :
Date :
Signature de l'agent autorisé :

Cachet

Le présent permis de navigation est **renouvelé / prorogé⁷** jusqu'au :

Lieu :
Date :
Signature de l'agent autorisé :

Cachet

Le présent permis de navigation est **renouvelé / prorogé⁷** jusqu'au :

Lieu :
Lieu :
Signature de l'agent autorisé :

Cachet

- 1 Uniquement pour les navires soumis aux divisions 223 et 226 du règlement annexé à l'arrêté du 23 novembre 1987 modifié
- 2 Navire à passagers, Navire de charge, Navire spécial, Navire de pêche, Navire de plaisance à utilisation commerciale.
- 3 Ne sont pas compris dans ce nombre les embarcations de sauvetage également approuvées comme canots de secours
- 4 Avec références de la décision

- 5 Parcours à préciser pour les navigations en 3ème, 4ème et 5ème catégories
- 6 Conditions d'exploitation, type de pêche etc ...
- 7 Rayer la mention inutile



INTERNATIONAL CLASSIFICATION SOCIETY

CERTIFICATE OF CLASSIFICATION CERTIFICAT DE CLASSIFICATION

Nr MSL0/BLH/20161121104041

CHEVALIER PAUL

Ship's Name / Nom du Navire

FRANCE

Flag / Pavillon

COMPAGNIE FRIOUL IF EXPRESS

Owners / Armateur

11259Q

Register Nr / No de Register

MARSEILLE

Port of Registry / Port d'Immatriculation

This is to certify that the above named ship has been entered in the Bureau Veritas Register Book with the following classification symbols and notations / Nous soussignés certifions que le navire désigné ci-dessus a été inscrit au Registre du Bureau Veritas avec les symboles de classification et mentions suivantes :

I ⚙ HULL • MACH
Light ship Passenger Launch
sea area 1

This certificate is issued within the scope of Bureau Veritas Marine & Offshore Division General Conditions.
Ce certificat est délivré dans le cadre des Conditions Générales de la Division Marine & Offshore du Bureau Veritas.

At/A Marseille

on/le 21 November 2016

Limit date of validity / Date limite de validité

31 December 2021

B.LECHAPTOIS

By Order of the Secretary / Par délégation du Secrétaire

Signature and stamp / Signature et cachet



Conditions and endorsements overleaf.

Any person not a party to the contract pursuant to which this certificate is delivered may not assert a claim against Bureau Veritas for any liability arising out of errors or omissions which may be contained in said certificate, or for errors of judgement, fault or negligence committed by personnel of the Society or of its Agents in the establishment or issuance of this certificate, and in connection with any activities which it may provide for.

1/2

Reçu au Contrôle de légalité le 27 décembre 2017

CHEVALIER PAUL

Name of Ship / Nom du Navire

11259Q

Register Nr / No de Registre

ENDORSEMENT FOR ANNUAL AND INTERMEDIATE SURVEYS
ENDOSSEMENTS DES VISITES ANNUELLES ET INTERMEDIAIRE

The endorsements refer to the completion of periodical surveys only.
Les endossements se réfèrent aux visites périodiques complètes uniquement.

Completed at / Fait à :

Annual survey / Visite annuelle 1
(from/de to/à)

on / le :

by / par :

Name, Signature and stamp / Nom, Signature et cachet

Completed at / Fait à :

Annual survey / Visite annuelle 2
(from/de to/à)

on / le :

by / par :

Name, Signature and stamp / Nom, Signature et cachet

Completed at / Fait à :

Intermediate survey / Visite intermédiaire
(from/de to/à)

on / le :

by / par :

Name, Signature and stamp / Nom, Signature et cachet

Completed at / Fait à :

Annual survey / Visite annuelle 3
(from/de to/à)

on / le :

by / par :

Name, Signature and stamp / Nom, Signature et cachet

Completed at / Fait à :

Annual survey / Visite annuelle 4
(from/de to/à)

on / le :

by / par :

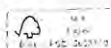
Name, Signature and stamp / Nom, Signature et cachet

Conditions of validity / Conditions de validité :

1. This certificate remains the property of Bureau Veritas / Ce certificat reste la propriété du Bureau Veritas .
2. This certificate cannot be used in connection with the sale of ship without permission of the Society.
Ce certificat ne peut pas être utilisé en cas de vente du navire sans l'autorisation de la Société.
3. The validity of the assigned class is conditioned upon due compliance with the requirements of chapter 2 of the Rules regarding notably adequate maintenance and operation of the ship and declaration of defects to the Society.
La validité de la classe attribuée est conditionnée par la conformité aux exigences du chapitre 2 du Règlement notamment en ce qui concerne l'entretien / l'utilisation du navire et la déclaration des déficiences de la Société.
4. The latest published Rules of Bureau Veritas Marine & Offshore Division and the General Conditions are applicable.
La dernière édition des Règlements de la Division Marine & Offshore du Bureau Veritas ainsi que les Conditions Générales sont applicables.



N° 571 DNS RCO





INTERNATIONAL CLASSIFICATION SOCIETY

CERTIFICATE OF CLASSIFICATION CERTIFICAT DE CLASSIFICATION

Nr MSL0/SVN/20170111175842

EDMOND DANTES

Ship's Name / Nom du Navire

FRANCE

Flag / Pavillon

COMPAGNIE FRIOUL IF EXPRESS

Owners / Armateur

11271D

Register Nr / No de Registre

MARSEILLE

Port of Registry / Port d'Immatriculation

This is to certify that the above named ship has been entered in the Bureau Veritas Register Book with the following classification symbols and notations / Nous soussignés certifions que le navire désigné ci-dessus a été inscrit au Registre du Bureau Veritas avec les symboles de classification et mentions suivantes :

I ✕ HULL • MACH
Light ship Passenger Launch
sea area 1

This certificate is issued within the scope of Bureau Veritas Marine & Offshore Division General Conditions.
Ce certificat est délivré dans le cadre des Conditions Générales de la Division Marine & Offshore du Bureau Veritas.

At/A **MARSEILLE**

on/le **16 January 2017**

Limit date of validity / Date limite de validité

31 December 2021

S.H. LOO

By Order of the Secretary / Par délégation du Secrétaire

Signature and stamp / Signature et cachet

r/o



Conditions and endorsements overleaf

Any person not a party to the contract pursuant to which this certificate is delivered may not assert a claim against Bureau Veritas for any liability arising out of errors or omissions which may be contained in said certificate, or for errors of judgement, fault or negligence committed by personnel of the Society or of its Agents in the establishment or issuance of this certificate, and in connection with any activities which it may provide for

1/2

Reçu au Contrôle de légalité le 27 décembre 2017

EDMOND DANTES

Name of Ship / Nom du Navire

11271D

Register Nr / No de Registre

ENDORSEMENT FOR ANNUAL AND INTERMEDIATE SURVEYS
ENDOSSEMENTS DES VISITES ANNUELLES ET INTERMEDIAIRE

The endorsements refer to the completion of periodical surveys only.
Les endossements se réfèrent aux visites périodiques complètes uniquement.

Completed at / Fait à :

Annual survey / Visite annuelle 1
(from/de 30-sep-2017 to/à 31-mar-2018)

on / le :

by / par :

Name, Signature and stamp / Nom, Signature et cachet

Completed at / Fait à :

Annual survey / Visite annuelle 2
(from/de 30-sep-2018 to/à 31-mar-2019)

on / le :

by / par :

Name, Signature and stamp / Nom, Signature et cachet

Completed at / Fait à :

Intermediate survey / Visite intermédiaire
(from/de 30-sep-2018 to/à 31-mar-2020)

on / le :

by / par :

Name, Signature and stamp / Nom, Signature et cachet

Completed at / Fait à :

Annual survey / Visite annuelle 3
(from/de 30-sep-2019 to/à 31-mar-2020)

on / le :

by / par :

Name, Signature and stamp / Nom, Signature et cachet

Completed at / Fait à :

Annual survey / Visite annuelle 4
(from/de 30-sep-2020 to/à 31-mar-2021)

on / le :

by / par :

Name, Signature and stamp / Nom, Signature et cachet

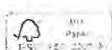
Conditions of validity / Conditions de validité :

1. This certificate remains the property of Bureau Veritas / Ce certificat reste la propriété du Bureau Veritas .
2. This certificate cannot be used in connection with the sale of ship without permission of the Society.
Ce certificat ne peut pas être utilisé en cas de vente du navire sans l'autorisation de la Société.
3. The validity of the assigned class is conditioned upon due compliance with the requirements of chapter 2 of the Rules regarding notably adequate maintenance and operation of the ship and declaration of defects to the Society.
La validité de la classe attribuée est conditionnée par la conformité aux exigences du chapitre 2 du Règlement notamment en ce qui concerne l'entretien / l'utilisation du navire et la déclaration des déficiences de la Société.
4. The latest published Rules of Bureau Veritas Marine & Offshore Division and the General Conditions are applicable.
La dernière édition des Règlements de la Division Marine & Offshore du Bureau Veritas ainsi que les Conditions Générales sont applicables.



BUREAU
VERITAS

NP 511 DNS R00





INTERNATIONAL CLASSIFICATION SOCIETY

CERTIFICATE OF CLASSIFICATION CERTIFICAT DE CLASSIFICATION

Nr MSL0/BLH/20170411082642

HENRI-JACQUES ESPERANDIEU

Ship's Name / Nom du Navire

FRANCE

Flag / Pavillon

COMPAGNIE FRIOUL IF EXPRESS

Owners / Armateur

11273F

Register Nr / No de Registre

MARSEILLE

Port of Registry / Port d'Immatriculation

This is to certify that the above named ship has been entered in the Bureau Veritas Register Book with the following classification symbols and notations / Nous soussignés certifions que le navire désigné ci-dessus a été inscrit au Registre du Bureau Veritas avec les symboles de classification et mentions suivantes :

I ⚙ HULL • MACH
Light ship Passenger Launch
sea area 1

This certificate is issued within the scope of Bureau Veritas Marine & Offshore Division General Conditions.
Ce certificat est délivré dans le cadre des Conditions Générales de la Division Marine & Offshore du Bureau Veritas.

At/A Marseille

on/le 2 May 2017

Limit date of validity / Date limite de validité

31 December 2021

B.LECHAPTOIS

By Order of the Secretary / Par délégation du Secrétaire

Signature and stamp / Signature et cachet



Conditions and endorsements overleaf

Any person not a party to the contract pursuant to which this certificate is delivered may not assert a claim against Bureau Veritas for any liability arising out of errors or omissions which may be contained in said certificate, or for errors of judgement, fault or negligence committed by personnel of the Society or of its Agents in the establishment or issuance of this certificate, and in connection with any activities which it may provide for.

1/2

Reçu au Contrôle de légalité le 27 décembre 2017

HENRI-JACQUES ESPERANDIEU

Name of Ship / Nom du Navire

11273F

Register Nr / No de Registre

ENDORSEMENT FOR ANNUAL AND INTERMEDIATE SURVEYS
ENDOSSEMENTS DES VISITES ANNUELLES ET INTERMEDIAIRE

The endorsements refer to the completion of periodical surveys only.
Les endossements se réfèrent aux visites périodiques complètes uniquement.

Completed at / Fait à :

Annual survey / Visite annuelle 1
(from/de 30-sep-2017 to/à 31-mar-2018)

on / le :

by / par :

Name, Signature and stamp / Nom, Signature et cachet

Completed at / Fait à :

Annual survey / Visite annuelle 2
(from/de 30-sep-2018 to/à 31-mar-2019)

on / le :

by / par :

Name, Signature and stamp / Nom, Signature et cachet

Completed at / Fait à :

Intermediate survey / Visite intermédiaire
(from/de 30-sep-2018 to/à 31-mar-2020)

on / le :

by / par :

Name, Signature and stamp / Nom, Signature et cachet

Completed at / Fait à :

Annual survey / Visite annuelle 3
(from/de 30-sep-2019 to/à 31-mar-2020)

on / le :

by / par :

Name, Signature and stamp / Nom, Signature et cachet

Completed at / Fait à :

Annual survey / Visite annuelle 4
(from/de 30-sep-2020 to/à 31-mar-2021)

on / le :

by / par :

Name, Signature and stamp / Nom, Signature et cachet

Conditions of validity / Conditions de validité :

1. This certificate remains the property of Bureau Veritas / Ce certificat reste la propriété du Bureau Veritas .
2. This certificate cannot be used in connection with the sale of ship without permission of the Society.
Ce certificat ne peut pas être utilisé en cas de vente du navire sans l'autorisation de la Société.
3. The validity of the assigned class is conditioned upon due compliance with the requirements of chapter 2 of the Rules regarding notably adequate maintenance and operation of the ship and declaration of defects to the Society.
La validité de la classe attribuée est conditionnée par la conformité aux exigences du chapitre 2 du Règlement notamment en ce qui concerne l'entretien / l'utilisation du navire et la déclaration des déficiences de la Société.
4. The latest published Rules of Bureau Veritas Marine & Offshore Division and the General Conditions are applicable.
La dernière édition des Règlements de la Division Marine & Offshore du Bureau Veritas ainsi que les Conditions Générales sont applicables.



NP 591 DNS R00

ANNEXE 7

Budget marketing

Budget Marketing et Communication 2016
(réel)

PÉRIODE	FOURNISSEUR	DATE DE FACTURE	N° DE FACTURE	N° BON DE COMMANDE	INTITULE DU POSTE	COUT HT	COUT TTC
CRÉATIONS GRAPHIQUES						8 000,00 €	8 897,79 €
mai-16	Les Nouveaux Médias	9-mai-16	FA160023LNM	47514	Mise à jour de la vidéo des consignes de sécurité	350,00 €	420,00 €
juin-16	Alexandre Imbert	4-juin-16	254	47519	Honoraires pour créations graphiques : Flyers/Affiche/PLV Avril + annonces presse	1 140,00 €	1 248,30 €
juin-16	Alexandre Imbert	29-juin-16	261	47525	Créations graphiques : parcours voyageurs + bache soirée	3 750,00 €	4 500,00 €
oct-16	Alexandre Imbert	26-oct-16	272	47539	Création graphiques : Changement horaires + bache Septembre en mer	1 490,00 €	1 630,81 €
Année 2016	Alexandre Imbert		-		URSAFF : Taxation 2012/2013	238,00 €	238,00 €
déc-16	Alexandre Imbert	31-déc-16	280		Création graphique : campagne de noel	1 700,00 €	1 880,65 €
FLYERS HORAIRES						606,00 €	727,20 €
janv-16	Print Concept	18-janv-16	2024474	47502	Rédaction flyers horaires - Période 27 sept au 25 mars - 18 000ex.	606,00 €	727,20 €
mars-16	Print Concept	29-mars-16	160333	47518	Flyers horaires - Période du 04 avril au 30 septembre - 70 000 ex.	1 278,00 €	1 533,60 €
juil-16	Print Concept	21-juil-15	161163		Flyers horaires - Période du 04 avril au 30 septembre - 40 000 ex.	720,00 €	864,00 €
août-16	Print Concept	23-août-16	161448		Flyers horaires - Période du 04 avril au 30 septembre - 45 000 ex.	805,00 €	966,00 €
oct-16	Print Concept	26-sept-16	161777	47533	Flyers horaires - Période du 03 octobre 2016 au 02 avril 2017 - 15 000ex.	553,00 €	663,60 €
oct-16	Print Concept	25-oct-16	162070	47538	Flyers horaires - Période du 03 octobre 2016 au 02 avril 2017 - 45 000ex.	805,00 €	966,00 €
INTÉRYENET - SITE INTERNET - SITE EN LIGNE						1 000,00 €	1 000,00 €
janv-16	SAFE BRANDS	26-janv-16	MAF1601260020 + 2	47501	Commande nom de domaine FIE + frais de dossier changement de propriétaire	71,60 €	85,92 €
janv-16	SAFE BRANDS	26-févr-16	MAF1602260014	47503	Certificat activation SSL/TLS sur le serveur du Frioul	204,00 €	244,80 €
janv-16	SAFE BRANDS	31-janv-16		-	-	180,00 €	216,00 €
févr-16	SAFE BRANDS	29-févr-16		-	-	180,00 €	216,00 €
mars-16	SAFE BRANDS	31-mars-16	MAF1604040001	-	-	180,00 €	216,00 €
avr-16	SAFE BRANDS	04-avr-16		-	-	1 063,00 €	1 275,60 €
avr-16	SAFE BRANDS	30-avr-16		-	-	180,00 €	216,00 €
mai-16	MARSATWORK	27-mai-16	FA000774	47515	Achat Sendinblue - Sms janvier 2016	1 000,00 €	1 200,00 €
déc-16	MARSATWORK	22-déc-15	FA000618	-	SMS forfait 40 000	492,12 €	590,54 €
déc-16	MARSATWORK	22-déc-15	FA000617	-	SMS forfait + routage		
juin-16	JOUL (Zenbus)	En attente facturation	-	47523	Mise en place du système application Zenbus	1 000,00 €	1 200,00 €
juin-16	CITIWAY	28-juin-16	FA16060788			1 066,50 €	1 279,80 €
nov-16	CITIWAY	14-nov-16	FA16111265	47527	Déploiement de la console d'administration - Module sms/mail	2 488,50 €	2 986,20 €
ACTIONS DE PROXIMITÉ / DIFFUSION						6 724,00 €	10 425,21 €
juin-16	Pure Moment	14-juin-16	D160814-162	47520	Création de la page Facebook FIE	2 000,00 €	2 400,00 €
juin-16	Pure Moment	14-juin-16	D160814-164	47520	Community management - 2016	350,00 €	420,00 €
juil-16	Pure Moment	4-juil-16	F160704-184	47520	Community management - 2016	700,00 €	840,00 €
sept-16	Pure Moment	1-sept-16	F160901-211	47520	Community management - 2016	350,00 €	420,00 €
sept-16	Pure Moment	12-sept-16	F160912-217	47534	Community management - 2016	3 760,00 €	4 512,00 €
oct-16	Pure Moment	3-oct-16	F161003-230	47520	Community management - 2016	350,00 €	420,00 €
nov-16	Pure Moment	3-nov-16	F161103-247	47520	Community management - 2016	350,00 €	420,00 €
déc-16	Pure Moment	3-déc-16	F161203-263	47520	Community management - 2016	350,00 €	420,00 €
déc-16	Valgourmand	8-déc-16	301432	-	Chocolat de noel	514,09 €	572,21 €
SIGNALETIQUE GARE MARITIME						4 640,00 €	5 558,00 €
févr-16	Sud Laser	9-févr-16	1008251	47504	Panneau informaion gare maritime - Récupération + changements	220,00 €	254,00 €
avr-16	Sud Laser	25-avr-16	1003479	47517	Fourniture d'un plexi pour le panneau infos voyageurs	60,00 €	72,00 €
avr-16	Sud Laser	13-avr-16	1008448	-	Panneau réserve personnel	35,00 €	42,00 €
juin-16	Sud Laser	27-juil-16	1008830	47524	Fourniture et mise en place des infos du parcours voyageurs	3 416,00 €	4 099,20 €
avr-16	Sud Laser	18-avr-16	1008479	-	Fourniture et pose PLV	200,00 €	240,00 €
sept-16	Sud Laser	21-sept-16	1008979	-	Fourniture et pose bache Septembre en mer	85,00 €	102,00 €
oct-16	Sud Laser	5-oct-16	1009022	47536	Fourniture et pose PLV + Dibond bateaux	229,00 €	274,80 €
oct-16	Sud Laser	31-oct-16	1009137	47537	Fourniture et pose PLV + Dibond bateaux	320,00 €	384,00 €
déc-16	Sud Laser	1-déc-16	1003355	-	Fourniture et pose Bache de noel	75,00 €	90,00 €
ANNONCES ET PUBLICATIONS						10 665,00 €	12 638,00 €
févr-16	Art Média	17-févr-16	0216-13A	47507	Diffusion annuelle reseau RDT13 + frais techniques	2 240,00 €	2 688,00 €
févr-16	Marseille - Office de Tourisme	24-févr-16	423	MRG + GDS	Mise a disposition de 3 écrans TFT pour diffusion du film promotionnel - Juillet + Août	940,00 €	1 128,00 €
avr-16	Petit train Marseillais	9-avr-16	5	47516	Parution sur le plan guide du Petit train Marseille + annonce site internet	1 700,00 €	1 700,00 €
juin-16	La Provence	30-juin-16	60602722	47522	Insertion dans mymarseille : sortir by La Provence	1 000,00 €	1 800,00 €
févr-16	1961 PROD	26-févr-16	16/02/2016	-	Les adresses Cles du Vieux Port	415,00 €	498,00 €
avr-16	Leader communication	20-avr-16	2016-70	-	Insertion dans le plan guide de l'office de tourisme	2 770,00 €	3 324,00 €
sept-16	Marseille - Office de Tourisme	10-sept-16	1477	-	Insertion dans le guide des Incontournables	1 500,00 €	1 800,00 €
ENQUETE DE SATISFACTION						6 900,00 €	8 280,00 €
juil-16	3S Marketing	18-mai-16	20160521	47521	Enquête satisfaction (facture acompte 50%)	3 450,00 €	4 140,00 €
		19-juil-16	20160729		Enquête satisfaction (facture totale 50%)	3 450,00 €	4 140,00 €
mars-16	Handisport	15-mars-16	261603775	47508	Association - Encart dans brochure handisport	250,00 €	300,00 €
janv-16	FNR	29-janv-16	25102015	-	Partenariat Frioul Un Nouveau Regard	800,00 €	800,00 €
janv-16	FNR	29-janv-16	25102016	-	Partenariat Frioul Un Nouveau Regard	800,00 €	800,00 €
DIVERS							
déc-16	AP CARDS			-	Reliquat AP Cards 2015	40,00 €	
TOTAL PREVISIONNEL						64 259,81 €	64 445,23 €
TOTAL DEPENSES REEL							
Budget 2016 selon DSP						67 812,49 €	
Reliquat / report 2015						-6 767,41 €	
Budget disponible						61 045,07 €	6 785,26 €

ANNEXE 8
Rapport d'enquête
« Satisfaction voyageurs »



3S MARKETING
ETUDES ET SONDAGES D'OPINION

**ETUDE DE SATISFACTION AUPRES DES USAGERS
DE LA NAVETTE FRIOL IF EXPRESS**

ANALYSE DES RESULTATS

Août 2016



8 Bd Latil 13008 Marseille
Tel : 04 91 20 66 00 Fax : 04 91 25 75 91
www.3smarketing.fr info@3smarketing.fr

Sommaire

▪ La note méthodologique :	p 3
▪ Le profil de l'échantillon :	p 4
▪ Les titres de transport :	p 13
▪ L'utilisation de la navette :	p 19
▪ L'appréciation de la navette :	p 26
▪ En gare maritime du Frioul :	p 34
▪ Synthèse des résultats :	p 37

Note méthodologique

Enquête réalisée du 1^{er} au 15 juillet 2016 auprès d'un échantillon représentatif de **307 utilisateurs de la navette Frioul If Express**, interrogés en face à face à bord des bateaux, selon une méthode semi-aléatoire.

Les personnes ont été interrogées majoritairement au cours de leur trajet retour sur Marseille, et éventuellement sur le trajet aller pour les habitués (résidents, plaisanciers).

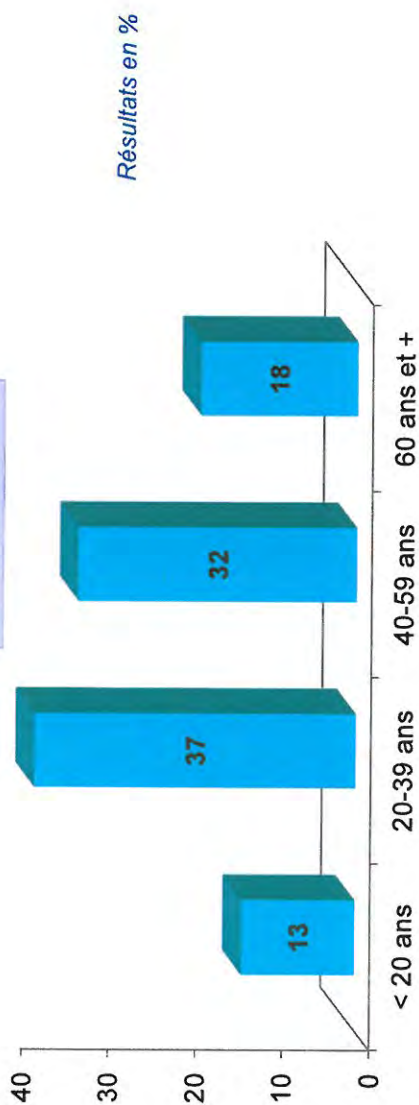
A noter : à la différentes des années précédentes où le baromètre était effectué au printemps, en avril, l'enquête a été faite cette année pour la 1^{ère} fois en période estivale, sur des périodes de très fortes fréquentations.

le profil de l'échantillon

L'âge

Base : 306 répondants

Age moyen
41 ans



Le sexe

Base : 307 répondants



La moyenne d'âge des utilisateurs de la navette s'élève à 41 ans (comme en 2015), répartie équitablement (50/50) entre les moins de 40 ans et les plus de 40 ans.

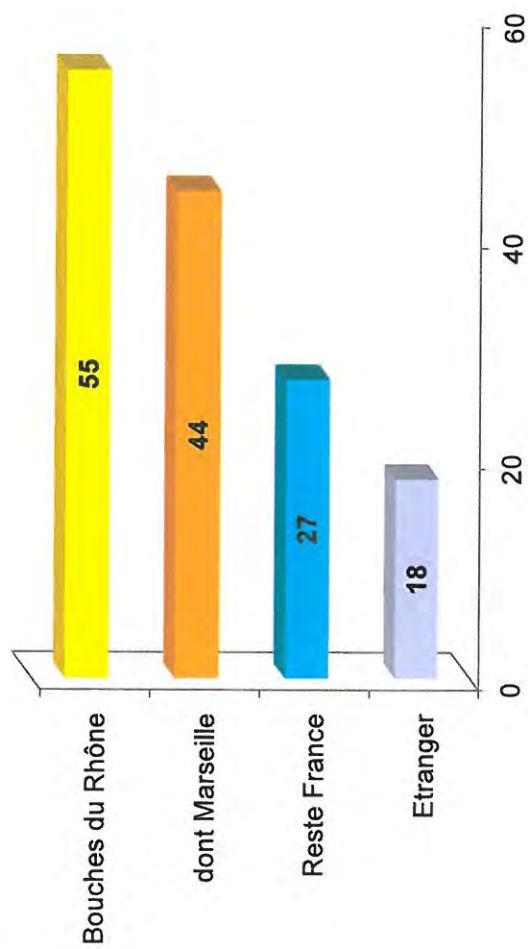
La part des très jeunes (moins de 20 ans) est minoritaire : 13%.

46% des personnes interrogées sont des hommes.

Le lieu de résidence

Base : 307 répondants

Résultats en %



55% des usagers habitent les Bouches du Rhône, 44% étant des Marseillais : la clientèle locale (incluant les résidents et plaisanciers) est donc majoritaire.

Les touristes français (27%) sont un peu plus nombreux que les étrangers (18%).

Détail usagers originaires du 13

Base : 167 répondants

Rappel : 55% originaires du 13

	Marseille 80%
13007 (dont habitants Frioul)	30%
13001	9%
13008	5%
13006	5%
13005	5%
13013	4%
13003	3%
13014	3%
13011	3%
13012	2%
13009	2%
13010	2%
13002	2%
13004	1%
13015	1%
13016	1%

	Reste du 13 20%
13 sans précision	8%
Martigues	2%
Istres	1%
Rognac	1%
Septèmes	1%
Aix en Provence	1%
Aix Les Milles	1%
Cassis	1%
Marignane	1%
Ventabren	1%
Meyreuil	1%
Gardanne	1%
Plan de Cuques	1%
Cabriès	1%

La majorité des Marseillais utilisateurs réside dans les arrondissements proches du Vieux Port ou en bord de mer; cependant, tous les arrondissements sont représentés.

Les origines des habitants du 13 hors Marseille sont assez dispersées.

Détail usagers originaires du reste de la France

Base : 84 répondants

Rappel : 27% originaires
du reste de la France

Île de France	34%
PACA	20%
Auvergne-Rhône Alpes	17%
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	5%
Bretagne	5%
Nord-Pas de Calais-Picardie	4%
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	4%
Pays de la Loire	2%
Centre-Val de Loire	2%
Normandie	2%
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	2%
Bourgogne-Franche Comté	2%
Outre mer	1%

Trois régions françaises sont majoritairement représentées.

On constate que plus d'un tiers des visiteurs sont franciliens (34%), devant la région PACA dont la part s'élève à 20%, puis celle de Rhône-Alpes (17%).

Au niveau des étrangers, c'est le Royaume Uni qui arrive en première position avec un taux de 13%, suivi du Canada (11%), puis au même niveau l'Allemagne et la Belgique avec 9% de répondants.

On note aussi la part non négligeable des Tchèques (7%).

Détail usagers originaires de pays étrangers

Base : 55 répondants

Rappel : 18% originaires de l'étranger

Royaume Uni	12,7%
Canada	10,9%
Allemagne	9,1%
Belgique	9,1%
Tchéquie	7,3%
USA	5,5%
Suisse	5,5%
Chine	3,6%
Brésil	3,6%
Espagne	3,6%
Italie	3,6%
Australie	3,6%
Liban	1,8%
Niger	1,8%
Norvège	1,8%
Argentine	1,8%
Afrique du Sud	1,8%
Danemark	1,8%
Russie	1,8%
Mexique	1,8%
Pérou	1,8%
Autriche	1,8%
Cameroun	1,8%
Slovénie	1,8%

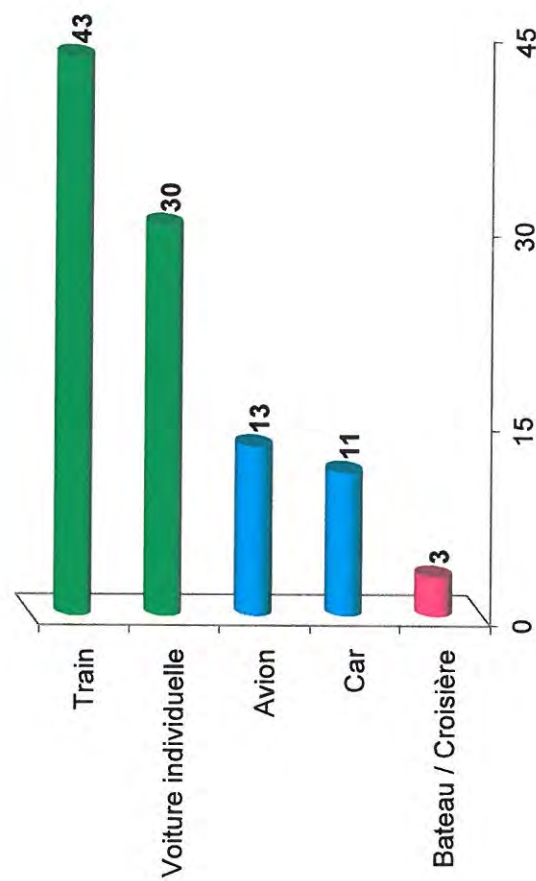
Si l'interviewé habite hors du département 13 :

Durée moyenne du séjour sur la région Marseille Provence : **10 jours**

Base : 131 répondants

Par quel moyen de transport êtes-vous venu à Marseille ?

Base : 127 répondants



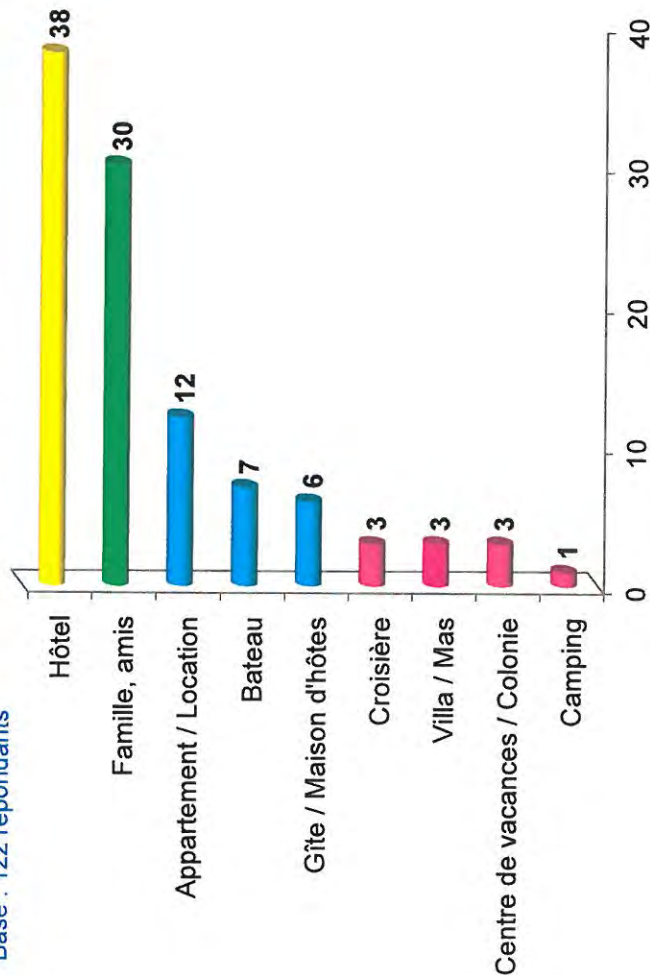
La durée moyenne du séjour dans la région est relativement élevée : **10 jours**, à la hausse par rapport au printemps 2016 (6 jours)

Comme en 2015, le **train** et la **voiture** sont les moyens de transport les plus utilisés : respectivement 43% et 30%.

Si l'interviewé habite hors du département 13 :

Où séjournez-vous? - (Plusieurs réponses possibles)

Base : 122 répondants

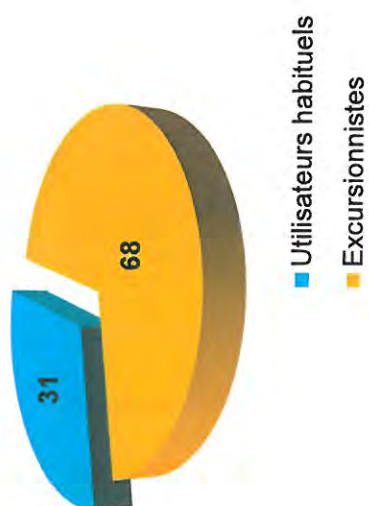


Les habitants hors 13 demeurent pour la majorité à l'hôtel (38%) ou sont hébergés chez des amis ou de la famille (30%). On note aussi la part non négligeable des appartements de location (12%).

Plus de 8 personnes sur 10 (82%) séjournent à Marseille.



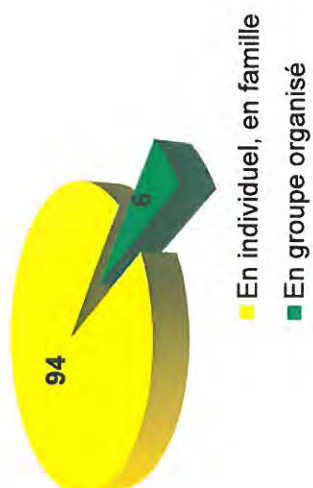
Le type de voyageur



Résultats en %

Vous voyagez aujourd'hui...

Base : 286 répondants



■ En individuel, en famille
■ En groupe organisé

Le nom du bateau

Nom du bateau	Pourcentage
Chevalier Paul	45%
Edmond Dantes	5%
Henri-Jacques Espérandieu	50%

Près d'un tiers des usagers sont des habitués (31%) : travailleurs, résidents sur l'île, ou propriétaires d'un bateau au Frioul.
Les excursionnistes sont majoritaires et représentent 68% des utilisateurs.

Peu de visiteurs se déplacent en groupe organisé : 94% d'entre eux voyagent individuellement ou en famille, comme en 2015.

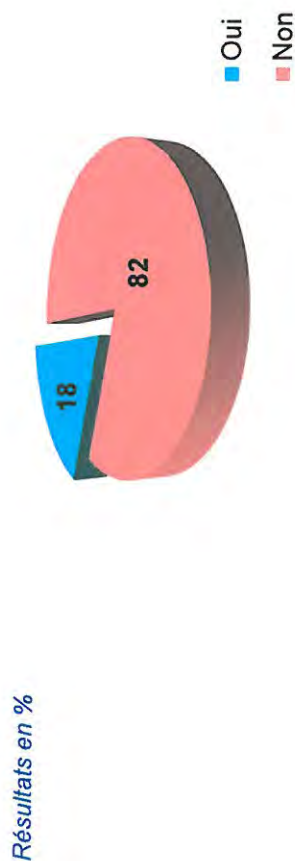
Avez-vous déjà utilisé la navette maritime qui fait la liaison Vieux Port - Pointe Rouge ?

Base : 305 répondants



Avez-vous déjà utilisé la navette maritime qui fait la liaison Vieux Port – Estaque ?

Base : 306 répondants



Peu d'utilisateurs ont déjà utilisé les autres navettes : 17% déclarent avoir déjà pris la liaison Vieux Port – Pointe Rouge et 18% celle effectuant Le Vieux Port – L'Estaque.

Ces proportions sont toutefois **en hausse** par rapport au printemps 2016 (15% pour la Pointe Rouge, 13% pour l'Estaque)

Les tris croisés nous démontrent que les habitués sont plus nombreux à les avoir utilisées.

Tris croisés

Utilisation navette Vieux Port – Pointe Rouge

% Colonne	- de 40 ans	40 ans et +	Total
Déjà prise	15%	19%	17%
Jamais prise	85%	81%	83%

% Colonne	Utilisateurs habituels	Excursionnistes	Total
Déjà prise	24%	14%	17%
Jamais prise	76%	86%	83%

Utilisation navette Vieux Port – Estaque

% Colonne	- de 40 ans	40 ans et +	Total
Déjà prise	14%	22%	18%
Jamais prise	86%	78%	82%

% Colonne	Utilisateurs habituels	Excursionnistes	Total
Déjà prise	29%	14%	18%
Jamais prise	71%	86%	82%



C5 MARKETING
RESEARCH & CONSULTING

Les titres de transport

Base : 288 répondants

Vieux-Port - Ile du Frioul ou Vieux-Port - Ile d'If AR	53%
Abonnement Résident TRANSPASS	21%
Combiné Vieux Port - 2 îles - AR	6%
Abonnement Plaisancier TRANSPASS	5%
Vieux-Port - Ile du Frioul ou Vieux-Port - Ile d'If AR "groupe"	4%
Vieux-Port Ile du Frioul ou Vieux-Port - Ile d'If AR "famille"	3%
Combiné Vieux Port - 2 îles - AR "groupe"	2%
Combiné Vieux Port - 2 îles - AR "famille"	2%
Tarifs Réduits Vieux Port - Frioul - AR - Résident ou plaisancier	2%
Abonnement TRANSPASS "jeunes / scolaires"	1%
Citypass	1%

C'est le titre Vieux Port – Frioul ou If AR qui est le plus acheté (52%).

Il est utilisé principalement par les excursionnistes (71%).

Les utilisateurs habituels achètent l'Abonnement Résident TRANSPASS (66%) et, dans une moindre proportion, l'abonnement plaisancier TRANSPASS (14%).

Tris croisés

Titres de transport

% Colonne	Utilisateurs habituels	Excursionnistes	Total
Vieux-Port - Ile du Frioul ou Vieux-Port - Ile d'If AR	11%	71%	53%
Abonnement Résident TRANSPASS	66%	1%	21%
Combiné Vieux Port - 2 îles - AR	-	8%	6%
Abonnement Plaisancier TRANSPASS	14%	1%	5%
Vieux-Port - Ile du Frioul ou Vieux-Port - Ile d'If AR "groupe"	-	6%	4%
Vieux-Port Ile du Frioul ou Vieux-Port - Ile d'If AR "famille"	-	4%	3%
Combiné Vieux Port - 2 îles - AR "groupe"	-	3%	2%
Combiné Vieux Port - 2 îles - AR "famille"	-	3%	2%
Tarifs Réduits Vieux Port - Frioul - AR - Résident ou plaisancier	7%	-	2%
Abonnement TRANSPASS "jeunes / scolaires"	2%	1%	1%
Citypass	-	2%	1%

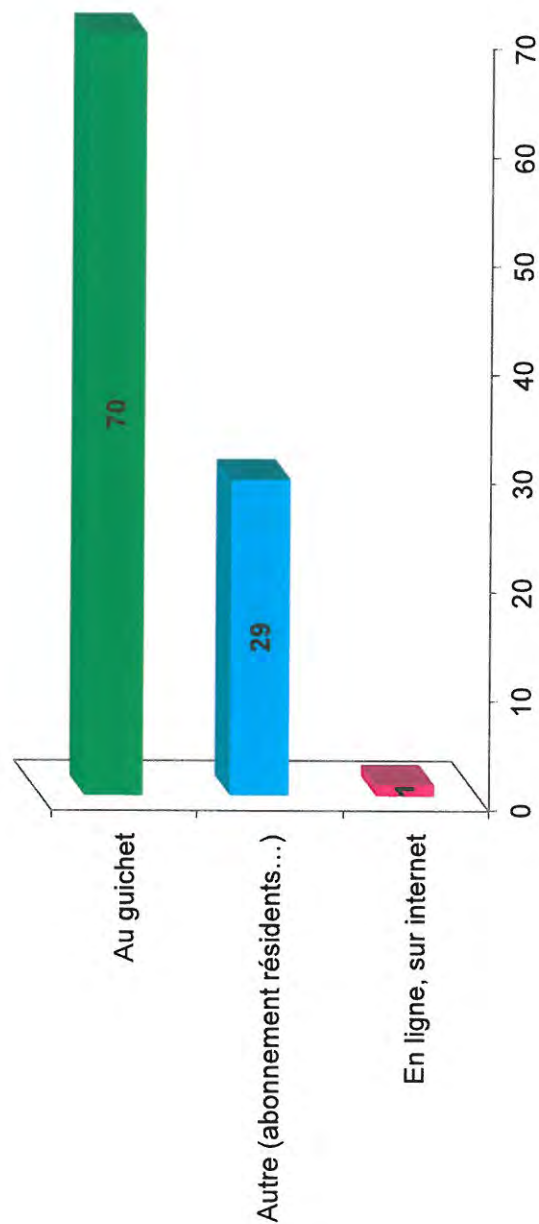


S MARKETING
Société par Actions Simplifiée

Pour votre titre de transport, l'avez-vous acheté en ligne sur internet ou au guichet ?

Base : 298 répondants

Résultats en %



Les titres de transport sont principalement achetés au guichet : 70%.

Les achats en ligne sur Internet sont très rarement utilisés : 1%.

Tris croisés

Achat titre de transport

% Colonne	- de 40 ans	40 ans et +	Total
Au guichet	80%	60%	70%
Autre (abonnement résidents...)	19%	38%	29%
En ligne, sur Internet	1%	2%	1%

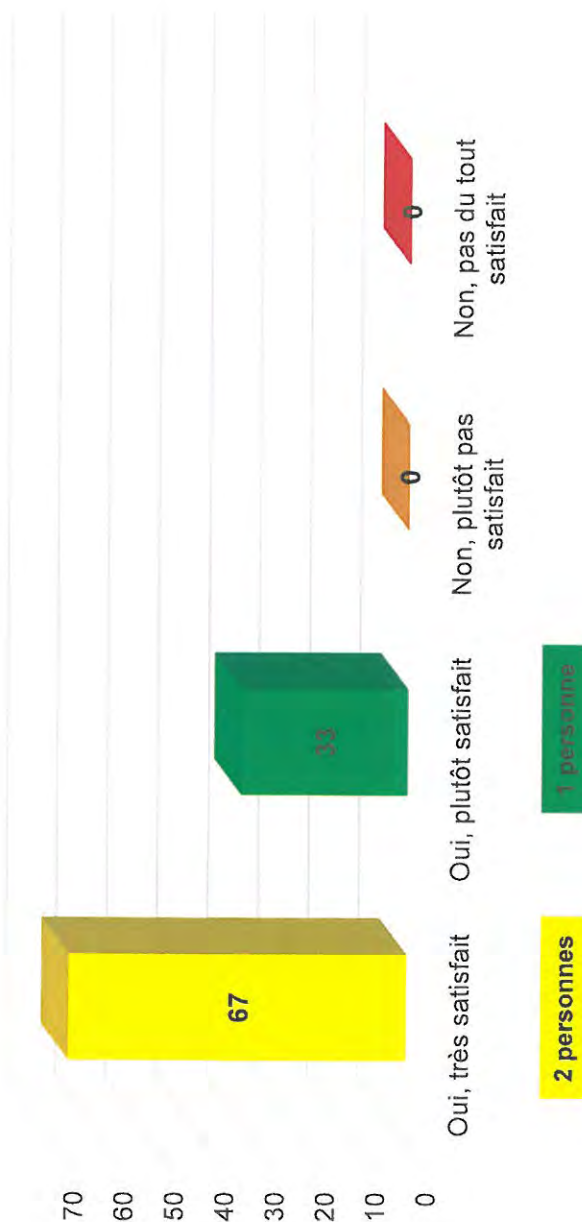
% Colonne	Utilisateurs habituels	Excursionnistes	Total
Au guichet	20%	92%	70%
Autre (abonnement résidents...)	80%	8%	29%
En ligne, sur Internet	-	2%	1%

Si achat en ligne sur internet :

Avez-vous été satisfait ou non de l'achat de votre billet sur internet?

 **Base : 3 répondants**

Résultats en %



La base de répondants étant très faible, nous ne pouvons pas en tirer des conclusions.

Si titre acheté au guichet ou autre :

Pour quelles raisons n'avez-vous pas acheté votre billet en ligne, sur Internet ?

Base : 262 répondants

Pas informé / Ne savait pas que c'était possible	33,2%
Pas besoin (abonnement, carte) (gratuit RTM)	23,3%
Achat à la dernière minute / Je n'ai pas planifié	9,5%
Guichet : facilité / Simplicité / Proximité / Plus pratique / On voyage en groupe (plus simple, le guichet)	9,1%
Pas le temps sur Internet	7,3%
Il faut réserver 48h avant (trop long)	4,6%
Je n'y ai pas pensé	4,2%
Je n'aime pas les achats en ligne / Ça ne m'intéresse pas	2,3%
Ce n'est pas moi qui ai payé le billet	2,3%
Je n'ai pas Internet	1,9%
Je préfère le contact humain	0,8%
Achat au jour le jour	0,4%
Je n'ai pas d'imprimante	0,4%
Pas de carte bleue	0,4%
Pas intéressé par Internet: moins d'emplois	0,4%
Guichet par habitude	0,4%
Retour un autre jour	0,4%
Internet : ce n'est pas avantageux	0,4%

Un tiers des répondants déclarent que le manque d'informations est la raison principale pour laquelle ils n'ont pas acheté leur titre de transport sur Internet.

23% d'entre eux possèdent un abonnement ou une carte RTM.

Dans une moindre proportion (9,5%), l'achat se fait à la dernière minute.

9% apprécient l'achat au guichet : c'est simple, pratique et facile.

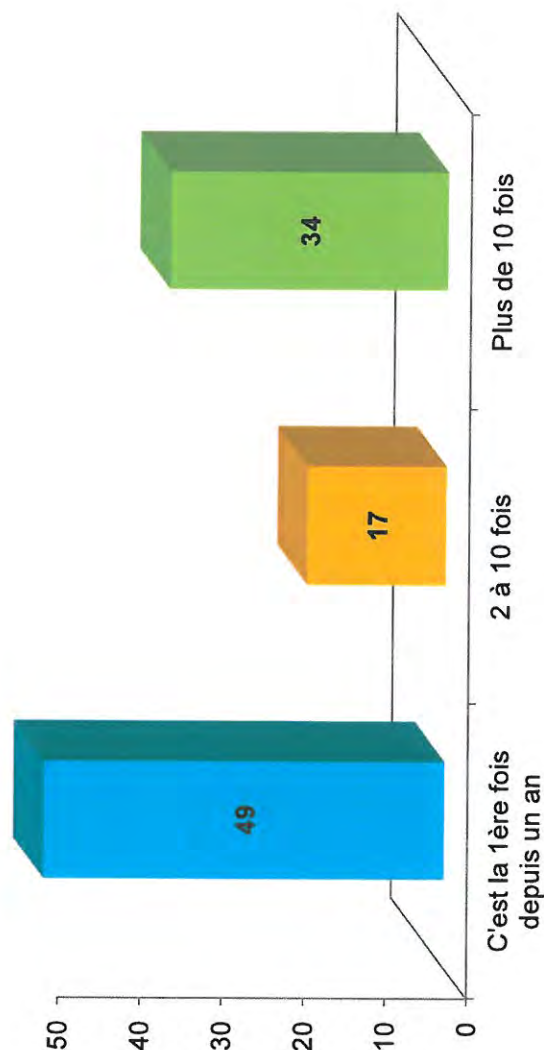
La fréquence

L'utilisation de la navette

Depuis un an, c'est-à-dire depuis juillet 2015, pouvez-vous m'indiquer combien de fois vous avez utilisé cette navette entre Marseille, If et le Frioul ?

Base : 305 répondants

Résultats en %



La majorité des répondants étant des excursionnistes, il est logique de constater que la part des primo-utilisateurs de la navette est importante : 49%.

Tris croisés

Fréquence d'utilisation de la navette

% Colonne	- de 40 ans	40 ans et +	Total
C'est la 1 ^{ère} fois depuis 1 an	59%	39%	49%
2 à 10 fois	22%	13%	17%
Plus de 10 fois	19%	48%	34%

% Colonne	Utilisateurs habituels	Excursionnistes	Total
C'est la 1 ^{ère} fois depuis 1 an	-	70%	49%
2 à 10 fois	6%	23%	17%
Plus de 10 fois	94%	7%	34%

Les motifs

Pouvez-vous m'indiquer ce qui vous a incité à aller au Frioul aujourd'hui ?

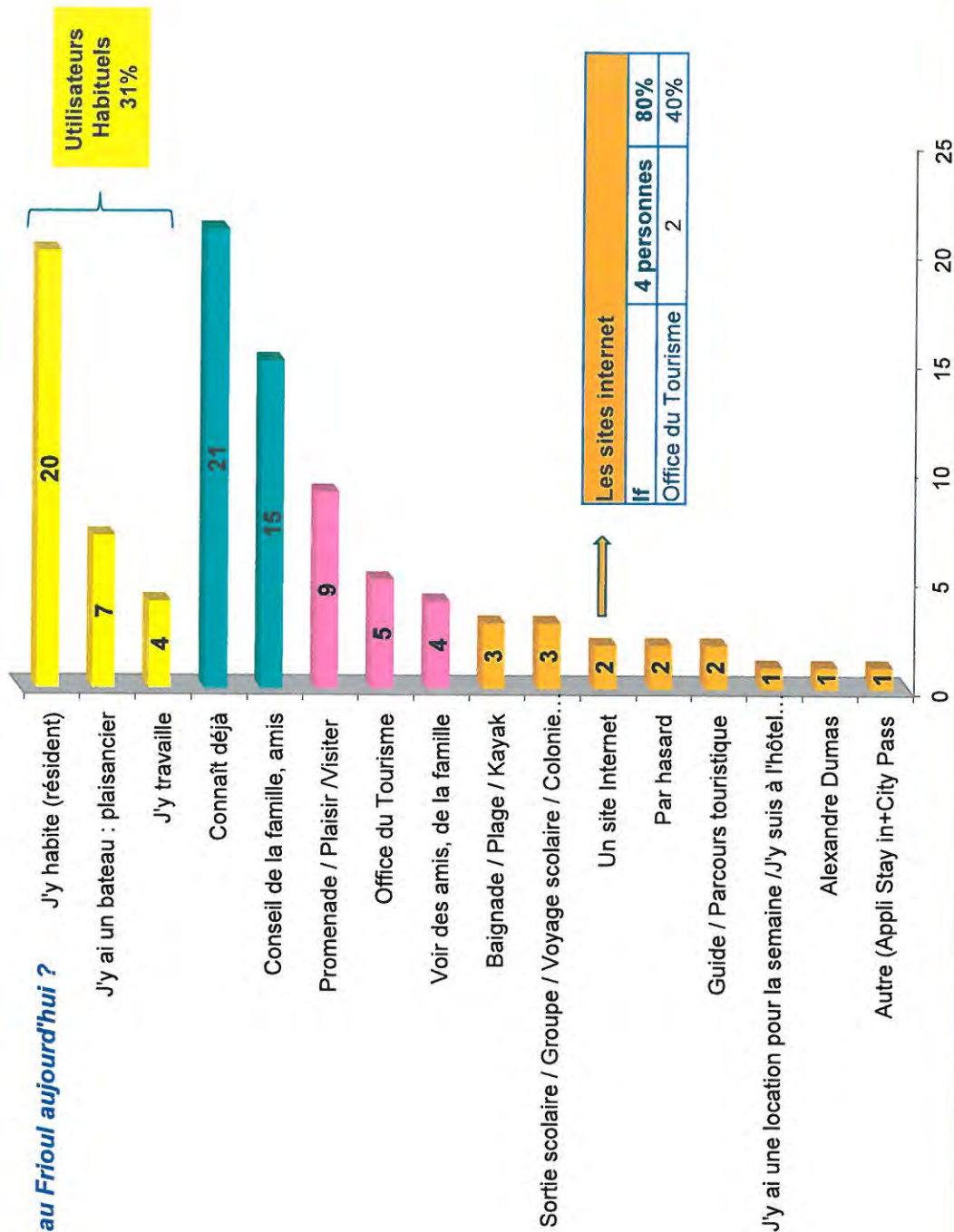
Spontané

Base : 298 répondants

Près d'un tiers des usagers sont des utilisateurs habituels : les résidents, les plaisanciers et les travailleurs (31%).

Parmi les promeneurs, 20% déclarent connaître déjà l'endroit, 15% ont été conseillés par la famille ou les amis, et 5% par l'Office du tourisme.

On y vient pour visiter, se promener (9%), mais aussi pour voir de la famille ou des amis (4%) ou encore pour profiter de la plage, se baigner, faire des activités nautique (3%).

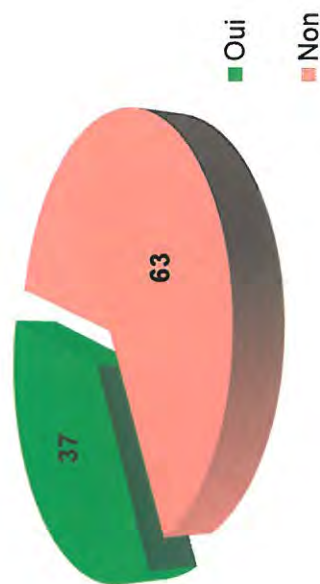


La recherche d'informations

Avant de prendre cette navette, avez-vous cherché des informations, sur les horaires ou les prix par exemple ?

Base : 305 répondants

Résultats en %



37% des répondants déclarent avoir effectué des recherches avant de prendre la navette, proportion en baisse par rapport au printemps 2016 (52%).

Le taux augmente logiquement lorsqu'il s'agit des excursionnistes : 46% vs 16% des utilisateurs habituels.

Tris croisés

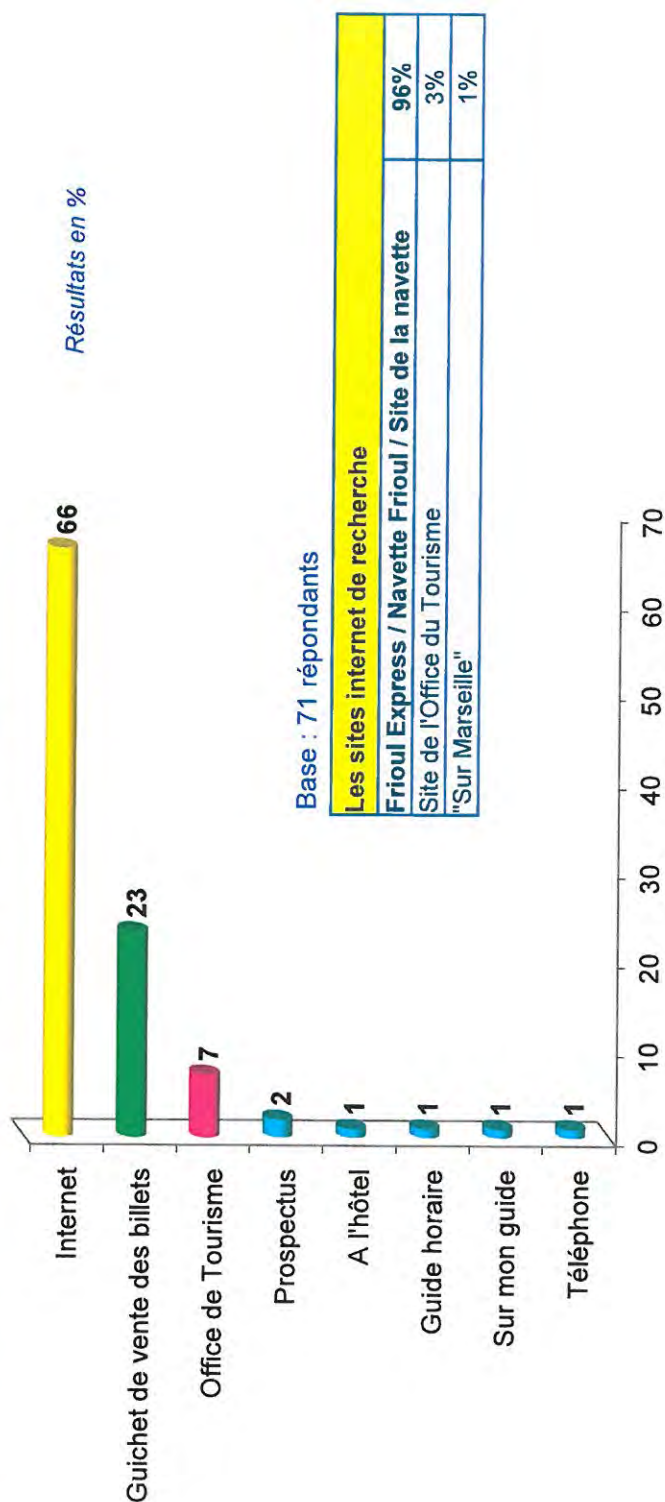
Recherche d'informations avant de prendre la navette

% Colonne	- de 40 ans	40 ans et +	Total
Oui	38%	36%	37%
Non	62%	64%	63%

% Colonne	Utilisateurs habituels	Excursionnistes	Total
Oui	16%	46%	37%
Non	84%	54%	63%

Si oui : où avez-vous trouvé ces informations ?

Base : 110 répondants ayant cherché des informations - Spontané - Plusieurs réponses possibles

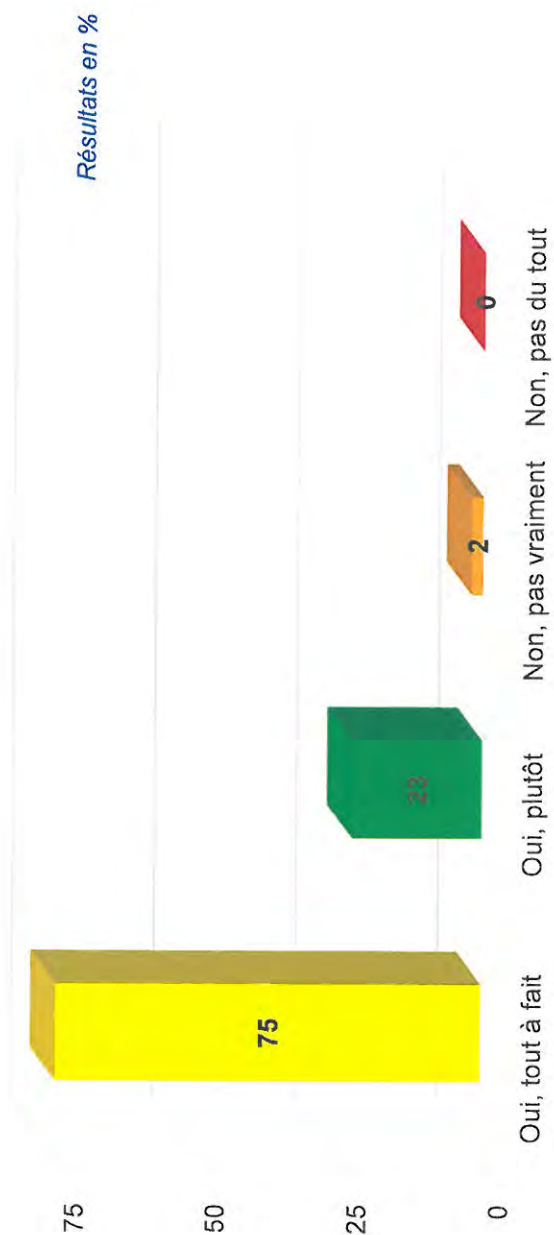


C'est **Internet** qui se positionne comme la principale source de recherche d'informations (66%), en augmentation constante depuis 3 ans. La quasi-majorité des recherches s'est effectuée sur le site "Frioul If Express" (96%).

L'information au **guichet** est citée par 23% des répondants, en baisse depuis 3 ans, tandis que 7% mentionnent le site de de l'Office du tourisme.

Avez-vous trouvé facilement les informations que vous cherchiez sur la navette entre Marseille, If et le Frioul ?

Base : 105 répondants ayant cherché des informations



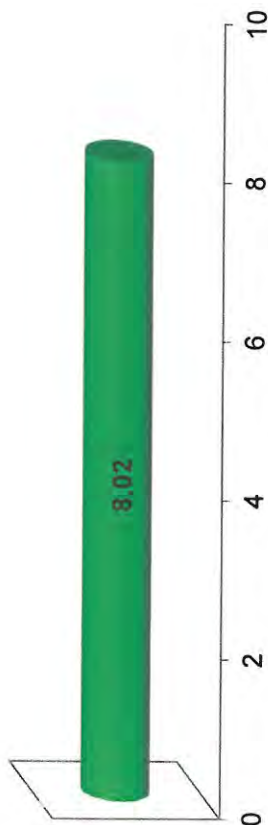
Comme les années précédentes, les informations cherchées ont été trouvées facilement pour 98% des répondants, dont 75% qui ont répondu "oui tout à fait".

La satisfaction globale

L'appréciation de la navette

Globalement, quelle note de 1 à 10 donnez-vous à la qualité de service de cette navette ?

Base : 302 répondants



La satisfaction vis-à-vis de la qualité de service de la navette est bonne, avec une note de 8,02/10, très légèrement en dessous de 2015 (8,19), mais légèrement au dessus de 2014 (7,90) et 2013 (7,80).

A noter : l'enquête en période "de pointe", avec des bateaux chargés et de l'attente, est a priori moins propice aux bonnes notations, ce qui relativise positivement cette note de 8,02.

Ce sont les plus jeunes et les excursionnistes qui se montrent les plus satisfaits avec respectivement 8,06 et 8,07 (vs 7,98 pour les 40 ans et plus et 7,91 pour les utilisateurs habituels).

Point positif notable : peu d'écart de satisfaction entre les utilisateurs habituels (7,91) et les excursionnistes (8,07); les habituels (résidents...) ont une satisfaction en hausse par rapport à 2015 (7,91 vs 7,55 l'année dernière).

La satisfaction augmente également chez les primo-utilisateurs (8,16 vs 7,92 pour les utilisateurs fréquents).

L'écart de satisfaction est très étroit (et donc peu significatif) entre les usagers des bateaux Chevalier Paul et Henri-Jacques Espérandieu, avec respectivement les notes de 8,13 et 8,00.

< 40 ans	8,06
40 ans et +	7,98

Utilisateurs habituels	7,91
Excursionnistes	8,07

Chevalier Paul	8,13
Edmond Dantès	7,29
Henri-Jacques Espérandieu	8,00

14 répondants

C'est la 1 ^{ère} fois depuis 1 an	8,16
2 à 10 fois	7,81
Plus de 10 fois	7,92



S MARKETING
Le marketing au service de vos projets

Selon vous, que faudrait-il améliorer en priorité au niveau de la qualité de service de cette navette ?

Spontané - Base : 307 répondants - 36% n'ont cité spontanément aucun point d'amélioration

Réduire le prix, trop cher / Tarif / Un tarif étudiant / Pour les marseillais / Prix adaptés aux familles de résidents / Aux familles de plaisanciers / Des tarifs adaptés pour les restaurateurs / Un lien avec l'abonnement RTM / Faire un Pass Estaque - Vieux Port - Frioul / Abonnements hebdomadaires et mensuels / On doit payer une nouvelle fois pour visiter le château d'If / Des tarifs pour les seniors / Des tarifs enfants	16,9%
Plus de navette (notamment en été) / Plus de fréquence notamment le soir / Plus de fréquence le soir toute l'année / Une navette pour les résidents (surtout en été)	7,5%
Réduire la queue, l'attente / Plus de guichets	6,8%
Réduire le bruit	5,9%
A boire et à manger à bord	5,5%
Des navettes plus grandes / Plus de places assises / Pas assez de place / Trop de monde	5,2%
Plus d'infos (sur prix / sur tout) / De la pub sur les activités au Frioul / Des infos touristiques	3,6%
Améliorer l'espace d'attente (gare maritime à Marseille / Pas d'ombre)	2,9%
Des toilettes ouvertes pendant la traversée / Améliorer les WC (odeurs) / Des WC plus propres / Des WC hommes et femmes	2,3%
Plus de ponctualité	2,3%
L'info n'est pas claire (horaires, circuit mal indiqué...)	2,3%
Plus d'horaires en hiver / Moins d'écart entre hiver et été / Plus de fréquence en hiver	2,3%
Plus de prix pour les résidents / Plus de réservations pour les résidents	1,6%
Le personnel (au guichet) / Pas aimable, désagréable	1,6%
L'eau rentre dans le bateau / Pas d'étanchéité	1,6%
Vibrations / Le bateau tremble	1,3%
Climatisation sur bateaux / Ventilation	1,3%
Des horaires plus tôt le matin	1,0%
Un commentaire sur les îles à bord	1,0%
Un filet d'ombrage en haut du bateau	1,0%
Navettes plus confortables	1,0%
Navettes plus chauffées en hiver	1,0%
Plus d'espace plein air sur le bateau	1,0%



S MARKETING
Société par Actions Simplifiée

Porte lorsqu'il fait froid (les fermer)	0,7%
Pouvoir réserver le jour même sur Internet	0,7%
Plus d'infos à bord	0,7%
Plus de propreté (ponton sale)	0,7%
Des affiches sans fautes d'orthographe	0,7%
Ventiler les navettes en été / Manque d'aération	0,7%
Des bateaux plus rapides	0,7%
Plus de fréquence vers midi, entre 12H00 et 14H00	0,7%
Système de parking pour les gens qui vont au Frioul (places réservées, tarifs étudiés)	0,7%
De la musique à bord	0,7%
Pas de tenue en mer par mauvais temps: les navettes ne sont pas adaptées	0,7%
L'odeur de gasoil	0,7%
Descente du bateau dangereuse	0,7%
Plus de rigueur au niveau du plan Vigipirate	0,3%
De quoi fixer les bagages	0,3%
Pouvoir recharger les carte en bornes RTM et sur l'île	0,3%
Une horloge	0,3%
Plus de barres pour se tenir debout	0,3%
Pouvoir recharger les cartes sur Internet	0,3%
Le billet doit rester valable plusieurs heures (en cas de départ raté)	0,3%
Gare maritime sale, pas propre	0,3%
Accueil des résidents trop petit (surtout en hiver)	0,3%
Moins polluant	0,3%
Pouvoir utiliser d'autres portes de sortie pour les résidents	0,3%
Pas de surveillance	0,3%

Une meilleure organisation pour embarquer	0,3%
Que Pointe Rouge et Estaque aient un autre ponton	0,3%
Pas assez de guichets pour le monde	0,3%
Créer un guichet "Renseignements"	0,3%
Plus de poubelles à bord	0,3%
Rénover les bateaux	0,3%
Plus de personnel au guichet à 06H30	0,3%
Prix pour les employés municipaux	0,3%
Améliorer la gestion des groupes	0,3%
Des navettes qui permettent de voir sous l'eau	0,3%
Un parking réservé aux résidents	0,3%
Carte pas facile à faire (par la poste)	0,3%
Priorité pour les plaisanciers	0,3%
Pas de personnes qui fument	0,3%
Plus d'infos en cas d'annulation	0,3%
Accès personnes handicapées	0,3%
Finitions du bateau	0,3%
Couleurs plus visibles	0,3%
Horaires plus réguliers	0,3%
Vider plus souvent les poubelles à bord	0,3%
Des vitres plus panoramiques	0,3%
Des cale pieds	0,3%
Remettre le brumisateur	0,3%

64% des répondants se sont exprimés sur les désirs d'amélioration de la qualité de service de la navette.

Le prix de la traversée est le point sur lequel près de 17% des répondants se sont spontanément exprimés. On souhaite des un prix de traversée moins cher et/ou des tarifs plus adaptés : étudiants, marseillais, séniors, familles de résidents et plaisanciers... Les tris croisés ne révèlent pas d'écart notable entre les résidents/plaisanciers et les excursionnistes, dont les taux de réclamation s'élèvent respectivement à 20% et 18%.

La fréquence des bateaux posent un problème pour près de 8% d'usagers, notamment chez les utilisateurs fréquents (19% vs 6% chez les excursionnistes).

Près de 7% des répondants ont manifesté le désir de **réduire la queue aux guichets**. Le taux de mécontentement est plus élevé chez les excursionnistes : 9% vs 2% chez les résidents/plaisanciers... qui bénéficient d'une queue à part.

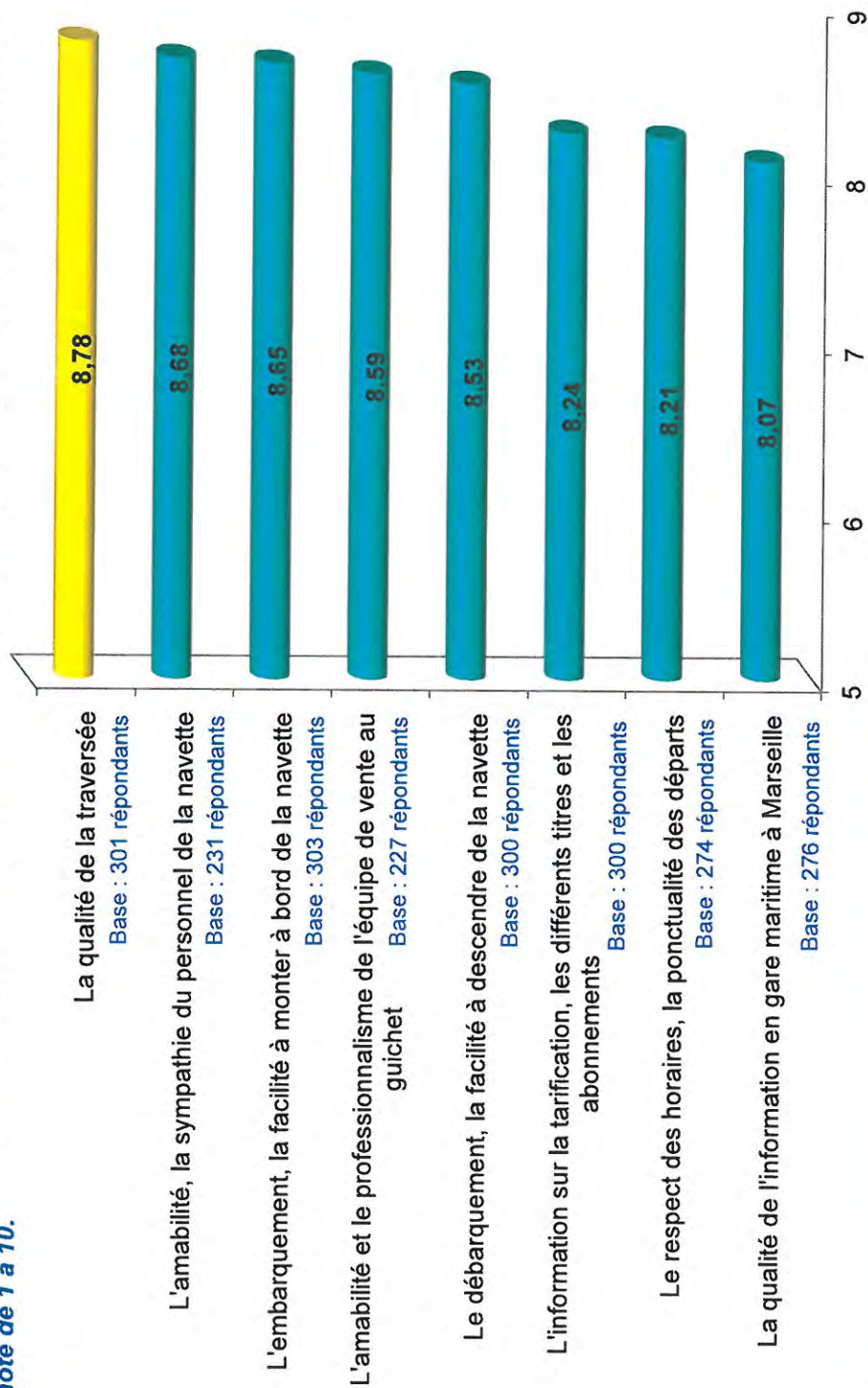
Le bruit est le 4^{ème} point d'amélioration pour 6% des répondants, suivi du désir d'avoir la possibilité d'avoir **à boire et à manger à bord** (5,5%).

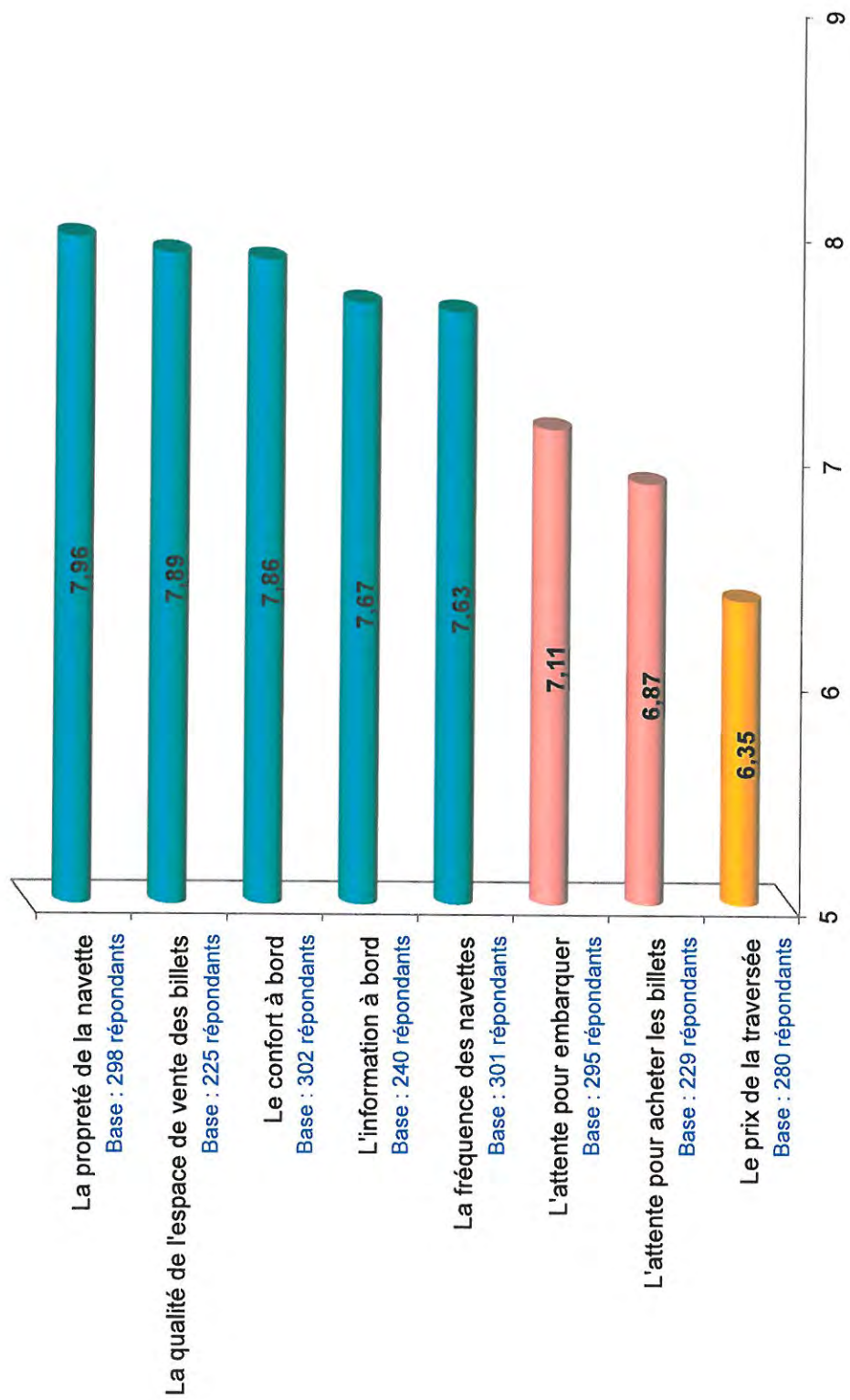
Dans une moindre proportion, 5% des utilisateurs demandent **des bateaux plus grands**, avec des places assises plus nombreuses.

Près de 4% réclament **plus d'informations** d'une manière générale : touristiques, tarifaires...

La satisfaction spécifique

Je vais vous citer à présent un certain nombre de points sur lesquels vous pouvez juger cette navette. Vous me donnerez à chaque fois une note de 1 à 10.





➤ **La satisfaction vis-à-vis des différents points de la navettes est globalement bonne.**

Le critère le mieux noté est la **qualité de la traversée** avec l'excellente note de 8,78/10. Particulièrement appréciée par les passager du Chevalier Paul (8,86) et les moins de 40 ans (8,92). On note un excellent niveau de satisfaction vis-à-vis de **l'amabilité et la sympathie du personnel navigant** (8,68) ainsi que de **l'équipe de vente au guichet** (8,59).

L'appréciation vis-à-vis du personnel de la navette est notamment meilleure chez les utilisateurs habituels (8,86) et les plus jeunes (8,84).

L'embarquement et le débarquement de la navette obtiennent eux aussi une très bonne satisfaction, avec respectivement les notes de 8,65 et 8,53, spécialement chez les plus jeunes et les excursionnistes.

La satisfaction baisse légèrement lorsqu'il s'agit de **l'information sur la tarification** des différents titres, mais ce critère demeure bien noté avec 8,24/10. Les utilisateurs habituels et les moins jeunes sont un peu plus critiques (respectivement 8,09 et 8,13).

Même observation pour **le respect des horaires**, bien jugé avec 8,21/10. Les notes baissent lorsqu'il s'agit des résidents/plaisanciers (8,06) et des passagers du Henri-Jacques Espérandieu (8,08).

La **qualité de l'information en gare maritime de Marseille** est bien jugée aussi avec la note de 8,07/10. En revanche, les plus de 40 ans et les habitués l'ont moins positivement notée (respectivement 7,78 et 7,87).

Avec 7,96/10, **la propreté des navettes** est plutôt bien perçue, ainsi que la **qualité de l'espace de vente des billets** (7,89) et **le confort à bord** (7,86).

L'espace de vente des billets est moins bien noté par les plus âgés (7,64 vs 8,11 chez les moins de 40 ans) et les utilisateurs habituels (7,71 vs 7,92 chez les excursionnistes).

La **fréquence des navettes**, qui est le deuxième critère d'amélioration cité spontanément, est correctement noté : 7,63/10. Les utilisateurs habituels ont logiquement un jugement plus critique sur ce point (7,13).

On observe une note correcte vis-à-vis de **l'attente pour embarquer** (7,11/10), plus sévèrement notée par les excursionniste (6,96 vs 7,52 pour les usagers habituels).

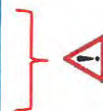
Le désir de réduire la queue aux guichets a été cité spontanément par 7% des utilisateurs; **l'attente pour acheter les billets** est de ce fait logiquement moyennement bien perçue (6,87/10).

Le **prix de la traversée** est le critère le moins bien noté (6,35/10), qui avait été cité spontanément comme principal point d'amélioration.

Tris croisés

La satisfaction spécifique de la navette

% Colonne	- de 40 ans	40 ans et +	Utilisateurs habituels	Excursionnistes	Chevalier Paul	Edmond Dantès	Henri-Jacques Espérandieu	Total
La qualité de la traversée	8,92	8,64	8,67	8,81	8,83	8,86	8,73	8,78
L'amabilité personnel de la navette	8,84	8,55	8,86	8,53	8,68	8,75	8,68	8,68
L'embarquement, facilité à monter à bord	8,85	8,45	8,39	8,73	8,70	8,43	8,62	8,65
L'amabilité équipe de vente au guichet	8,75	8,41	8,48	8,62	8,67	8,45	8,54	8,59
Le débarquement, facilité à descendre	8,75	8,31	8,33	8,60	8,55	8,38	8,53	8,53
L'information sur la tarification des titres	8,38	8,13	8,09	8,31	8,35	8,08	8,17	8,24
Le respect des horaires, ponctualité	8,23	8,19	8,06	8,28	8,38	7,75	8,08	8,21
La qualité de l'information en gare à Marseille	8,37	7,78	7,87	8,15	8,13	7,92	8,04	8,07
La propreté de la navette	8,11	7,81	7,97	7,93	7,86	7,71	8,06	7,96
La qualité de l'espace de vente des billets	8,11	7,64	7,71	7,92	8,00	8,25	7,74	7,89
Le confort à bord	8,03	7,70	7,91	7,80	7,87	8,07	7,83	7,86
L'information à bord	7,70	7,63	8,15	7,40	7,64	7,27	7,78	7,67
La fréquence des navettes	7,66	7,60	7,13	7,87	7,66	7,36	7,62	7,63
L'attente pour embarquer	7,10	7,12	7,52	6,96	7,11	7,14	7,09	7,11
L'attente pour acheter les billets	6,89	6,85	6,89	6,90	6,89	7,08	6,82	6,87
Le prix de la traversée	6,20	6,48	6,46	6,27	6,57	6,36	6,19	6,35



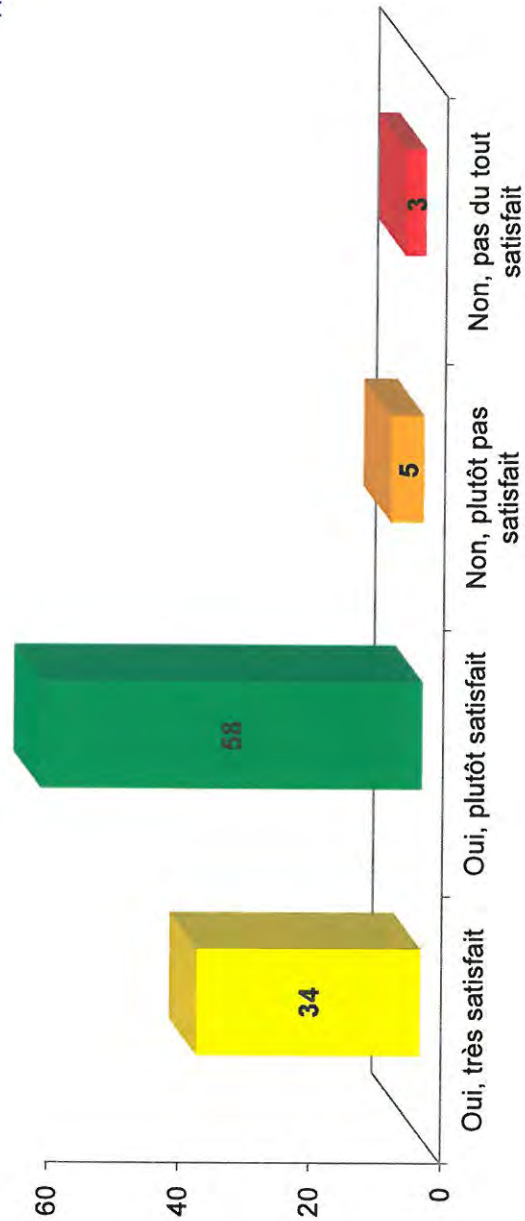
Entre 8 et 14 répondants

En gare maritime du Frioul

Diriez-vous que vous avez été satisfait ou pas de la gare maritime sur l'île du Frioul ?

Base : 287 répondants

Résultats en %



Avec un taux de 92%, la satisfaction vis-à-vis de la gare maritime du Frioul est bonne.

Le jugement est plus mitigé chez les utilisateurs habituels, dont le taux d'insatisfaction est plus élevé (13%), mais avec une part de "très satisfaits" néanmoins importante (42%).

Tris croisés

Satisfaction de la gare maritime du Frioul

% Colonne	- de 40 ans	40 ans et +	Total
Oui très satisfait	37%	32%	34%
Oui plutôt satisfait	59%	55%	58%
Non plutôt pas satisfait	3%	7%	5%
Non pas du tout satisfait	1%	6%	3%

% Colonne	Utilisateurs habituels	Excursionnistes	Total
Oui très satisfait	42%	31%	34%
Oui plutôt satisfait	45%	63%	58%
Non plutôt pas satisfait	4%	5%	5%
Non pas du tout satisfait	9%	1%	3%

Pour quelles raisons? - Spontané - Plusieurs réponses possibles

Base : 135 personnes qui se sont exprimées sur la satisfaction ou l'insatisfaction sur la gare maritime du Frioul

Oui: jolie, agréable, très belle	27,4%
Oui: ombre	26,7%
Oui: propre (ou plus propre)	10,4%
Non: pas assez d'infos / Mal indiqué / Mauvaise signalétique (notamment emplacement des plages)	4,4%
Oui: facilités pour les résidents, les plaisanciers	4,4%
Oui: brumisateur	4,4%
Oui, mieux que sur le Vieux Port	3,7%
Oui: plus confortable / Meilleure salle d'attente / Mieux agencée	3,0%
Non: toilettes sales / Odeur d'urine / Toilettes hors service	3,0%
Non: pas assez propre, trop sale	3,0%
Oui, mais entretien sanitaires à améliorer	2,2%
Non: pas assez d'espace, trop étroite, trop petite	2,2%
Oui: à proximité des plages	1,5%
Oui: achat tickets plus facilité / Bien organisé	1,5%
Non: manque d'adaptation / Vente des billets difficile	1,5%
Oui: à proximité des restaurants, des commerces	1,5%
Oui: spacieuse	1,5%
Oui, quoiqu'un peu petite	1,5%
Non: trop de monde	1,5%
Oui: panneaux d'affichage, panneaux avec infos	1,5%

Oui: plus de chaises à l'intérieur en hiver	0,7%
Oui: point d'eau	0,7%
Oui: bien placée	0,7%
Oui: calme	0,7%
Oui, il y a des toilettes	0,7%
Non: pas très jolie	0,7%
Non: il faudrait un circuit plus direct	0,7%
Non: trop spartiate	0,7%
Oui, mais pas très organisé	0,7%
Non, car pas de respect des priorités	0,7%
Non: il faut une consigne pour les gens qui font des courses	0,7%
Non: pas de location de parasols	0,7%
Non: trop chaud	0,7%
Oui, mais vidéosurveillance souhaitée pour lutter contre le vandalisme	0,7%

Les deux raisons principales de satisfaction vis-à-vis de la gare du Frioul concernent **son esthétique et sa conception**. On la trouve **jolie, agréable, ombragée**.

Sa **propreté** est un critère mitigé : certains la trouvent propre, d'autres non.

L'absence d'informations et de signalétique ressort en tant que point négatif chez certains répondants.



Des résultats positifs, une bonne satisfaction d'ensemble

➤ Le profil des utilisateurs de la navette

46% d'hommes et 54% de femmes.

Age moyen : 41 ans; 50% ont moins de 40 ans, 50% plus de 40 ans.

55% habitent les Bouches du Rhône (44% Marseille, 11% sur le reste du département), 27% habitent le France hors 13 et 18% sont des étrangers. Les habitants hors 13 sont venus à Marseille essentiellement en train (43%) ou en voiture (30%), voire en avion (13%). Il séjourne surtout à l'hôtel (30%) ou chez des amis ou de la famille (38%), et parfois en location (12%).

68% sont des excursionnistes, 31% sont des utilisateurs habituels.

49% utilisent la navette pour la 1^{ère} fois depuis un an.

Les principaux titres de transports utilisés sont le ticket Vieux-Port - Ile du Frioul ou Vieux-Port - Ile d'If AR pour les excursionnistes (71%) et l'abonnement résidents Transpass pour les utilisateurs habituels (66%).

Au delà des abonnements résidents (29%), les titres de transport sont achetés massivement au guichet (70%) et très rarement en ligne (1%), par méconnaissance et/ou absence de besoin.

37% des répondants disent avoir recherché des informations avant de prendre la navette, proportion encore plus élevée chez les excursionnistes (46%). Cette recherche d'informations s'est faite le plus souvent sur Internet (66%), essentiellement sur le site Frioul If Express, voire au guichet (23%) ou via l'Office du tourisme (7%). Quand on recherche des informations, on les trouve très facilement (98%).

Certains utilisateurs ont déjà pris la navette de la Pointe Rouge (17%) ou de l'Estaque (18%).

➤ **La satisfaction vis-à-vis de de la navette**

La satisfaction vis-à-vis de la qualité de service de la navette est bonne (8,02/10), très légèrement en dessous de 2015 (8,19), mais légèrement au dessus de 2014 (7,90) et 2013 (7,80).

Rappel : l'enquête en période "de pointe", avec des bateaux chargés et de l'attente, est a priori moins propice aux bonnes notations, ce qui relative positivement cette note de 8,02.

Point positif à souligner : on observe peu d'écart de satisfaction entre les utilisateurs habituels (7,91) et les excursionnistes (8,07); les habituels (résidents...) ont une satisfaction en hausse par rapport à 2015 (7,91 vs 7,55 l'année dernière).

Le critère le mieux noté est la qualité de la traversée (8,78), juste devant l'amabilité du personnel navigant (8,68) et l'amabilité de l'équipe de vente au guichet (8,59).

L'embarquement et le débarquement de la navette obtiennent aussi une très bonne satisfaction (respectivement 8,65 et 8,53).

La satisfaction reste bonne au niveau de l'information sur la tarification des différents titres (8,24), tout comme le respect des horaires (8,21).

La qualité de l'information en gare maritime de Marseille est bien jugée aussi (8,07).

La propreté des navettes est plutôt bien perçue (7,96), ainsi que la qualité de l'espace de vente des billets (7,89) et le confort à bord (7,86).

La fréquence des navettes est correctement notée (7,63).

On observe une note correcte à moyenne vis-à-vis de l'attente pour embarquer (7,11).

L'attente pour acheter les billets est également moyennement perçue (6,87).

Enfin, le prix de la traversée est le critère le moins bien noté (6,35).

La gare maritime du Frioul est bien jugée (92%). On aime son look, sa conception; on la trouve jolie, agréable, ombragée. Mais sa propreté est un critère mitigé : certains la trouvent propre, d'autres non.

ANNEXE 9

Présentation du Parcours Clients

LES NAVETTES MARITIMES



REFONTE DE L'INFORMATION VOYAGEUR ET OPTIMISATION DU PARCOURS CLIENT



LES NAVETTES MARITIMES



Guichet ouvert 7/7j Ticket office open 7/7



En dehors des heures d'ouverture de guichet,
les billets s'achètent à bord des bateaux

Outside opening hours purchase your tickets directly onboard

Pour éviter les temps d'attente trop long, nous vous
conseillons en pleine saison (juillet et août) de privilégier les
départs avant 10h et les retours avant 16h ou après 18h30.

To avoid excessively long waiting times, we recommend in
high season (July and August) to travel before 10.00 am
and to return before 04.00 pm or after 06.30 pm.

 /frioulifexpress www.frioul-if-express.com
Tél : + 33 (0)4 96 11 03 50

-  Paiement :   espèces, chèque
Payment: card, cash, check
-  Le titre de transport est obligatoire à l'aller et au retour
Il pourra vous être demandé
I must keep my ticket during all the journey
-  2 fauteuils maximum autorisés à bord
2 wheelchairs maximum allowed on board
-  Accès autorisé aux femmes enceintes
de moins de 7 mois
Authorized access to pregnant women
less than 7 months
-  Seuls les chiens tenus en laisse et
muselés sont autorisés sur le pont extérieur
Only leashed and muzzled dogs are permitted
on the outside deck
-  Accès à l'île d'If payant
Entrance fee due on If island
-  Pas de distributeur sur les îles
No ATM on the islands

INFORMATION
VOYAGEURS



INFORMATION



/frioulifexpress

#frioulif

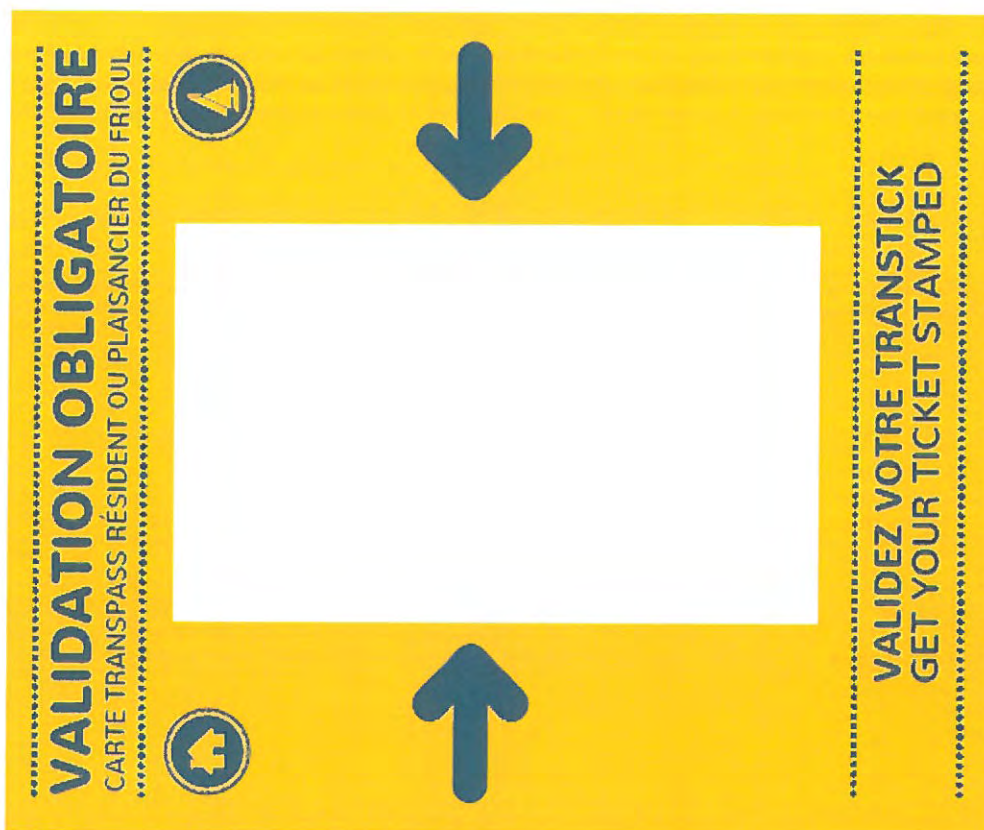
www.frioul-if-express.com

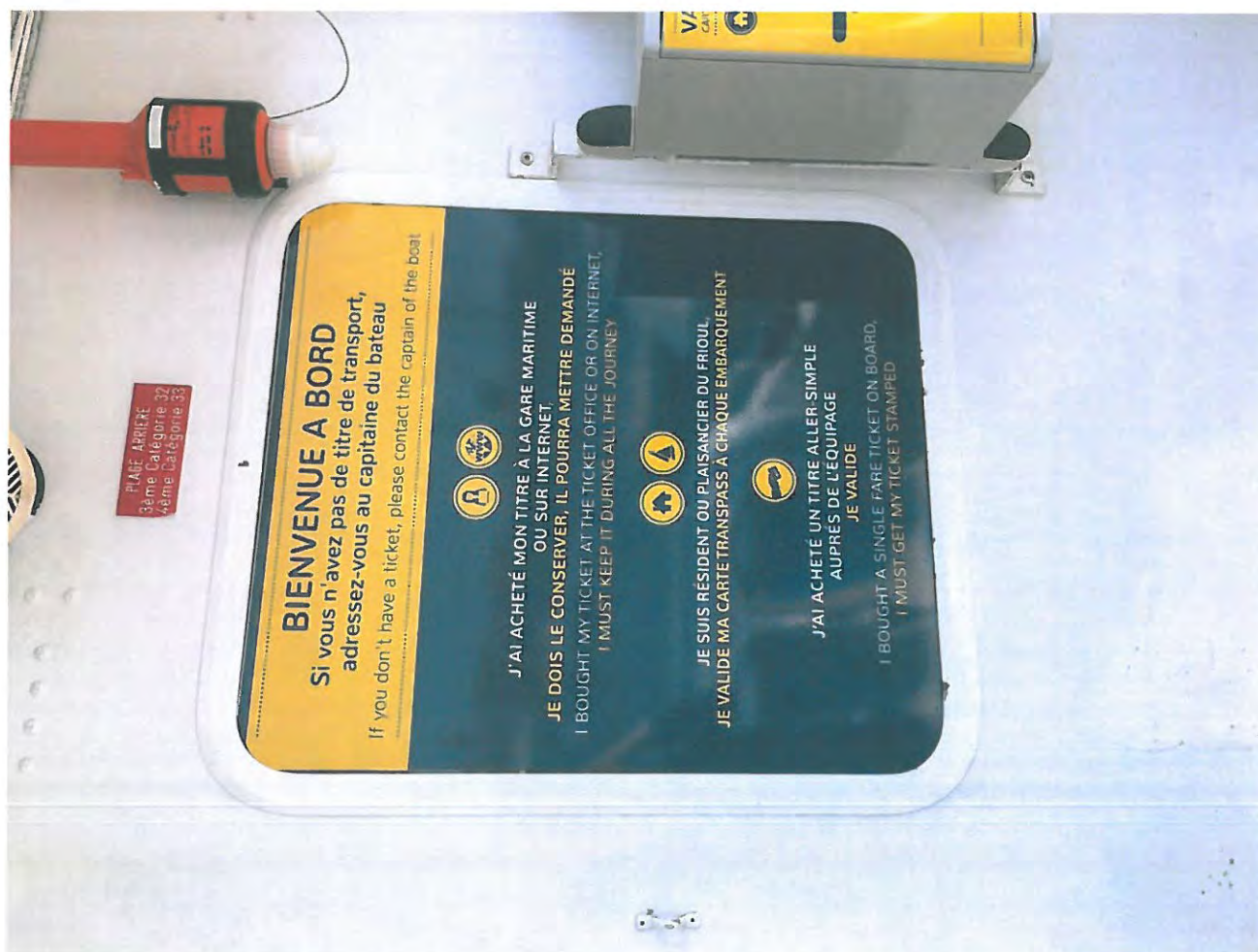
Tél : + 33 (0)4 96 11 03 50

LES NAVETTES MARITIMES









BIENVENUE A BORD

Si vous n'avez pas de titre de transport, adressez-vous au capitaine du bateau

If you don't have a ticket, please contact the captain of the boat

J'AI ACHETÉ MON TITRE À LA GARE MARITIME
OU SUR INTERNET.

JE DOIS LE CONSERVER, IL POURRA METTRE DEMANDÉ

I BOUGHT MY TICKET AT THE TICKET OFFICE OR ON INTERNET,
I MUST KEEP IT DURING ALL THE JOURNEY

JE SUIS RÉSIDENT OU PLAISANCIER DU FRIOUL,
JE VALIDE MA CARTE TRANSPASS À CHAQUE EMBARQUEMENT

J'AI ACHETÉ UN TITRE ALLER-SIMPLE
AUPRÈS DE L'ÉQUIPAGE

JE VALIDE

I BOUGHT A SINGLE FARE TICKET ON BOARD,
I MUST GET MY TICKET STAMPED



RESTEZ ASSIS PENDANT LA TRAVERSÉE
REMAIN SEATED DURING ALL THE JOURNEY



SOL GLISSANT TENEZ VOUS À LA RAMPE
WET FLOOR, HOLD THE BANISTER



TOUT VOYAGEUR DOIT ÊTRE MUNI D'UN TICKET VALIDE
ALL PASSENGERS MUST HAVE A VALID TICKET



Les navettes maritimes des îles Frioul et If

Horaires du 04 avril au 02 octobre 2016 / Ferries timetable from 04th April till 02nd October 2016

	06:30	07:40	08:50	09:30	10:25	11:05	11:50	12:20	13:15	13:45	14:40	15:10	16:05	16:50	17:35	18:10	19:00	20:15	21:15	22:30	23:45
Vieux-Port	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
IF (château)	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Port Frioul	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
IF (château)	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Vieux-Port	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

En raison d'une météo délicate, certains horaires peuvent être modifiés et le dimanche d'été annulé. (Due to bad weather conditions some timetables may be amended and departures to Frioul cancelled.)
 * Dernière départs pour la soirée du château d'If à 18h05 / Last departure for If castle at 18:05pm
 * Dernière retour du château d'If à 18h15 / Boarding only at 18:15pm
 * Tous les samedis du 4 juillet au 31 août 2016 / Every night from 4th July till 31st August 2016

www.frioul-if-express.com

**@CHETEZ VOS
BILLETS
EN LIGNE**
BUY YOUR TICKETS ONLINE

Jusqu'à 48h à l'avance / Until 48 hours

ÉVITEZ LES FILES D'ATTENTES

TARIFS / FARES

SAISON MARSEILLE / FAMILY 191€
 Billet de 10 passages pour 1 adulte et 3 enfants de moins de 12 ans.
 Validité : du 04 juillet au 31 août 2016.
 Pour les enfants entre 4 et 11 ans, le billet est à 50% du tarif adulte.
 Pour les enfants entre 12 et 17 ans, le billet est à 75% du tarif adulte.

SAISON MARSEILLE / GROUP 191€
 Billet de 10 passages pour 10 personnes.
 Validité : du 04 juillet au 31 août 2016.
 Pour les enfants entre 4 et 11 ans, le billet est à 50% du tarif adulte.
 Pour les enfants entre 12 et 17 ans, le billet est à 75% du tarif adulte.

SAISON MARSEILLE / INDIVIDUEL 191€
 Billet de 10 passages pour 1 adulte et 3 enfants de moins de 12 ans.
 Validité : du 04 juillet au 31 août 2016.
 Pour les enfants entre 4 et 11 ans, le billet est à 50% du tarif adulte.
 Pour les enfants entre 12 et 17 ans, le billet est à 75% du tarif adulte.

CONSIGNES AUX PASSAGERS / PASSENGER INFORMATION

1. RÉGLEMENT DES PLACES / SEATING
 Les places sont attribuées à l'arrivée sur le bateau. Les passagers doivent se présenter à l'avance à l'adresse indiquée sur le billet.
 Les places sont attribuées à l'arrivée sur le bateau. Les passagers doivent se présenter à l'avance à l'adresse indiquée sur le billet.

2. ÉQUIPEMENT / EQUIPMENT
 Les passagers doivent apporter leur propre nourriture et boissons. Les passagers doivent apporter leur propre nourriture et boissons.

3. SÉCURITÉ / SAFETY
 Les passagers doivent respecter les consignes de sécurité. Les passagers doivent respecter les consignes de sécurité.

4. DÉPARTS / DEPARTS
 Les passagers doivent se présenter à l'avance à l'adresse indiquée sur le billet. Les passagers doivent se présenter à l'avance à l'adresse indiquée sur le billet.

Les navettes maritimes des îles Frioul et If

Horaires du 04 avril au 02 octobre 2016 / Ferries timetable from 04th April till 02nd October 2016

	06:30	07:40	08:50	09:30	10:25	11:05	11:50	12:20	13:15	13:45	14:40	15:10	16:05	16:50	17:35	18:10	19:00	20:15	21:15	22:30	23:45
Vieux-Port	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
IF (château)	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Port Frioul	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
IF (château)	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Vieux-Port	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

En raison d'une météo délicate, certains horaires peuvent être modifiés et le dimanche d'été annulé. (Due to bad weather conditions some timetables may be amended and departures to Frioul cancelled.)
 * Dernière départs pour la soirée du château d'If à 18h05 / Last departure for If castle at 18:05pm
 * Dernière retour du château d'If à 18h15 / Boarding only at 18:15pm
 * Tous les samedis du 4 juillet au 31 août 2016 / Every night from 4th July till 31st August 2016

**@CHETEZ VOS
BILLETS
EN LIGNE**
BUY YOUR TICKETS ONLINE

Jusqu'à 48h à l'avance / Until 48 hours

ÉVITEZ LES FILES D'ATTENTES

EMBARQUEZ À LA DÉCOUVERTE DES ÎLES IF ET FRIOUL

GET ON BOARD AND DISCOVER IF AND FRIOUL ISLANDS

f / frioulifexpress www.frioul-if-express.com
frioulif





www.frioul-if-express.com



@CHETEZ VOS BILLETS EN LIGNE
JUSQU'À 48H À L'AVANCE / BUY YOUR TICKETS ONLINE UNTIL 48 HOUR
ÉVITEZ LES FILES D'ATTENTE

ANNEXE 10

Plan de Sécurité et Barrières

Mise en place mesures de sécurité – Août 2016



ANNEXE 11
Dossier de Presse Exercice de sécurité
Frioul 2016



COMMUNIQUE DE PRESSE

SAMEDI 27 FEVRIER 2016

EXERCICE DE SECURITE A BORD DES NAVETTES FRIOUL IF EXPRESS

Dans le cadre de la démarche sécurité et qualité mené par Frioul If Express, et à l'initiative de la SNSM/BMPM, Frioul If Express participe à un exercice sauvetage en mer avec les partenaires locaux publics et privés, en mettant à disposition une de leurs navettes ainsi que son personnel navigant et d'exploitation.

Déroulé de l'opération du 27/02/2016 :

Le bateau support est fourni par Frioul If Express. Il s'agit d'un navire de 24m, d'une capacité maximale de 196 passagers et de 4 membres d'équipage.

7h30 : Départ de l'embarcadère du vieux Port à bord d'une des navettes avec les plastrons

8h30 : rassemblement de la totalité des participants sur le quai

8h45 : Briefing et mise en place de l'exercice

9h30 : début de l'exercice

Ce type d'exercice permet de mettre en application les procédures d'urgence, de tester la coordination et les réflexes des membres d'équipage FIE.

Ce type d'entraînement « grandeur nature » donne l'occasion de travailler dans des conditions d'incident proches de la réalité, avec des moyens significatifs nautiques et aériens, et collaborer avec les différents interlocuteurs « sécurité » tels que les Marins Pompiers, les SNSM de Marseille, Ciotat et Carro, ainsi que les agents de l'Etat (CROSS MED, Affaires Maritimes, Police Nationale, Gendarmerie Maritime, ..), privés et bénévoles.

Dans le cadre de sa politique sécurité, FIE engage des moyens humains et techniques permettant d'assurer la veille réglementaire et de garantir la sécurité de l'embarquement, du débarquement et du transport des passagers des navettes.

A ce titre, FIE effectue différents types d'exercice de sécurité tels que :

- o Mouillage / Homme à la mer
- o Incendie
- o Abandon
- o Voie d'eau
- o Avarie de Barre
- o Echouement

Pour exemple un exercice incendie permet aux équipes de FIE de tester les tâches suivantes :

- o Simulation de 3 départs de feux dans différentes parties du bateau
- o Essai de la motopompe
- o Mise en place de la lance

Une analyse de l'accident avec d'éventuelles pistes d'amélioration si besoin est ensuite effectuée systématiquement après chaque exercice.

De plus, un exercice annuel est effectué avec le centre de sécurité des affaires maritimes :

- Durée : 1 journée à définir dans l'année
- Test de l'ensemble des dispositifs de sécurité

Une formation Sécurité / Recyclage des marins est, en outre, proposé à chaque membre du personnel navigant :

Chaque marin suit une formation de base lors de l'obtention de son diplôme puis des recyclages de différents modules tels que :

- o lutte contre l'incendie,
- o embarcation sur les engins de survie type radeau de sauvetage,
- o Soins de 1ers secours

FRIOUL IF EXPRESS

Depuis Mai 2006 Frioul If Express (filiale Transdev) assure la liaison au départ du Vieux-Port vers les îles du Frioul et du Château d'If.

En février 2015, Frioul if Express met en place un système de vente en ligne via le site internet www.frioul-if.express.com.

Elle permet aux voyageurs d'acheter leur billet **individuel** directement sur le site et facilite ainsi leur voyage.

Ils peuvent se rendre directement aux portillons d'embarcation munis de leur ebillet sans passer par le guichet ce qui permet une optimisation des conditions d'attente et d'embarquement.

En 2015 également, un nouveau site internet a également été créé pour faciliter l'accès aux informations et permettre une meilleure lisibilité de nos offres (vente en ligne, horaires, tarifs, module météo, accès aux formulaires de réservation,...).



Chiffres clés :

- o En 2015, 468 192 passagers ont emprunté nos lignes dont 78% à destination du Frioul (+8% de fréquentation par rapport à 2014)
- o Depuis février 2015, près de 3 000 ebillets ont été vendus
- o Une équipe de 20 marins à l'année (plus de 30 en été), et 4 à 6 hôteses pour l'accueil des voyageurs et la vente des titres de transport.
- o Trois navettes en ligne, avec un maximum de 25 rotations par jour aux mois de juillet et août.



CONTACT

Service Marketing

Elodie HUGUES

Tel : 04.42.70.28.00

Email : elodie.hugues@transdev.com





PRÉFECTURE MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE

DOSSIER DE PRESSE

EXERCICE FRIOUL 2016

RADE DE MARSEILLE

SAMEDI 27 Février 2016



PRÉFECTURE MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE

SOMMAIRE

Introduction.....	3
L'action de l'Etat en mer	4
Scénario de l'exercice :	6
Présentation des unités :	7
Le Bataillon de Marins Pompiers de Marseille (BMPM)	7
La Société Nationale de Sauvetage en Mer.....	10
Le Centre de Formation et d'Intervention (CFI) SNSM des Bouches du Rhône	12
Le CROSS MED	22
FRIOUL IF EXPRESS	25
Le Sauvetage en mer	26

Ce dossier de presse a vocation à présenter d'une part les différentes unités engagées dans cet exercice et à faciliter d'autre part la compréhension générale de ce dernier.

PRÉFECTURE MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE

Introduction

Le samedi 27 février 2016, sous la responsabilité de la **Préfecture maritime de la Méditerranée** (1), un **exercice** inter stations SNSM (2), baptisé « *Frioul 2016* », centré sur la mécanisation et le **secours aux personnes en détresse en mer**, sera organisé par le **BMPM** (3) et **coordonné par le CROSS Méditerranée** (4) aux abords des îles du Frioul.

Cet exercice associera plusieurs acteurs du sauvetage : CROSS Méditerranée, responsable de la coordination des opérations de secours en mer, Société nationale de sauvetage en mer, Bataillon des marins-pompiers de la ville de Marseille.

« *Frioul 2016* » doit permettre :

- de tester la chaîne de mise en alerte des secours, la stratégie générale d'intervention et la qualité de la réponse opérationnelle apportée ;
- de coordonner un dispositif de secours aux personnes adapté à un fait maritime survenant dans une zone fréquentée ;

A l'initiative de la SNSM et du BMPM, la **compagnie Frioul If Express** participera à cet exercice en mettant à disposition un **navire de 24 mètres et son équipage** aux abords des îles du **Frioul**. Cette contribution s'inscrit dans le cadre de la démarche « *sécurité et qualité* » menée par l'entreprise. Celle-ci permet d'**évaluer** le niveau de préparation, la **réactivité** et la capacité d'adaptation de l'**équipage** aux procédures d'urgence.

- (1) *le Préfet maritime est responsable de la sauvegarde de la vie humaine en mer.*
- (2) *Société Nationale de Sauvetage en Mer*
- (3) *Bataillon des marins-pompiers de la ville de Marseille*
- (4) *Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage*

Pour cet exercice, il a été retenu comme principe qu'en cas d'événement affectant un navire de transport public, la vedette SNS 152 « La Bonne Mère de Marseille », armée par un équipage du Bataillon de Marins Pompiers de Marseille, n'y suffirait pas et qu'il serait nécessaire de faire appel aux stations SNSM immédiatement voisines, Carro et La Ciotat et au Centre de Formation SNSM de Carro dont les formateurs sont à même de participer aux interventions de sauvetages.



PRÉFECTURE MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE

L'Action de l'Etat en Mer

L'action de l'Etat en mer recouvre des domaines particulièrement vastes et en constante évolution qui justifient une organisation originale fondée sur une unité d'autorité, au niveau central le Premier ministre, au niveau local le préfet maritime, et sur la coordination de l'action des différentes administrations civiles et militaires à la mer.

Le préfet maritime :

Conformément au décret n°2004-112 du 6 février 2004 relatif à l'organisation de l'Etat en mer, le préfet maritime est le représentant de l'Etat en mer. Délégué du Gouvernement, il est le représentant direct du Premier ministre et de chacun des membres du Gouvernement. Son autorité s'exerce jusqu'à la limite des eaux sur le rivage de la mer. Elle ne s'exerce pas à l'intérieur des limites administratives des ports. Le préfet maritime veille à l'exécution des lois, des règlements et des décisions gouvernementales.

Investi du pouvoir de police générale, il a autorité dans tous les domaines où s'exerce l'action de l'Etat en mer, notamment en ce qui concerne la défense des droits souverains et des intérêts de la Nation, le maintien de l'ordre public, la sauvegarde des personnes et des biens, la protection de l'environnement et la coordination de la lutte contre les activités illicites.

Le caractère international de la mer et l'éloignement des côtes favorisent le déroulement d'activités illicites en haute mer, qui peuvent affecter notre pays. Le trafic de stupéfiants ou d'armes, l'immigration clandestine et les activités terroristes font partie des menaces permanentes que le préfet maritime doit prévenir en mer.

Le préfet maritime de la Méditerranée, officier général de marine, est également commandant de la zone maritime Méditerranée et à ce titre, il est placé sous l'autorité du chef d'état-major des armées (CEMA) et exerce le contrôle opérationnel des forces militaires déployées en Méditerranée et Mer noire.

La zone de responsabilité du préfet maritime en Méditerranée :

L'espace maritime sous souveraineté ou juridiction françaises en Méditerranée comprend 2000 kilomètres de linéaire côtier, une zone économique exclusive (ZEE) de plus de 80 000 km², une zone de compétence pour la recherche et le sauvetage en mer qui s'étend de la frontière espagnole à la frontière italienne jusqu'au sud de la Sardaigne. Ce dimensionnement implique des distances d'intervention importantes.

La mer Méditerranée représente 1% de la superficie des mers du globe mais 30% du trafic maritime mondial et 10 % de la biodiversité globale.





PRÉFECTURE MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE

Les missions de l'Etat en mer confiées au préfet maritime :

Il est le **préfet de l'urgence** en mer pour ce qui concerne la sauvegarde de la vie humaine en mer, l'assistance aux navires en difficulté, la lutte contre les pollutions marines (mise en œuvre du dispositif ORSEC).

Il est le **préfet de police en mer** et compétent pour ce qui concerne les troubles à l'ordre public, la lutte contre la surexploitation des ressources, les trafics illicites et le terrorisme.

Il est le **préfet gestionnaire et régulateur de l'espace marin** pour lequel il réglemente les usages, participe à la gouvernance des espaces et met en œuvre des stratégies de développement durable (exemple en matière d'énergies marines renouvelables).

Le **préfet maritime anime et coordonne l'action en mer des administrations** (affaires maritimes, douanes, gendarmerie maritime, marine nationale...) et la mise en œuvre de leurs moyens (nautiques, aériens et terrestres via les sémaphores) sans faire obstacle à l'exercice par les autorités administratives, civiles et militaires, et les autorités judiciaires des compétences qui leur sont reconnues par d'autres textes législatifs ou réglementaires. Il reçoit en tant que de besoin des directives du secrétaire général de la mer.

Pour remplir les missions permanentes d'intérêt général dont il est chargé, le préfet maritime prend toutes initiatives et mesures nécessaires. Il bénéficie du concours des services et administrations de l'Etat qui mettent à sa disposition les moyens et informations d'intérêt maritime dont ils disposent. Il peut donner des directives aux chefs de ces services qui lui rendent compte de leur exécution.

Pour ces missions, il s'appuie principalement sur deux centres opérationnels que sont le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage de Méditerranée (CROSS MED) et le Centre des Opérations Maritimes (COM) de Toulon (qui est également le centre des opérations militaires pour la Méditerranée).

Dans l'exercice de ces fonctions, le préfet maritime est en relation étroite et permanente avec le préfet de la zone de défense, les préfets des régions Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côtes-d'Azur et Corse, les préfets de département et les magistrats du siège et du parquet des juridictions compétentes.



PRÉFECTURE MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE

Scénario de l'exercice :

Une navette qui réalise le transport de passagers entre le Vieux-Port et le Frioul est en proie à un incendie. Plusieurs victimes sont à déplorer, certaines, blessées, se trouvent toujours à bord de la navette maritime, d'autres ont sauté à l'eau.

Tous les secours, coordonnés par le CROSS Méditerranée, mettent en œuvre leurs moyens pour prendre en charge les victimes et éteindre l'incendie qui sévit à bord.

Cet exercice constitue un excellent entraînement pour les équipes de sauvetage en mer, les organismes coordinateurs et les équipages.

Dans le cadre de sa politique sécurité, Frioul If Express accorde une attention particulière à la veille réglementaire et à l'entraînement de ses équipages de marins afin de garantir la sécurité du transport de ses passagers.

Différents types d'exercices de sécurité sont effectués régulièrement au cours de l'année par les marins comme :

- Mouillage / Homme à la mer
- Incendie
- Abandon
- Voie d'eau
- Avarie de Barre
- Echouement

Par exemple, un exercice d'incendie avec départ de feu en machine permet aux équipages de tester :

- la motopompe
- les manches et lances incendie
- les fermetures de volets d'air
- les coupes gasoil (simulation)
- le déclenchement et percussion des bouteilles CO₂ (simulation)

Une analyse de l'événement avec d'éventuelles pistes d'amélioration est effectuée systématiquement après chaque exercice. Le recyclage des brevets comme le Certificat de Formation de Base à la Sécurité (modules Technique Individuelle de Survie et Base Feu) est proposé à chaque marin dans le cadre du plan de formation de l'entreprise.



PRÉFECTURE MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE

Le rôle du Bataillon de marins-pompiers de la ville de Marseille

Le bataillon de marins-pompiers de Marseille, référent national en matière d'interventions à bord des navires, est capable de déployer des moyens sanitaires et de lutte contre l'incendie, pour secourir les victimes d'un sinistre en mer et traiter ce dernier.

Particularité dans le paysage de la sécurité maritime, le Bataillon, en partenariat avec la SNSM, arme depuis 1978 la vedette de secours en mer SNS 152 « Bonne Mère de Marseille ».

Un équipage de 5 marins-pompiers, en alerte 24h/24, 365 jours/an, est paré à intervenir pour secourir, à bord de la « Bonne Mère de Marseille », les victimes d'avaries en mer, dans les ports ou en rade de Marseille.

Par ailleurs, le BMPM dispose de moyens nautiques complémentaires pour traiter les incendies et concourir aux opérations de secours.



Des Embarcation d'incendie et de secours (EIS), capables d'accueillir près d'une vingtaine de personnes à leur bord, disposent de canons incendie de grande capacité pour traiter les feux d'embarcations. Lors de l'exercice du Samedi 27 février, le BMPM déploiera :

20 marins-pompiers dont

14 sauveteurs aquatiques

4 engins nautiques dont la vedette SNSM 152 « Bonne Mère de Marseille ».

Présentation des unités :



VILLE DE MARSEILLE
BATAILLON
MARINS-POMPIERS



PRÉFECTURE MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE

Le Bataillon de Marins Pompiers de Marseille (BMPM)

Un bataillon hors norme pour une ville hors norme

Le BMPM, plus grande unité de la Marine Nationale, c'est 2477 militaires, hommes et femmes, luttant chaque jour contre la quasi-totalité des risques recensés par la sécurité civile à Marseille, 2ème plus grande ville de France (à l'exception du risque d'avalanche).

Le BMPM assure également la sécurité de l'aéroport de Marseille-Provence, des usines d'Airbus Hélicopter, ainsi que de la quarantaine de navires à quai et en rade de Fos/Port de Bouc ou dans le port intramuros de Marseille, qui constitue le plus grand port de France.

Le BMPM, 1ère unité en nombre d'interventions par millier d'habitant, réalise chaque année plus de 122 000 interventions soit 133 interventions pour 1 000 habitants. (Moyenne nationale : 63).

Le BMPM, unité combinant statut et savoir-faire militaires avec compétences de la sécurité civile, reconnue comme SDIS, est capable de faire face à tous les risques en moins de 10 min dans sa zone de compétence.



Un savoir-faire unique et polyvalent

Le BMPM a fait le choix de la polyvalence face aux risques quotidiens : les marins-pompiers sont capables de faire face à tous les risques (sanitaire, incendie, feux de forêt) et d'allier leur expertise de marins pour intervenir sur tous types de feux de navires.

Son ADN de marin, fait du Bataillon un référent national en matière de feux de navire et un acteur clé de l'action de l'état en mer.

Le BMPM, c'est un service médical tourné vers l'urgence et les catastrophes (36 médecins urgentistes), référent national par son Unité médicale d'intervention en milieu maritime (UMIMM) et disposant de l'un des 5 véhicules nationaux de détection, d'identification et de prélèvement (VDIP).

Le BMPM est régulièrement sollicité par la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises (DGSCGC – Ministère de l'intérieur), pour assurer des missions de secours en cas de catastrophes majeures en France (inondations de Draguignan en 2010, de la Londe les Maures en janvier 2014, des Alpes maritimes en octobre 2015, l'incendie du parc naturel de la Réunion en novembre 2011, les incendies en corse de l'automne 2014 et 2015 etc.) ou à l'étranger (Janvier 2010 lors du séisme en Haïti).

PRÉFECTURE MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE

Le BMPM, un des leaders de la formation sécurité en France

Le Bataillon de marins-pompiers de Marseille fait partie des référents nationaux pour la formation incendie et à la survie en mer, et à ce titre réalise de nombreux échanges, formations et stages d'aguerrissements au profit d'unités militaires et d'entreprises civiles.

Des formations variées permettent aux stagiaires d'acquérir un savoir faire pointu en matière de secourisme, de survie en mer, d'incendie (feux urbains, industriels et de navire), ou encore de prévention, encadrés par des formateurs marins-pompiers à la solide expérience opérationnelle et aux méthodes pédagogique reconnues. Le BMPM accueille chaque année en caserne, à bord des engins incendie et sanitaires ou au CETIS plus de 7000 de stagiaires, civils et militaires.

Le BMPM en chiffres :

- **375 000** appels au COSSIM
- **122 000** interventions annuelles
- **133** interventions pour 1 000 hab (record national)
- **315** interventions / jour
- **83%** de l'activité relève du secours aux personnes
- **10 min** : délai d'intervention.

PRÉFECTURE MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE



La Société Nationale de Sauvetage en Mer

Moyens nautiques SNSM engagés

2 Canots tout temps

- ✓ Canot insubmersible et auto-redressable.
- ✓ Longueur 17,60 m
- ✓ Propulsion : 2 moteurs diesel de 400 Cv
- ✓ Vitesse : 25 noeuds
- ✓ Équipé pour le recueil de naufragés, le remorquage, l'extinction d'incendies et le secours médical



1 Vedette classe V1

- ✓ Vedette auto-redressable tous temps, 3eme catégorie, mise en service en 2006
- ✓ Longueur 16m - largeur 4,60 m - tirant d'eau 1,40 m, déplacement 16 tonnes
- ✓ Propulsion : 2 moteurs turbo-diesel, John Deere, 500 Cv chacun
- ✓ Vitesse : 25 noeuds
- ✓ Équipage : 5
- ✓ Capacité : 10 personnes en navigation courante (5 équipages + 5 passagers) et 21 en opération de secours





PRÉFECTURE MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE

La SNSM en quelques mots

La Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) naît en 1967 de la fusion de deux associations issues d'une vieille tradition maritime : la Société Centrale de Sauvetage des Naufragés, fondée en 1865 et la Société des Hospitaliers Sauveteurs Bretons, fondée en 1873.

Association loi de 1901, elle est reconnue d'utilité publique par décret du 30 avril 1970 et assure une mission de service public en France Métropolitaine et dans les départements d'Outre- Mer.

Trois activités opérationnelles :

- *Le sauvetage au large*, effectué par les Sauveteurs Embarqués bénévoles sur demande des CROSS.
- *La formation et l'entraînement* de Nageurs Sauveteurs volontaires qui assurent la sécurité des plages sous la responsabilité des Mairies. Cette formation est assurée par des bénévoles.
- *La prévention des risques* liés à la pratique des loisirs nautiques.

La SNSM s'appuie sur **7000 bénévoles** pour mener à bien ses missions.

4 400 Sauveteurs Embarqués bénévoles qui opèrent au large, 1 300 Nageurs Sauveteurs volontaires détachés l'été pour assurer la sécurité des plages, 1 200 bénévoles forment l'encadrement des Stations, des Centres de Formation et d'Intervention et du Siège, 800 formateurs bénévoles, 70 salariés répartis entre le Siège parisien et le CERO (Centre d'Entretien Régional et de Réparation de l'Ouest) à Saint-Malo.



PRÉFECTURE MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE



Le Centre de Formation et d'Intervention (CFI) SNSM des Bouches du Rhône

La priorité du CFI est avant tout la formation de Nageurs Sauveteurs qui sont à l'issue de leur formation équipés, puis mis à la disposition des municipalités qui signent une convention avec la SNSM. Le CFI est à ce jour constitué de 180 adhérents dont 102 Nageurs Sauveteurs (N.S.) SNSM opérationnels et en formation.

Quelques chiffres pour l'année 2015

Formations initiales :

- **63** personnes formées aux Premiers Secours en Équipe sur plusieurs stages et plusieurs niveaux
- **33** personnes ont présenté les épreuves du BNSSA
- **14** personnes ont présenté le permis côtier plaisance
- **19** personnes ont présenté le Certificat Restreint de Radiotéléphoniste maritime
- **19** personnes formés aux techniques de Surveillance de Sauvetage Aquatique en milieu naturel
- option pilotage
- **124** personnes ont suivi la formation de Citoyens de Sécurité Civile Prévention et Secours Civiques
- *Formations continues :*
- **6** personnes ont présenté la formation marine jet de niveau 1.
- **62** personnes ont suivi la Formation Continue en secourisme PSE2.
- **3** personnes ont suivi la Validation du Maintien des Acquis (VMA) du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA)
- **41** Nageurs Sauveteurs ont suivi la formation S.S.A.
- **8** personnes ont suivi la formation d'adjoint et de chef de poste de secours de plage



Des Formations initiales et continues ont été également dispensées aux Sauveteurs Embarqués des stations du département 13: en secourisme (8 PSC1, 2 PSE1, 1PSE2), C.R.R. et permis côtier plaisance. Une formation permis hauturier a été également mise en place pour huit personnes de la station de Carro et du CFI BDR SNSM.

Dispositifs Prévisionnels de Secours en 2015 :

- **3** journées ont été réservées pour mettre à disposition d'organismes privés 28 personnes du CFI BDR SNSM pour le bon déroulement de compétition sportive ou autres manifestations.

PRÉFECTURE MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE

La station SNSM de Carro

Crée en **1868**, la station de Carro est située à la pointe Sud-Est du Golfe de Fos. Sa position géographique en fait une Station de Sauvetage stratégique pour la navigation maritime entre la Camargue et la Côte Bleue. Elle est animée par **33 bénévoles** opérationnels et administratifs. Ce sont des hommes et des femmes qui ne sont pas obligatoirement issus du monde de la mer, mais, qui sont tous des marins et des sauveteurs aguerris, tous titulaires de brevets maritimes, de secourisme et de sauvetage, tous parfaitement formés à leur fonction, et surtout amoureux de la mer, confiants en leur matériel et leurs formations afin d'en affronter les éventuels dangers pour porter secours aux personnes en danger, ou tout simplement en panique en mer.

Lorsqu'ils sont sollicités, les bénévoles SNSM s'organisent pour se rendre disponibles afin d'armer à 8 personnes et en 15 mn maximum, le Canot *Patrons Antonin et Raoul Domenge* pour porter secours, 7 jours sur 7 et 24 h / 24 aux personnes en détresse en mer. Construit en 1992 par les chantiers Bernard et Rovere, le canot porte le nom de deux patrons puis présidents de la station de Carro, auteurs de nombreux sauvetages.

Moyen de sauvetage engagé :

Canot Tout Temps SNS 073 Patrons Antonin et Raoul Domenge



La Station SNSM de La Ciotat

Située entre les deux importantes agglomérations que sont Marseille et Toulon, abritée par l'imposant Bec de L'aigle qui protège une rade d'une exceptionnelle beauté, point stratégique d'une intense navigation attirée par le site unique des calanques, la station S.N.S.M de La Ciotat veille en permanence sur la sécurité des usagers de la mer.

La station de sauvetage en mer de La Ciotat est composée d'une trentaine de marins, tous confirmés, et une dizaine d'administratifs chargés des tâches indispensables à la communication et à la logistique de la station.

Qu'ils soient professionnels ou plaisanciers, baigneurs, plongeur ou adeptes d'une activité nautique, un simple appel met immédiatement en action huit membres d'équipage, tous bénévoles, rompus et entraînés aux particularités locales. Huit hommes et femmes prêts à intervenir 7 jours sur 7 à toute heure du jour ou de la nuit avec pour seul objectif, porter assistance et ramener à bon port toute personne en difficulté.

Moyen de sauvetage engagé :

Canot Tout Temps SNS 075 Bec de l'Aigle II



PRÉFECTURE MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE

La station SNSM de Marseille

Une situation particulière sur nos côtes

Une convention de collaboration opérationnelle signée 1978, renouvelée en mai 2009, lie la SNSM à la Ville de Marseille. La vedette SNS 152 « La Bonne Mère de Marseille », propriété de la SNSM est donc mise à la disposition de la ville. Sur décision de la ville ce sont donc les Marins Pompiers de Marseille qui arment la vedette.

La station SNSM de Marseille gère la vedette aux plans financier, technique et administratif, décide de son utilisation hors interventions de secours toujours en coopération avec le commandement des Marins Pompiers.

Elle assure le gros entretien et les interventions calendaires afin qu'elle soit disponible jour et nuit. Les Marins Pompiers assurent les missions opérationnelles d'interventions en mer et l'entretien courant journalier. Les bénévoles de la station peuvent embarquer pour ces missions à condition de ne pas retarder le départ de la vedette. La ville prend en charge la gestion des fluides, carburants, lubrifiants, peintures, eau.

Cette situation de collaboration, unique sur nos côtes, permet une grande disponibilité technique et opérationnelle, une très haute technicité des équipages et surtout des temps record de départ pour intervention de l'ordre de 4 à 7 minutes après le déclenchement de l'alerte, quelques soient les conditions météorologiques du moment.

Moyen de sauvetage engagé :

Vedette SNS 152 La Bonne mère de Marseille



PRÉFECTURE MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE



La SNSM : une association dont la principale mission est de sauver la vie humaine en mer et dont le financement des activités repose essentiellement sur la générosité du public.

SNSM - 31 cité d'Antin - 75009-PARIS - 01 56 02 64 64
Contact presse : Annick Avierinos 01 56 02 63 68 / 06 12 56 71 46
annick.avierinos@snsn.org



PRÉFECTURE MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE

Une mission régalienne

La SNSM est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique par décret du 30 avril 1970, Elle assure une mission de service public en France métropolitaine et Outre-Mer (La Réunion, Les Antilles, la Nouvelle Calédonie, Mayotte, Saint pierre et Miquelon, la Guyane).

Elle a pour vocation de secourir bénévolement et gratuitement toute personne en danger, en mer et sur les côtes.

Les familles sur les plages, les pratiquants d'activités nautiques, les plaisanciers tout comme les professionnels savent qu'ils peuvent compter sur les sauveteurs de la SNSM pour se porter à leur secours.

La SNSM est la seule institution qui dispose conjointement des compétences et qualifications nécessaires pour intervenir le long des côtes du littoral comme en mer, de la plage au large.

82% des ressources collectées par la SNSM sont d'origine privée. L'Etat et les collectivités territoriales (départements, communes et collectivités de communes) participent au financement des dépenses courantes à hauteur de 18%. A noter par ailleurs la participation des régions et départements au financement des investissements (voir page 4).



PRÉFECTURE MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE

Aujourd'hui la SNSM dispose de :

40 canots tout temps (15,5m ou 17,6m, 8 canotiers)
33 V1 (14 ou 16m, 6 canotiers)
77 V2 (9, 10,5 ou 12m, 4 canotiers)
1 V3 (8m)
18 VL (vedettes légères)
18 vedettes d'instruction
84 véhicules nautiques à moteur (VNM ou jet skis)
119 semi rigides

Quatre activités opérationnelles



➔ Sauvetage au large, effectué à partir des 219 stations et sur alerte des CROSS, Centres Régionaux Opérationnels de Surveillance et de Sauvetage

➔ Sauvetage littoral en assurant la formation, la qualification et le suivi des nageurs-sauveteurs qui assurent la sécurité des plages l'été sous la responsabilité des maires

➔ Missions de sécurité civile effectuées par les sauveteurs bénévoles des centres de formation et d'intervention SNSM, dans le cadre de manifestations publiques nautiques et terrestres.

➔ Prévention et sensibilisation du grand public, pour préserver le formidable espace de liberté qu'est la mer.

PRÉFECTURE MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE

Les moyens d'intervention

La flotte*

L'acquisition et l'entretien des navires et d'une façon plus générale de tous les moyens techniques nécessaires à la mise en œuvre de sa mission : équipements techniques, locaux, outils au service de la formation ont un coût non négligeable...ce sont chaque année près de 6 millions d'euros qui doivent y être consacrés.

Pour exemple, les Canots Tous Temps - CTT - dont certains ont aujourd'hui plus de 30 ans, représentent un coût unitaire de renouvellement qui dépasse le million d'euros or la SNSM doit adapter régulièrement sa flotte aux nouvelles conditions du sauvetage.

2014 a été une année particulièrement difficile pour les Sauveteurs qui ont dû faire face à quatre sinistres importants sur leurs vedettes basées à Saint Pierre de La Réunion, Saint Florent (incendie de la vedette), Calvi en Corse et Saint Martin aux Antilles (ouragan Gonzalo).



Plus positivement 2014 a vu la remise en chantier du nouveau CTT dont le premier, destiné à l'île de Sein, doit être livré avant la fin de l'année, et la commande de trois vedettes de la série des V2NG pour Talmont Saint-Hilaire, Théoule et Nice.

3 vedettes ont également été livrées en 2014 pour Saint Pierre de la Réunion (V2NG), Barcarès (V2) et Fermanville (VL) ainsi que des SR.

Les CFI ont en outre pu être équipés cette année d'IRB, un bateau pneumatique conçu expressément pour le sauvetage à partir du littoral.

Le CERO, Centre d'Entretien de la Région Ouest, à Saint Malo, et l'atelier de Palavas participent à la maintenance des embarcations de sauvetage.

PRÉFECTURE MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE

Annexe 1 : La mise en œuvre du sauvetage en mer

Les Sauveteurs sont le premier maillon de la chaîne des secours: ils interviennent sur demande des CROSS, évaluent l'état des personnes secourues, leur donnent les premiers soins et ramènent les blessés et les naufragés à terre où d'autres organismes les prennent en charge et les évacuent.

Un nouveau numéro d'alerte a été lancé cette année, le 196, qui permet de joindre directement les CROSS au moyen d'un téléphone. A bord d'un bateau les Sauveteurs en Mer préconisent l'utilisation de la VHF (canal 16) beaucoup plus sûre.

Les C.R.O.S.S. (Centres Régionaux Opérationnels de Surveillance et de Sauvetage), au nombre de 5 en métropole et 2 en Outre-Mer, sont au cœur de ce dispositif. Ils ne disposent pas de moyens de sauvetage en propre mais ont toute autorité pour mettre en œuvre les moyens qu'ils jugent les plus appropriés pour intervenir : bateaux sur zone, bateaux de sauvetage...

L'organisation du sauvetage repose sur deux éléments :

- la veille permanente des alertes, leur traitement et la planification des opérations de recherche et de secours.
- l'activation et la coordination des unités déployées sur le terrain qui concourent à l'exécution de ces opérations. Sur alerte du CROSS, le Patron du bateau de sauvetage réunit l'équipage et appareille dans un délai de 15 à 20 minutes. En cas d'opération importante le CROSS peut faire intervenir plusieurs équipages et tout moyen qu'il juge utile (hélicoptère, avion, Marine Nationale ...). Le Patron du canot ou de la vedette est en contact avec le CROSS pendant toute l'opération de sauvetage.

PRÉFECTURE MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE



La SNSM en Méditerranée

Les Sauveteurs embarqués

- 48 stations de sauvetage
- 1240 bénévoles
- 77 moyens nautiques principaux (8 canots tous temps/12 V1, 26 V2, 2VL et 29 SR)

Activité 2015 des sauveteurs embarqués :

- 1334 interventions
- 2542 personnes secourues
- 1235 flotteurs impliqués

Les Nageurs-Sauveteurs

5 Centres de Formation et d'Intervention

- 127 cadres et formateurs
- 292 nageurs-sauveteurs dont 76 formés en 2015
- 329 sauveteurs-embarqués formés en 2015 dont 127 en continue
- 325 citoyens formés aux gestes de premiers secours

60 postes de secours estivaux armés en 2015

- 320 sauveteurs affectés
- 684 interventions effectuées
- 6224 personnes soignées

95 missions de sécurité civile effectuées en 2014

- 395 bénévoles mobilisés
- 950 interventions réalisées



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE

Annexe 3 : les moyens nautiques

	40 canots tout temps Longueur : 17,60 m Vitesse : 18 à 22 noeuds Puissance : 2 moteurs diesel de 400 cv <i>La série des 17,60 m a été modifiée pour quelques unités en fonction de contraintes locales</i>
	33 vedettes classe V1 Longueur : 14 m ou 16 m Vitesse : 25 noeuds Puissance : 2 moteurs diesel de 500 cv
	77 vedettes classe V2 Longueur : 11,80 m pour les V2 NG Vitesse : 25 noeuds Puissance : 2 moteurs diesel de 400 cv
	19 Vedettes Légères dont 1 V3 Longueur : 8m90 Vitesse : 27 noeuds Puissance : 2 moteurs diesel de 115 cv
	84 Jet-skis <i>Dont 67 affectés à la formation</i>
	Canots pneumatiques dont 119 SR / 98 IRB SRR 750 : 7,50 m, 4 équipiers, 2 moteurs HB 4T de 115 CV SRMN 600 : 6 m, 3 équipiers, 1 moteur HB 4T de 115 CV SRMN 500 : 5 m, 2 équipiers, 1 moteur HB de 50 CV

PRÉFECTURE MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE



Le CROSS MED

Le CROSS Med est le centre de traitement de toutes les détresses en mer. Sous l'autorité opérationnelle du Préfet maritime de la Méditerranée, il coordonne l'action de tous les moyens nautiques, aériens et littoraux qui concourent ensemble à une opération de sauvetage en mer. Il réceptionne l'alerte, analyse la situation, détermine les moyens les plus appropriés pour apporter la meilleure réponse en termes de secours, coordonne l'action de tout le dispositif jusqu'à la fin de l'opération.

Sous l'autorité opérationnelle du préfet maritime de Méditerranée, le CROSS MED assure 4 missions principales :

- **Recherche et sauvetage** : il assure la réception des alertes de détresse transmises par VHF et MF, ainsi que par téléphone et par les systèmes de transmission par satellite. Il coordonne les opérations de sauvetage et d'assistance, y compris lors des sinistres majeurs, et peut faire appel à l'ensemble des moyens nautiques et aériens des ministères chargés de la défense, de l'intérieur, de la mer et du budget ainsi qu'aux canots, vedettes et embarcations semi-rigides de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM), son premier partenaire officiel.
- **Surveillance de la navigation maritime** : avec le concours des sémaphores de la marine nationale le suivi du trafic maritime qui consiste à recueillir et exploiter toute information utile relative aux conditions de navigation, aux navires et aux marchandises transportées, afin de disposer d'une connaissance permanente aussi complète que possible de la circulation maritime dans la zone de responsabilité française
- **Surveillance des pollutions** : il assure le recueil et l'exploitation des informations relatives aux pollutions constatées en mer et participe à la recherche des navires auteurs des rejets illicites (mission SURPOL) à l'intérieur de la zone économique exclusive (ZEE).
- **Diffusion des renseignements de sécurité maritime** : le CROSS La Garde et le centre secondaire de Corse assurent la diffusion des avertissements de sécurité de la navigation et météorologiques. Ils diffusent également plusieurs fois par jour, les bulletins météorologiques côtiers et spéciaux émis par les services de Météo France.

PRÉFECTURE MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE

Bilan 2015 du CROSS MED

Ce bilan fait ressortir une **réalité opérationnelle très soutenue** avec de nombreux chiffres sur les opérations de recherche et de sauvetage ainsi que sur la mission de surveillance de la navigation qui incombe également au CROSS. Il permet de **tirer des enseignements pratiques sur les comportements à risques** : il y a sur la mer « une manière d'être et une façon de faire » tant pour profiter de ses loisirs en sécurité que pour progresser ensemble sur la question permanente de la sauvegarde de la vie humaine. Il invite aussi à **réfléchir sur les grands principes de la prévention des accidents en mer** rappelés notamment à l'occasion des **campagnes de sécurité** qui précèdent et accompagnent tous les ans la saison estivale. Ces principes ont un double but : refuser le fatalisme et élever toujours plus haut, au bénéfice du plus grand nombre d'usagers, le niveau de la sécurité en mer.

Le Var concentre à lui seul environ 30 % des opérations ; les départements des Bouches du Rhône, des Alpes-Maritimes et de la Corse du Sud sont impliqués à hauteur chacun d'environ 15 %.

Au total, **en 2015, le CROSS MED a coordonné 3 323 opérations** (contre 3 159 en 2014) impliquant 13 322 personnes (contre 14 732 en 2014) **pour 26 décès** (contre 34 en 2014) dont 08 accidents de plongée/chasse sous-marine (contre 20 en 2014).

Le CROSS a **engagé 2906 moyens nautiques** d'assistance et de sauvetage (contre 2902 en 2014), dont :

- 1495 (1438 en 2014) par la **SNSM** (soit 51,5 %)
- 600 (645 en 2014) par les « **navires sur zone** » (soit 20,7%)

Le CROSS a également engagé **292 moyens aériens** (contre 324 en 2014) dont :

- 115 (Contre 137 en 2014) missions d'aéronefs de la **Marine Nationale** (102 par hélicoptères et 13 par avions).
- 102 (Contre 113 en 2014) missions d'hélicoptères de la **Sécurité Civile**.

Les opérations menées le long du littoral méditerranéen ont nécessité la **mobilisation de 1740 moyens terrestres** (contre 1789 en 2014).

Toujours en 2015, **le CROSS a suivi 64 navires en avarie ou stoppés** pour opérations de maintenance (contre 64 en 2014). Le CROSS a également assuré la surveillance, avec le concours des **19 sémaphores de la marine nationale**, de 579 mouillages de navires de commerce dans les eaux territoriales ou intérieures. Les mouillages de 501 paquebots et de 1695 Yachts ont également fait l'objet de suivis.

PRÉFECTURE MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE

Concernant la surveillance du milieu marin, le CROSS a reporté **143 pollutions en mer** contre 115 en 2014.

Seules 34% (*contre 41% en 2014*) d'entre-elles ont été « confirmées » (soit 49 cas), 17 cas sont restés « probables » faute de moyen disponible et habilité pour les vérifier et les constater et 50 % ont été classées « infirmées ou douteuses ».

On note en particulier que :

- 69 % des pollutions sont situées en zone côtière (moins de 12 nautiques des côtes soit 22 km) ;
- 43 % ont pour origine un hydrocarbure ;
- 19 % des reports sont réalisés par moyens aériens ;
- 35 % des signalements proviennent des détections satellitaires ;

Par ailleurs, toujours en 2015, deux cas d'infraction caractérisée à la convention MARPOL ont été signalés par l'avion des **douanes** et transmises au procureur de la République compétent. (*Contre 1 seul cas en 2014*)

Ce bilan synthétique et chiffré du CROSS MED dresse un panorama lié à l'**importante fréquentation des eaux** placées sous la **responsabilité du Préfet maritime** de la **Méditerranée** avec un **spectre très large d'activités** (notamment loisirs, plaisance, pêche et commerce).

Le Préfet maritime hisse la nécessité de la sauvegarde de la vie humaine en mer au-dessus de toutes les exigences. Mais si le sauvetage en mer est gratuit, il a tout de même un coût public. Chacun peut contribuer à réduire ce coût par une application et un respect encore plus large et plus strict des règles de prévention des accidents, de sécurité et de vigilance sur la mer.

De leur côté, toutes les **administrations de l'Etat** (Marine nationale, Gendarmerie maritime, Douane, Affaires maritimes, Sécurité civile) et les bénévoles des 50 stations permanentes de la société nationale de sauvetage en mer (**SNSM**) **vont poursuivre sans relâche leur travail de prévention** et de promotion de ces règles de sécurité.

A côté de la VHF, indispensable, le **nouveau numéro d'appel d'urgence** (depuis la terre) spécifique au secours en mer (**196**) doit être davantage connu. Il permet de gagner du temps dans la transmission de l'alerte en contactant directement les professionnels du sauvetage en mer au CROSS, et améliore ainsi l'action de la chaîne de secours.

PRÉFECTURE MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE



Depuis Mai 2006 Frioul If Express (filiale du groupe Transdev) assure des liaisons maritimes au départ du Vieux-Port de Marseille vers les îles du Frioul et du Château d'If.

Depuis février 2015, Frioul If Express propose à sa clientèle l'achat en ligne des titres de transport via le site internet www.frioul-if.express.com : les clients munis de leur e-billet se rendent directement aux portillons d'embarquement et évitent ainsi les files d'attente au guichet de la gare maritime du Vieux Port. Le navire mesure 24m de long, compte deux ponts et a une capacité maximale de 196 passagers embarqués et de 4 membres d'équipage).

Le site internet facilite également l'accès à l'information pour la clientèle et permet une meilleure lisibilité de l'offre de transport (tarifs, horaires et perturbations en cas de mauvaise météo, accès aux formulaires de réservation,...).



Chiffres clés :

- En 2015, 468 192 passagers ont emprunté nos lignes dont 78% à destination du Frioul (*soit + 8% de fréquentation par rapport à 2014*)
- Depuis février 2015, près de 3 000 e-billets ont été vendus
- Une équipe de 20 marins et 4 hôtesse titulaires à l'année augmentée en été (30 marins et 8 hôtesse) assurent l'accueil, la vente des titres et le transport des voyageurs.
- 3 navires assurent au maximum 34 aller/retour par jour en pleine saison (juillet et août).

PRÉFECTURE MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE

Le sauvetage en mer

- La responsabilité des opérations de recherche et de sauvetage des personnes en détresse en mer (SAR), dans les zones de responsabilité françaises, appartient, en métropole, au préfet maritime.
- Le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) en Méditerranée assure la coordination de la mise en œuvre opérationnelle de l'ensemble des moyens de secours, publics et privés, en mesure de participer à la recherche et au sauvetage des personnes en détresse en mer.
- Le CROSS relève du ministre chargé de la mer. Il est dirigé par un administrateur des affaires maritimes qui est le représentant permanent du préfet maritime.

Quel que soit le type d'opération de secours, de recherches et de sauvetage de personnes en détresse en mer le préfet maritime, dans les limites de sa zone de compétence, est directeur des opérations de secours. Ceci vaut aussi pour la mise en œuvre de l'aide médicale en mer.

Les opérations de recherche et de sauvetage en mer sont dirigées par le Coordonnateur de la Mission de Sauvetage sous l'autorité du directeur du CROSS MED et sous la responsabilité du préfet maritime de méditerranée.

A tout moment, le préfet maritime peut prendre la direction personnelle des opérations de recherche et de sauvetage en mer.

L'aide médicale en mer, fondée sur la consultation radio-médicale, consiste en la prise en charge par un médecin de toute situation de détresse humaine survenant parmi les membres d'équipage, les passagers, ou les simples occupants d'un navire à la mer.

Le Centre de Consultation Médicale Maritime (CCMM) procède à la régulation médicale et détermine le degré d'urgence.

Le CROSS MED dirige et coordonne les opérations d'évacuation et d'intervention sanitaire, à moins que, en raison des circonstances, le préfet maritime ne décide de conduire lui-même les opérations.

Le CROSS recherche les moyens de sauvetage à même d'assurer l'évacuation ou le transport de l'équipe médicale sur les lieux.

Le SAMU de Coordination Médicale Maritime est responsable de la médicalisation des vecteurs et de l'intervention.

En cas de sinistre majeur, le secours aux victimes est décrit dans les dispositifs d'organisation de la réponse de sécurité civile (ORSEC) maritime et départementaux, dispositions particulières à prendre en vue d'assurer le sauvetage en mer et l'accueil à terre d'un grand nombre de personnes victimes d'un sinistre maritime.



PRÉFECTURE MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE

Il est fait notamment appel au lot médical d'urgence. Ce lot médical d'urgence est mis à la disposition du préfet maritime de la Méditerranée. Il permet d'acheminer rapidement du matériel et des équipes médicales sur les lieux du sinistre, de déployer et d'armer un poste médical avancé (PMA) pour faciliter le ramassage, le tri, l'initialisation du traitement et la mise en condition d'évacuation d'un nombre significatif de blessés. L'équipe médicale composée de trois équipes chacune constituée d'un médecin urgentiste et d'un infirmier, est fournie essentiellement par le bataillon des marins pompiers de Marseille (BMPM).

Le médecin chef du bataillon des marins pompiers assure l'organisation et la mise en œuvre du lot médical. Le SAMU de coordination médical maritime organise la médicalisation de l'intervention.

L'assistance aux biens :

A l'occasion des opérations de sauvetage aux personnes, les moyens de la SNSM peuvent être amenés à porter assistance aux navires et embarcations en difficulté en, cas de danger potentiel ou avéré. Ces opérations - juridiquement fondées sur les textes en vigueur (Code des transports) - sont conduites sous le contrôle exclusif des CROSS. Elles peuvent donner lieu à une rémunération, calculée le plus souvent sur une base forfaitaire, et qui est représentative des frais engagés par les stations.



PRÉFECTURE MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE

INVITATION PRESSE

À Toulon, le 15 mars 2016

EXERCICE DE SAUVETAGE MARITIME AUX ABORD DES ILES DU FRIOUL

Le samedi 19 mars 2016, sous la responsabilité de la **Préfecture maritime de la Méditerranée (1)**, un **exercice** inter stations SNSM (2), baptisé « *Frioul 2016* », centré sur la mécanisation et le **secours aux personnes en détresse en mer**, sera organisé par le **BMPM (3)** et **coordonné par le CROSS Méditerranée (4)** aux abords des îles du Frioul.

Cet exercice associera plusieurs acteurs du sauvetage : CROSS Méditerranée, responsable de la coordination des opérations de secours en mer, Société nationale de sauvetage en mer, Bataillon des marins-pompiers de la ville de Marseille.

« *Frioul 2016* » doit permettre :

- de tester la chaîne de mise en alerte des secours, la stratégie générale d'intervention et la qualité de la réponse opérationnelle apportée ;
- de coordonner un dispositif de secours aux personnes adapté à un fait maritime survenant dans une zone fréquentée ;

A l'initiative de la SNSM et du BMPM, la **compagnie Frioul If Express** participera à cet exercice en mettant à disposition un **navire de 24 mètres et son équipage** aux abords des îles du **Frioul**. Cette contribution s'inscrit dans le cadre de la démarche « *sécurité et qualité* » menée par l'entreprise. Celle-ci permet d'**évaluer** le niveau de préparation, la **réactivité** et la capacité d'adaptation de l'**équipage** aux procédures d'urgence.

(1) *le Préfet maritime est responsable de la sauvegarde de la vie humaine en mer.*

(2) *Société Nationale de Sauvetage en Mer*

(3) *Bataillon des marins-pompiers de la ville de Marseille*

(4) *Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage*

La presse est invitée à suivre cet exercice selon les modalités précisées en annexe.

PRÉFECTURE MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE

INVITATION PRESSE

PROGRAMME DE LA PRESSE SAMEDI 19 MARS :

07h15 : accueil de la presse Quai de la fraternité, embarcadère des Navette Frioul-If Express (attention, il n'y a pas de parking à proximité).

07h30 : départ de la navette

- A l'arrivée au Frioul : présentation générale de l'exercice et des manœuvres en présence du capitaine de frégate Yann Bizien, porte-parole de la Préfecture maritime (*Max 30 min*)

+/- 08h30 : embarquement à bord du Chevalier Paul pour tous les journalistes.

09h30 : début de l'exercice en mer.

11h00 : fin de l'exercice

11h40 ou 13h00 : embarquement sur les navettes Trandev pour votre retour à quai.

***Nota** : Cet exercice peut être annulé pour des raisons météorologiques. Ce point vous sera confirmé ce vendredi 26 février à 11h00.*

Accréditation impérative avant ce jeudi 17 mars 11h00 auprès du bureau de communication régionale de la Préfecture maritime (Anaïs Courtaux **tél 04 22 42 18 29**).

Le CROSS Med est le centre de traitement de toutes les détresses en mer. Sous l'autorité opérationnelle du Préfet maritime de la Méditerranée, il coordonne l'action de tous les moyens nautiques, aériens et littoraux qui concourent ensemble à une opération de sauvetage en mer. Il réceptionne l'alerte, analyse la situation, détermine les moyens les plus appropriés pour apporter la meilleure réponse en termes de secours, coordonne l'action de tout le dispositif jusqu'à la fin de l'opération.

Contact Presse : Bureau de communication régionale (04 22 42 36 19)

ANNEXE 12

Livret HSE

Livret d'accueil Hygiène Sécurité Environnement

Vous trouverez dans ce guide tous les éléments et consignes portant sur l'hygiène, la sécurité et l'environnement au sein de notre entreprise.

Pourquoi ce livret ?

Tout salarié, visiteur ou intervenant extérieur doit bénéficier d'une formation pratique et appropriée en matière de sécurité. A l'issue, de cette formation il sera capable :

- d'assurer sa propre sécurité et celle des autres sur le site,
- d'identifier les risques liés à son activité et son environnement et d'en maîtriser les mesures de prévention,
- de connaître les procédures en cas d'urgence

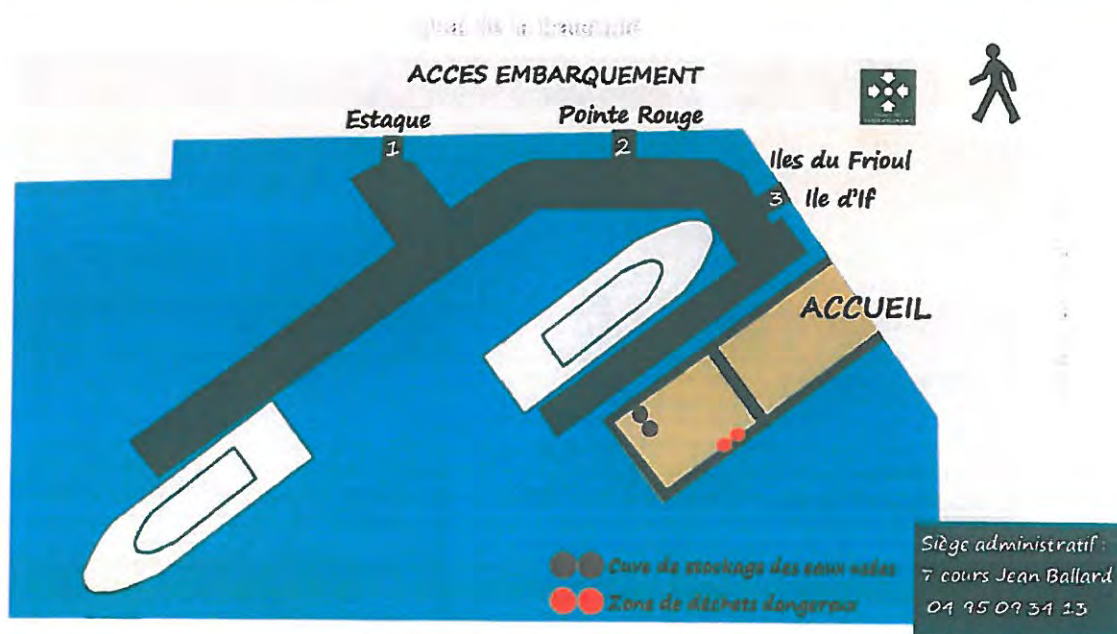


Nos Engagements

Démontrer l'efficacité et la responsabilité de nos activités est essentiel.

Développé par le Groupe Transdev, FACE est un label interne, certifié par Véritas et décliné sur les trois thèmes QSE : Qualité, Sécurité, Environnement.

1. Plan de la Gare Maritime du Vieux Port



2. Affichage et signalisation

Voici les types de signalisations pouvant être rencontrées sur le site :



Les interdictions



Les avertissements



Les obligations



Les secours



La lutte contre l'incendie



Accès Personne à
Mobilité Réduite



Point de
rassemblement



Attention sol
glissant

3. Les équipements de protection à utiliser



Protège des brûlures et des coupures



Obligatoire, limite les risques de
glissades/ écrasements/ perforations



Durant toute la durée d'exposition à des
travaux bruyants



Obligatoire pour toute intervention
terrain



Adaptés à la tâche à réaliser



Obligatoire en cas de risque de
projection



Indispensable pour tous travaux en
espace confiné



Travaux en hauteur supérieur à 3 mètres

4. Le Risque d'épandage d'hydrocarbures

Lors du dépotage par camion-citerne en cas d'épandage d'hydrocarbures :

- Arrêter le dépotage
- Fermer la vanne d'isolement et la vanne sur la canalisation de remplissage

Alerter la Capitainerie
04.91.99.75.60
06.32.87.52.39

Accident non maitrisable	. Alerter les marins pompiers . Alerter les autorités locales 
Accident maitrisable	. Endiguer avec du produit absorbant . Utiliser boudins ou absorbant/barrage antipollution

5. Le Risque électrique

Travailler au voisinage d'une source électrique présente des risques majeurs



- .Seul le personnel formé et habilité peut intervenir.
- .Maintenir les portes des armoires électriques fermées.
- .Respecter les consignations et condamnations.
- .Ne réaliser aucun « bricolage » ou réparation de fortune.
- .Ne pas surcharger les prises de courant.
- .Signaler toute anomalie au responsable du chantier.

6. Le Risque Incendie

N'oublions pas que le feu se propage avec une extraordinaire rapidité



1 minute
Il faut un verre
d'eau pour
éteindre le feu



2 minutes
Il faut un seau
d'eau pour
éteindre le feu



(-) 5 minutes
La température peut
atteindre 600° dans
les espaces clos



5 minutes
L'incendie devient
incontrôlable



Pour lutter contre les débuts incendie, il faut tout d'abord utiliser l'extincteur approprié au type de feu, et adopter les gestes suivants :

- Tirez la goupille de sécurité
- Percutez en appuyant sur la poignée
- Appuyez sur le levier de la soufflette



En cas d'incendie en Gare Maritime, suivre les consignes du personnel habilité et rejoindre le point de rassemblement indiqué sur le plan en première page

7. Suivre les bonnes pratiques



Pensez à débrancher vos chargeurs



Eteignez la lumière en sortant



Réduisez vos impressions



Eteignez vos écrans en partant



Ne laissez pas couler l'eau



Réguler la température, éteindre en cas d'absence prolongée

8. En cas d'incident suivre le PAS

Protéger

Identifier le danger, le supprimer ou l'écartier
Eviter un sur-accident

Alerter



Alerter les pompiers
Prévenir la Direction
Gilles De Santis :
06 23 77 14 52
Sébastien Palmetti
06 29 89 04 00

Secourir

Protéger
Examiner
Alerter les secours
Secourir en attendant les professionnels
(Uniquement si vous êtes formé SST)

Si vous êtes victime d'un accident

Faites soigner votre blessure par un Sauveteur Secouriste du Travail dans la mesure du possible. Attention le site ne dispose pas d'infirmerie. Utilisez les trousse de secours mises à disposition et informez votre hiérarchie ou responsable de chantier pour les intervenants extérieurs.

Numéros Utiles

Bureau Frioul If Express :	04.96.11.03.50
Siège Administratif :	04.95.09.34.13
Secours :	12 ou 18
<u>Direction</u>	
Sébastien Palmetti	06.29.89.04.00
(Formé SST et Lutte contre le feu avancé)	
Gilles De-Santis (Formé SST)	06.23.77.14.52